

SOMMAIRE

Ahmed TOUIL & Radia BOUCHAOUR	05
Choix de politique économique et cohérence de la décision publique: comprendre le retard économique	
Karima TOUATI & Hamid Kherbachi	35
Assessing the impact of structural changes in the financial sector on the Algerian economy: a financial social accounting matrix approach	
Mohamed MADANI	73
L'agglomération oranaise jeux d'acteurs et dynamique urbaine	
Mouhoub HANI & Foued CHERIET	95
Pour une lecture intégrée des effets d'une alliance stratégique	
Yamina MEDOUNI & Slimane BEDRANI	123
Etat des lieux su l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Djelfa	
Abdelkrim DAHMEN & Tsouria KASSAB	05
La dimension immatérielle dans le patrimoine de l'eau en Algérie le système de la foggara dans le sud algérien, un demi-siècle après l'indépendance	
RÉSUMÉS (ARABE, ANGLAIS, FRANÇAIS)	157
NORMES DE PRESENTATION DE LA REVUE	i

**CHOIX DE POLITIQUE
ECONOMIQUE ET COHERENCE
DE LA DECISION PUBLIQUE:
COMPRENDRE LE RETARD ECONOMIQUE**

Ahmed **TOUIL***
Radia **BOUCHAOUR***

Résumé :

La politique économique, ensemble de mesures et d'instruments sélectionnés, est l'expression de la décision des pouvoirs publics. Aussi procéder à son évaluation reviendrait en réalité à regarder de près la décision l'ayant amenée. C'est parce que trop souvent l'inefficacité d'une politique économique est le fait de contradictions décisionnelles que du fait des leviers mis en œuvre, aussi la décision publique devient-elle objet d'évaluation à différentes échelles nationales qu'internationales.

Quoique la théorie de la décision soit à l'aube de la théorie économique cela n'empêche pas la majorité des économistes de s'y accrocher pour donner explication à l'évolution des faits économiques. L'objet de cette analyse est de contribuer à ce débat par l'examen de la décision de comportement du décideur public algérien dans les contextes successifs d'évolution de l'économie nationale. Et de constater, par les faits générés, qu'en fait le retard économique est en grande partie dû aux nombreuses contradictions décisionnelles ayant accompagnées les programmes économiques et sociaux plutôt qu'au gap technologique !

Mots clefs : Economie, Décision, Comportement, Cohérence, Contradictions, taux.

Codes JEL: D7,E6, H, O.

** Professeur FSEG U.Tlemcen /Directeur de Recherche Associé CREAD

* Maitre de conférences A FSEG U.Tlemcen

Introduction

L'évaluation des politiques économiques prend actuellement toute sa signification d'exercice de transparence au sens de la bonne gouvernance. En fait elle est le résultat de plusieurs facteurs de pression pesant sur les décideurs publics. Aussi devient -elle non seulement objet à but électoral sur le plan interne mais aussi une occasion, sur le plan international, de légitimité des gouvernements des pays Sud à l'égard des bailleurs de fonds et pourvoyeurs d'aide pour les opérations de développement. Pour l'exemple l'évaluation par les pairs, en Afrique², intervient pour débattre des programmes de réalisation des OMD sinon corriger les orientations de l'action des gouvernements qui se subordonnent à son jeu.

Aussi les dirigeants ne se jugent-ils plus sur la seule légalité de l'exercice de leur pouvoir³ mais surtout par les conséquences et résultats, notamment, économiques de l'engagement de leur action. Et par conséquent⁴ dès lors la prépondérance des préoccupations de performance a souvent conduit à insister tout autant, voire parfois davantage au grand dam des juristes, sur l'efficacité et l'efficacités des mesures à prendre que sur leur légalité et leur régularité⁵.⁴ Introduite récemment, depuis les travaux de Leontief et de Tinbergen⁵, le contrôle ex post fait partie désormais de l'arsenal théorique et académique suscitant la profusion de méthodes, modèles et techniques d'évaluation sans pour autant arriver à corriger les déséquilibres, tels résilience du déficit budgétaire ou pérennité d'un taux de chômage élevé, ni freiner les abus de pouvoir tels octroi discrétionnaire de

²Le mécanisme africain d'évaluation par les pairs MAEP sous l'égide du NEPAD dès 2003 est un programme d'autoévaluation portant sur quatre domaines essentiels savoir démocratie et gouvernance politique, gouvernance économique, gouvernance des entreprises et développement socio-économique.

³la légitimité du pouvoir est aussi une *légitimité d'action*. En effet, on n'obéit plus seulement pour ce que sont les règles constituant le cadre de l'action, mais pour ce qu'on pense que sont ou seront les résultats de celle-ci'. Duran Patrice, « L'évaluation des politiques publiques : une résistible obligation » Introduction générale, *Revue française des affaires sociales*, 2010/1 n° 1-2, p. 5-24.

⁴ibidem

⁵Conférer règle de J.Tinbergen : une politique économique, pour être efficace et cohérente, nécessite d'avoir autant d'instruments (fiscalité, politique monétaire, etc.) que d'objectifs (chômage, inflation, etc.)

marchés publics ou financement de parti politique à partir de deniers publics.

Les résultats et les instruments mis en œuvre pour asseoir la politique économique ne sont en fait que les conséquences de la décision elle-même. En ce sens ce contrôle n'est pas suffisant pour en tirer les conclusions idoines. Pour le compléter un contrôle de la décision même et plus particulièrement au niveau de sa cohérence s'impose. Une cohérence à considérer tant sur le plan interne, par rapport au programme d'action et par rapport à son horizon temporel, qu'externe dans ses dimensions spatiales et son contexte politique et économique aussi bien national qu'international.

Aussi l'efficacité de la décision, résultats/objectifs, dépend – elle très particulièrement de la cohérence dans la décision des pouvoirs publics. La cohérence s'entend dans le sens d'absence de contradictions, voire de perturbations, de conflits entre objectifs dans l'espace⁶ et dans le temps.

Si bien que l'évaluation, ex post ou ex ante, peut s'effectuer non seulement au niveau des résultats mais à leur aval par l'évaluation de la décision elle-même. Parce qu'en réalité le résultat n'est, toute chose étant égale par ailleurs, que l'aboutissement de la décision.

Parmi les différentes natures de cohérence décisionnelle celle comportementale possède une pertinence absolue. C'est parce qu'elle peut donner explication à l'état d'évolution économique qu'elle prend ce caractère; et plus même elle devient le facteur explicatif de l'état économique prévalent dans les circonstances lieu et temps de son élaboration. Un état que les économistes attribuent toujours aux conditions de fonctionnement économique et aux conditions technologiques plutôt qu'à la décision ayant prévalu à sa configuration.

1. le comportement décisionnel

Le comportement du décideur public serait, en ce sens, la tendance, ou propension⁷ au sens keynésien du terme, à l'égard de l'utilisation des

⁶ Aussi bien sectoriel, les secteurs économiques en particulier, que géographique.

⁷Rappelons que la propension, ou tendance à, est le rapport moyen ou marginal, mieux usité, corrélant et exprimant le pourcentage d'usage de l'une par rapport à l'autre des (2) variables ainsi mises en relation.

ressources économiques nationales.

La décision est le fait de trancher, de s'engager (Heitz Jean-Michel 2013) enfin d'opter pour une alternative parmi une multitude d'alternatives possibles. Mais ce choix, étant donné que le décideur ne peut disposer de toutes les informations possibles, peut être hasardeux (Heitz Jean-Michel, 2013). Cependant en matière de décision publique les aléas peuvent être anticipés à partir du moment où il s'agit d'une sélection de leviers et instruments économiques habituels, connus tels les indicateurs du carré magique de N.Kaldor (1966). Le but étant, dans ce cas, celui de procéder à l'amélioration de l'état économique général, corriger les déséquilibres macroéconomiques ou réguler les marchés nationaux via des variables d'intervention. Faut-il rappeler alors que la politique économique est un ensemble de mesures et d'instruments décidés par l'autorité publique en vue d'atteindre des objectifs intéressant la communauté...

Aussi est-il question dans ces sens d'examiner la décision par rapport à son contexte de fixation des objectifs programmés ou prescrits. Cette tentative d'analyse de la décision comportementale aiderait à dévoiler les arcanes de, et à expliquer en partie, l'état de retard de développement des économies en développement telle en l'occurrence celle algérienne. Dans de tels cas aussi, et souvent, les décideurs publics sont imbus de leur culture de dirigeants, acquise dans d'autres circonstances, lutte de libération par exemple (Adi Lhouari, 2012), et qui n'ont plus cours dans les contextes et dates où ils exercent, ignorant par là même certains mécanismes ou faits économiques et jusqu'à leur interférence, interactions et leur interrelations. Et de ce fait leur décision ne peut être exempte de biais faisant apparaître des effets inattendus allant, souvent, à l'encontre des objectifs fondamentaux programmés.

1.1. La décision publique séquence d'action

L'intérêt de la compréhension de l'évolution des phénomènes socioéconomiques importe d'autant que la décision initiée par l'Etat est toujours d'ordre stratégique. Il s'agit en l'occurrence de l'avenir de la nation. Et comme telle une décision stratégique est processus de résolution de problème (Simon, 1983) faisant du comportement, de son initiateur, une séquence d'action.

Comme la décision, dans les économies en développement, relève typiquement de l'élite gouvernementale il ne peut être formulé à l'égard des autorités publiques que " la prise de décision est anonyme du fait de la multitude des décideurs". En en répond comme elle en apporte justification juste l'élite au pouvoir (Kouider Boutaleb, 2014).

Parce que la décision publique, émanant d'un acteur de la conception du développement, prend le caractère de loi, règle ou institution qu'elle devient pouvoir c'est-à-dire "une capacité d'exercer une contrainte sur les choses et sur autrui"⁹. Et si ce pouvoir souffre de faiblesse il est certain de rencontrer des contrepouvoirs annihilant ses objectifs. Des objectifs qui confèrent aux décideurs leur comportement et en ce sens les "policymakers may follow specific rules to attain their policy objectives"¹⁰ en outrepassant, ou simplement en ignorant, l'existence de règles de contrôle et l'existence d'estimateur d'efficience de leur décision.

Qui plus est si la décision devient discrétionnaire elle se prête aux jeux et intérêts de groupes influents à l'exemple de celui politico-financier algérien qui tire et construit sa richesse matérielle à partir des lois sur les marchés publics et sur le commerce extérieur. Et "sans aucun doute, des choix discrétionnaires de politique économique sans limites conduisent à satisfaire des intérêts particuliers à court terme et sont très volatiles car ils répondent aux pressions de groupes divers aux intérêts opposés. Mais des régimes politiques basés sur des règles rigides provoquent des ruptures quand les engagements pris deviennent insoutenables"¹¹.

Ainsi la décision procède-t-elle souvent d'une certaine logique, au nom du développement et d'un calcul économique fondé sur la valeur monétaire, d'intérêt du pouvoir, qui peut être parfois le parlement (Haryo Aswicahyono , Kelly Bird & Hal Hill, 2008) au détriment de sa cohérence contextuelle et aspirations sociales. Dans les cas des

⁹F. Perroux cité par P.Hugon in « Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement : Albert Otto Hirschman et François Perroux », Mondes en développement, 2003/4 / 124, p. 9-31

¹⁰ Halbert White, Davide Pettenuzzo "Granger causality, exogeneity, cointegration, and economic policy analysis" Journal of Econometrics 178 (2014) 316–330

¹¹ Gaffard Jean-Luc, « La macroéconomie à l'épreuve des faits », Revue de l'OFCE, 2013/5 N° 131, p. 57-103

pays en développement le décideur public s'arrogue la stature d'« un planificateur idéal (supposé impartial et omniprésent) qui recense l'ensemble des gains et des pertes de la société et les traduit en montants financiers »¹². Aussi « ...la question de la décision n'est pas ou peu prise en compte par les concepteurs d'indicateurs »¹³. Or la décision prend justement toute son importance et sa signification dans la construction du développement économique et sociale. Autrement dit le cours de l'évolution des faits est fonction de la décision initiale, à l'origine du changement des structures par exemple, et des décisions marginales, celles censées corriger ou renforcer la première.

1.2. La cohérence une règle de comportement

La cohérence comportement apparaît comme celle la plus fondamentale dans l'analyse des faits. Ainsi par exemple elle est considérée par Jean Pisani-Ferry¹⁴, comme étant la seconde innovation en matière de politique économique. Elle l'est en ce sens où, pour cet auteur la seconde innovation a été de contraindre la capacité discrétionnaire du décideur politique par la fixation *ex ante* d'une règle de comportement. Apparue sous impulsion monétariste dans les débats des années 1960 et 1970 avec la proposition de norme de croissance annuelle de la masse monétaire, puis théorisée par Kydland et Prescott [1977], la méthode se veut d'abord une réponse au problème d'incohérence temporelle auquel peuvent être sujets des gouvernements soucieux du bien public, mais dont l'horizon de décision est trop court ». Mais s'agissant d'un projet de développement il est difficile de définir une règle, une norme de conduite. La seule règle universelle est le comportement rationnel. Mais la rationalité est toujours une rationalité limitée, procédurale, et donc faisant intégrer en les termes de la décision du subjectivisme. La décision devenant alors emprunte d'incohérence relative qui ne peut être révélée *ex ante*.

¹² Hai Vu Pham et André Torre, « La décision publique à l'épreuve des conflits », *Revue d'économie industrielle* 138 | 2ème trimestre 2012

¹³ Levrel Harold, « Les indicateurs de développement durable : proposition de critères d'évaluation au regard d'une approche évolutionniste de la décision », *Revue Française de Socio-Économie*, 2008/2 n° 2, p. 199-222

¹⁴ Pisani-Ferry Jean, « Politique économique : avons-nous appris ? », *Revue économique*, 2008/3 Vol. 59, p. 387-412.

Ce subjectivisme est renforcé lorsque la décision pour le développement économique, par plans pluriannuels, est prise en avenir certain même s'il est fait référence aux aléas présumés de l'environnement et à l'institution censée aplanir les incertitudes. d'autant que "one of the characteristics of scenario-based decision making, in contrast to much of forecasting and decision analysis, is that probabilities (and their associated biases) are omitted" et que par conséquent "there is no one forecastable future"¹⁵.

Aussi est-il difficile de contrôler, par norme ou par objectifs, aussi bien de manière *ex ante* que de manière *ex post*, la décision publique. L'atténuation de l'incohérence de la décision de politique économique peut être atteinte en vérifiant la décision par rapport à la théorie économique (Reinhard Neck 2009) et par rapport à l'information disponible notamment sur les marchés. Par exemple la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale ou la relance de l'économie américaine après la crise de 1929 se sont érigés sur les principes de la théorie de la demande effective keynésienne. Était-ce la seule théorie plausible dans les conditions d'alors ? Non seulement mais certains économistes suggèrent de considérer plus et aller vers la théorie évolutionniste de l'économie politique qui s'appuie sur l'évolution conjointe des comportements et des institutions (Karolina Safarzyńska, 2013). Cela suffit-il ? Souvent les gouvernements préfèrent cependant s'inspirer, pour le montage de leur politique économique, de l'expérience d'autres gouvernements. Mais là aussi il faut relativiser car les contextes et les moments qui ont prévalu, même à court terme, lors de la décision des uns ne sont plus les mêmes pour les autres. Ils auront évolué avec le temps intégrant des variables ou paramètres nouveaux : d'où l'importance de la veille technologique, par exemple, pour une décision cohérente ! Par conséquent l'apprentissage – les leçons tirées de l'expérience- et les innovations ou alternatives aux décisions (inefficaces) qui n'ont pas engendré les objectifs désirés ont leur poids et considération dans l'appréhension de la cohérence de la décision comportementale.

¹⁵ Clare Harries "Correspondence to what? Coherence to what? What is good scenario-based decision making?" *Technological Forecasting & Social Change* 70 (2003) 797–817

Pour la fixation des objectifs en matière de développement économique les exemples coréen et japonais sont à cet égard assez éloquents. En effet pour amorcer le développement ou la reconstruction de l'économie il suffit simplement d'instituer des systèmes de motivation et d'incitation à entreprendre. Ainsi les leçons de l'histoire économique de la Corée du Sud, ont montré que ce n'est pas la politique industrielle, prônée dans les années 1960, qui a contribué à l'émergence de son économie mais plutôt les entreprises qui ont su tirer avantage de cette politique et grâce à l'entreprenariat par la maîtrise et le maintien des coûts à leur bas niveau. Et ce malgré les inconvénients que véhiculait cette politique à savoir l'absence de motivation à devenir entrepreneur et les contraintes à l'encontre de l'innovation (Randall G. Holcombe, 2013)! Par ailleurs, l'expérience montre aussi, et ce à travers l'exemple du Japon, que la politique économique ne peut être tout un programme économique mais seulement la sélection d'instruments économiques appropriés et véhiculés dans un projet restreint mais à large amplification d'effets, tel le taux d'intérêt pour éviter l'effet d'éviction, et son insertion, par exemple, dans le Fiscal Investment and Loan Program (FILP) au Japon (Julen Esteban-Pretel , Yasuyuki Sawada, 2014).

Ainsi l'efficacité de la décision et par conséquent sa cohérence repose-t-elle sur le fait incitatif et motivant les agents économiques à entreprendre.

Telles sont *grosso modo* les principes de contrôle de la politique économique qui reposeraient sur une décision comportementale efficiente.

Le contexte algérien s'y prête-il comme champ d'investigation et de test à la compréhension de la décision comportementale?

2. Les contradictions de la décision comportementale et l'évolution de l'économie algérienne

Les changements institutionnels successifs opérés, au niveau économique algérien, n'ont pas résolu le problème de l'incohérence dans la décision comportementale. La contradiction décisionnelle a marqué et marque toujours aussi bien l'économie planifiée (1969) que l'économie libéralisée (à partir de 1994). Il y a contradiction parce qu'en fait le pouvoir décide d'un argumentaire- modernisation de

l'économie (1969), développement de l'entreprise (2000) - tout en initiant des facteurs biais –industries vieillissantes (1969), absence de protectionnisme économique et commercial en vue d'une hypothétique adhésion à l'OMC (2000) sans que l'économie ne soit compétitive !

2.1. Planification et incohérences

L'examen de la cohérence comportementale, dans ce contexte, peut être mené selon trois niveaux : celui des contradictions fondamentales et ceux qui en sont inhérents à savoir la structure de l'économie nationale et l'application des principes de la théorie économique adéquate.

2.1.1. Les contradictions fondamentales

Ce type de contradictions est à l'origine de l'ensemble des autres paradoxes de la décision prise en vue du développement économique. Il consiste en la volonté du politique à s'affirmer comme pouvoir indépendant de toute ingérence et de la vocation première de l'économie algérienne.

2.1.1.1. La première série

La première série de contradictions relève de l'attitude affichée par le pouvoir politique à l'égard des puissances économiques étrangères. En effet l'Etat algérien, et ce depuis l'indépendance du pays, prône une volonté d'indépendance politique (doctrine inspirée des chartes de Tripoli et d'Alger) à l'égard du monde extérieur, ne voyant en celui-ci qu'un système d'exploitation et de domination hégémonique. Mais paradoxalement l'Etat y recourt à la première occasion : pour acquérir la connaissance, s'équiper en outillage et biens matériels ou s'approvisionner en biens alimentaires ...Or la vocation de ces économies, comme programmée dans leur stratégie de croissance, veut que leur objectif soit celui de conquérir et maintenir économiquement sous leur domination les économies en développement. Ces dernières doivent à cet égard constituer des marchés et débouchés pour doper la croissance économique des dominants. L'économie algérienne en fournit à cet égard l'exemple type via la politique d'industrialisation. Cette attitude accentue la dépendance économique et annihile en même temps toute recherche d'innovation, de process ou de produit, pour la simple raison que l'espace économique ainsi conçue n'en

engendre aucune occasion. En effet ‘‘les usines clefs en main’’, le produit fini au bout de la chaîne et la maintenance relevant de la seule compétence du fournisseur étranger n’offrent pour tout apprentissage que l’adaptation à la machine importée de l’extérieur. Les conséquences sont le non développement et l’accumulation des coûts

a. Les coûts économiques

La production nationale ne répond pas aux besoins exprimés tant en quantité qu’en qualité.

Comme la structure économique installée n’était pas flexible, et pour diminuer la tension sur la demande, la décision salutaire fut celle d’importer encore plus de biens d’équipement de l’étranger. Des importations qui n’ont cessé de prendre de l’importance non seulement à cette époque mais bien au-delà comme le montre le schéma suivant représentant les sommes cumulées par période ; appréhendé en termes de volume le constat est le même.

En termes de coûts économiques, donc d’opportunité, ces sommes auraient pu être investies autrement : dans l’espace rural, au développement des métiers par exemple de manière à augmenter la production locale et satisfaire une importante partie de la demande locale, ou encore au développement des infrastructures annexes à la production de manière à faire croître la productivité et le rendement des entreprises et des activités économiques existantes (J. Prokopenko 1990).

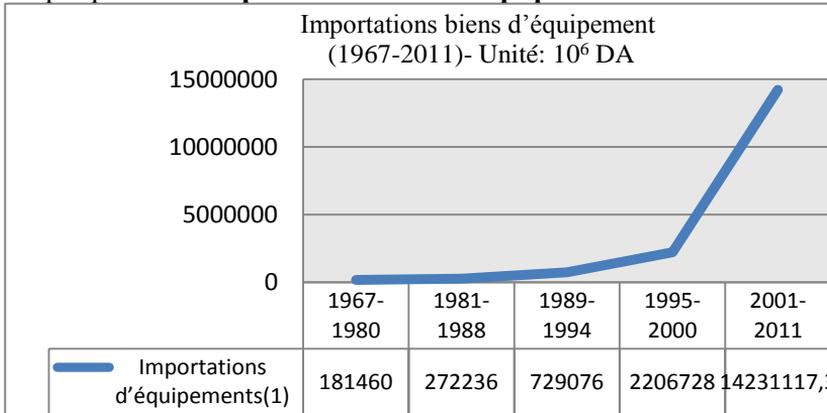
L’industrialisation de l’économie, en généralisant la salarisation de la main d’œuvre, a tout simplement détruit l’ensemble des métiers et activités dits traditionnels. Un ensemble qui aurait pu, à l’instar des autres économies maghrébines, maintenir l’existence de revenus privés (les réformes russes- 1959- d’alors auraient pu inspirer la décision), une certaine exportation et susciter le tourisme dont le décideur actuel est à la recherche comme source-substitut pour la diversification des recettes monétaires.

A ces coûts s’ajoutent ceux internes qui accompagnent l’ajustement relatif à chaque étape de l’évolution. Ainsi en est-il des dépenses des réformes agraires, culturelles (1967/1980), de la restructuration- déstructuration du tissu industriel (1981/1988), de l’ajustement structurel, des départs volontaires et de la privatisation

des entreprises publiques économiques et de gestion de la transition (1989/2000), enfin ceux de la relance économique et de l'intermédiation publique dans le marché du travail et de l'emploi.

Un cumul de coûts économiques sans communes mesures de par le monde.

Graphique N°1 : **Importations biens d'équipement**



(1) = Approvisionnement industries .N.D.A + Machines & autres biens d'équipement + Matériel de transport et accessoires

Source : *Rétrospectives ONS-2012.*

b. Les coûts monétaires et financiers

Ils sont à appréhender à partir de l'état général de l'économie et de son fonctionnement fait à coups de déficit et d'emprunt accompagné d'une sous-utilisations des capacités productives. Un état qui génère automatiquement de l'endettement.

En effet les rentabilités économiques et financière sont faibles. Une faiblesse qui nécessairement induit de l'endettement. Ce dernier est aussi bien interne, des entreprises à l'égard du trésor public, qu'externe de l'Etat à l'égard des Etats étrangers, des grandes puissances en particulier et des instances monétaires et financières internationales ainsi que de banques privées.

La dette interne se conjugue en termes d'avances et de prêts opérés par la banque centrale au bénéfice des sociétés nationales, ou des entreprises publiques économiques et parfois privés, et en termes

fiscaux à l'égard du trésor public. Un endettement, à montants colossaux, qui continue à caractériser les différentes entités économiques et qui n'est pas prêt de disparaître étant donné l'état de fonctionnement, par déficit difficile à résorber, de ces entreprises. Un fait qui doit être cumulé à la distribution, par le décideur public, d'enveloppes budgétaires pour rattraper les 'restes à réaliser ou rar' des programmes d'investissement non achevés à temps. Une dette qui finit par se transformer en une dette mathématiquement structurelle voire impossible à recouvrer.

La dette extérieure a constitué une contrainte majeure pour la progression de l'économie algérienne depuis les années 1980 pour cumuler à 27 milliards de dollars en 1986 quand la caisse nationale n'affiche qu'une disponibilité de 10 milliards pour couvrir les énormes besoins économiques et sociaux.

Aussi la dette apparaît-elle comme équation d'un état économique ne possédant pas de solutions à horizon temporel moyen.

En effet « sur un volume de 12 milliards de dollars de recettes annuelles moyennes, l'Algérie doit consacrer près de 8 milliards de dollars de remboursement de la dette. Il lui reste près de 4 milliards de dollars pour approvisionner le marché local (ménages et entreprises) dont les besoins sont évalués entre 10 et 12 milliards de dollars par an. Même en s'installant dans la récession économique comme c'était le cas des années 1990, l'Algérie doit faire face à des demandes d'importations incompressibles révélatrices des rigidités structurelles caractéristiques des appareils de production et de consommation ... » soit plus des 2/3 des recettes consacrées à la dette. C'est l'un des taux les plus élevés au monde !

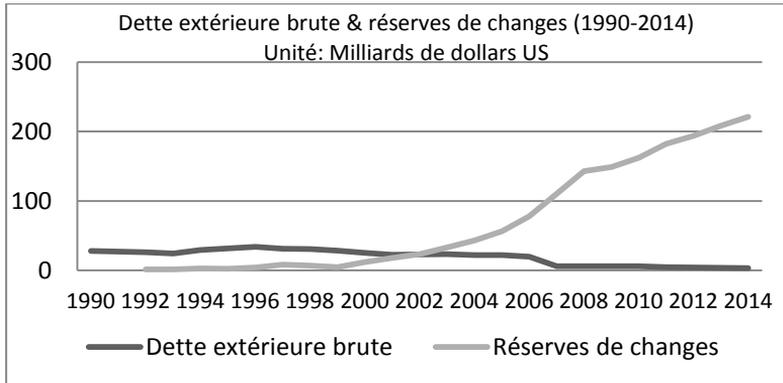
« Le Brésil avec un stock de la dette 116 milliards de dollars n'a payé que 7,4 milliards de dollars en service de la dette en 1990, en comparaison l'Algérie a payé 8,3 milliards de dollars pour un stock de 26,8 milliards de dollars, soit 4 fois plus faible. Le Maroc avec un stock presque égal (23,5) n'a payé que 1,9 milliards de dollars de service de la dette »¹⁶.

¹⁶A. Benbitour , « L'expérience Algérienne de développement... El Watan du 06/10/93 & du 08/04/93

Bien plus tard, à partir des années 2000, l'endettement est jugulé par le cumul des réserves de change. L'Algérie arrive alors à honorer la quasi-totalité de ses dettes externes et reste sur une aisance financière lui permettant de programmer et d'initier des projets publics de développement économique et social. Mais c'est là aussi une source de contradictions qui vient s'ajouter au reste des paradoxes. Les réserves de change constituent en soi un syndrome

(A. Kartchevsky & A. Touil 2007) et un handicap celui de ne pouvoir puiser à volonté sur ces réserves au risque d'une inflation galopante et au risque de stresser les capacités de consommation des fonds déjà sollicités à leurs extrêmes limites.

Graphique N°2 : Dette extérieure brute & réserves de changes



Source : Evolution de la dette extérieur de l'Algérie 1994-2004 banque Algérie bilan 2006

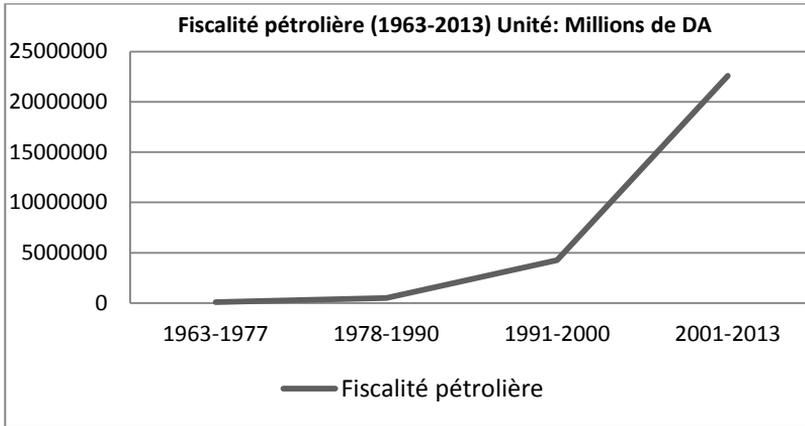
- Conseil de la planification, plan national 1993, & R. Abdoun, « L'économie Algérienne prise au piège de sa dette extérieur », *Recherches internationales*, n°43-44, 1996, p85.
- DG Trésor, *Indicateurs économiques et financiers de l'Algérie*, Juillet 2013.
- *Rétrospectives ONS-2012*

De telles situations monétaires et financières sont à rapporter à la source principale des revenus de l'Algérie à savoir la fiscalité pétrolière. Tributaire du marché international des hydrocarbures les

recettes algériennes sont croissantes, mais restent aléatoires, depuis le début des années 2000.

Autrement dit le résultat monétaire et financier est que tout dinar, ou plutôt dollar, investi, ou de préférence dépensé, dans la sphère économique et social coûte plus qu'il ne rapporte. Il suffit pour cela de comparer le cumul des dettes à un temps 't', de l'évolution de l'économie nationale en particulier précédant l'augmentation providentielle du prix des hydrocarbures, et de le comparer au PIB_t, ou mieux encore aux exportations censées financer le développement, ou de le comparer à l'amélioration des conditions de vie et de travail si celle-ci peut être quantifié dans sa globalité.

Graphique N°3 : **Fiscalité pétrolière**

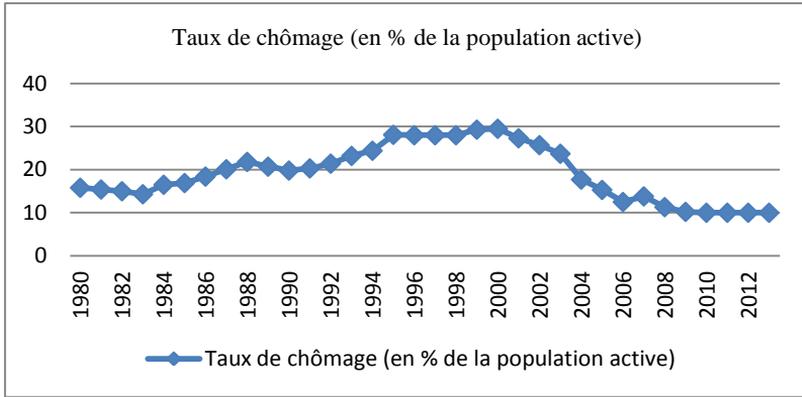


Source :-Rétrospective ONS 2012

c. Les coûts sociaux

Le principal coût est le chômage à taux élevé de la population active et spécialement celui des jeunes et des diplômés. Un chômage qui a connu des pics énormes des 30%, aux fins des années 1990 et suite à la privatisation des entreprises publiques avec les départs volontaires, pour se stabiliser actuellement autour des 10%. Il reste donc à un niveau important notamment lorsque l'on sait que sa composante principale est formée des jeunes de moins de 30ans.

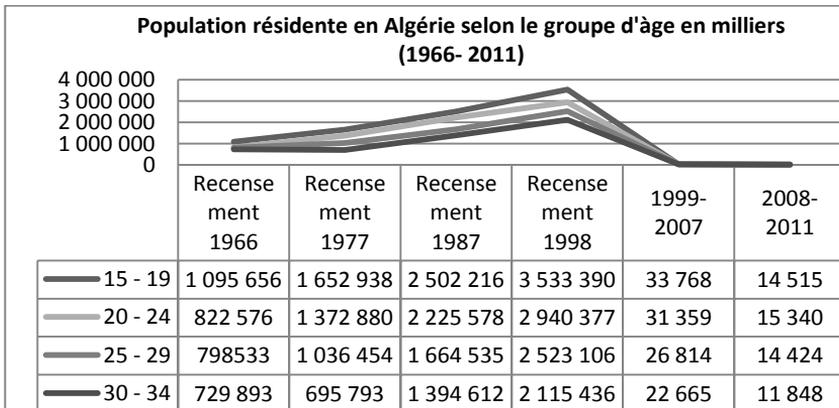
Graphique N°4 : **Trend tri-décennal du taux de chômage**



Source : *Rétrospectives ONS-2012*

En effet le chômage constitue la préoccupation principale, qui pousse, par excès de réponse à l'urgence, à l'introduction et donc à la formulation de biais dans l'argumentaire de la politique économique. L'urgence en l'occurrence se situe par rapport à une offre de travail qui a été toujours croissante tel que le montre le schéma suivant :

Graphique N°5 : **Population résidente en Algérie selon le groupe d'âge**

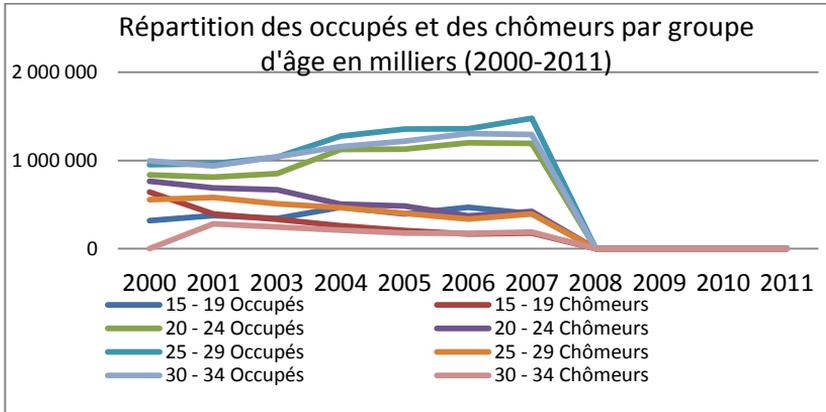


Source : *Rétrospectives ONS-2012*

En effet la pression sur le marché de l'emploi s'exerce particulièrement par les tranches d'âge des 15-19 ans et 20-24 ans à

grands chiffres. La capacité de création d'emplois, plus des 300 000 en moyenne par an tout type de travail confondu, reste relativement faible par rapport aux sommes colossales injectées¹⁷, par les pouvoirs publics, dans l'économie nationale..

Graphique N°6 : Répartitions des occupés et des chômeurs par groupes d'âge



Source : Rétrospectives ONS-2012

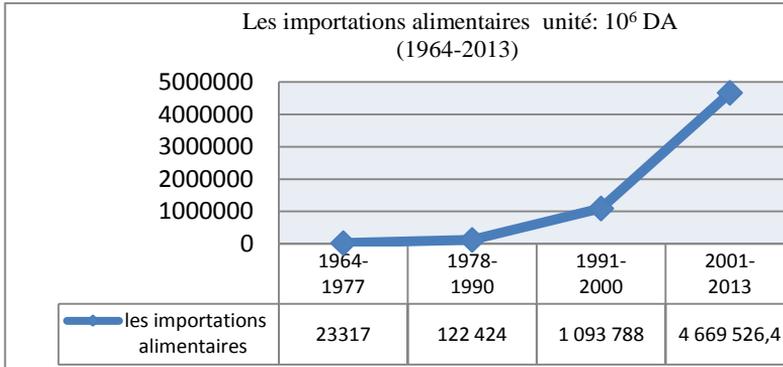
C'est là un lot de contradictions dont le système ainsi mis en place, avec l'aide des multinationales, était censé résoudre.

2.1.1.2 La seconde série

La seconde série de contradictions est inhérente à la décision de reléguer le secteur agricole au second rang des facteurs et sources de développement. Or l'Algérie est un pays à vocation agricole qui a longtemps constitué un producteur exportateur vers l'Europe non négligeable. Les décisions successives ont engendré pour résultat une Algérie importatrice, depuis l'avènement de l'industrialisation, de l'essentiel de ses produits alimentaires et céréaliers de l'étranger grevant ainsi l'ardoise de l'endettement.

¹⁷Conférer plans quinquennaux de la relance économique.

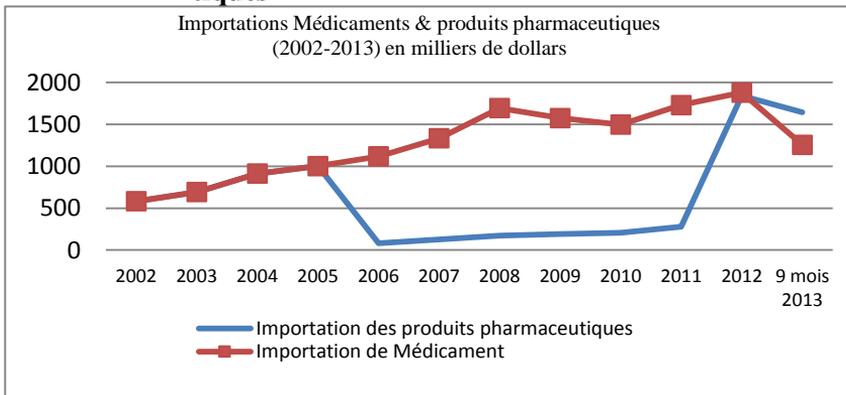
Graphique N°7 : **Importation de produits alimentaires**



Source : *Rétrospectives ONS-2012*

Non seulement les importations de produits alimentaires sont élevées, mais viennent s’y ajouter les importations des produits des médicaments et pharmaceutiques. Ces derniers font croître à leur tour les montants des importations en la phase même de la relance économique où il a été accordé trop d’avantages monétaires et financiers à ce type d’industries.

Graphique N°8 : **Importation Médicaments & produits pharmaceutiques**



Source: *ALGEX*

Ce processus de cumul de dettes à l'égard de l'étranger hypothèque la source première¹⁸ des revenus nationaux.

Ainsi dans une première phase l'industrialisation constitue un blocage de l'économie nationale et de son évolution suite à l'absence de croissance de la production agricole malgré sa mécanisation.

2.1.2 Les paradoxes inhérents

Le premier des paradoxes relève de la construction structurelle de l'économie nationale tandis que le second est attribué à cette construction par rapport à la théorie économique.

a) celui intéressant l'économie nationale de manière interne

La décision est fondamentalement centrée sur l'industrialisation (1969/ 1980). Une fois installée cette structure, constituée d'entreprises de grande taille, s'avéra fort non maîtrisable en particulier du point de vue de sa gestion : les systèmes de gestion sont inopérants. C'est ainsi qu'il fut procédé à sa restructuration. Les entités industrielles ou grands "combinats" sont déstructurées (1980/1986) en une multitude d'unités, production – distribution-commercialisation- prestation de services... moins importantes avec comme aboutissement l'autonomie de l'entreprise. Celle-ci devient à cet effet "l'entreprise publique économique EPE"(1988).

C'est là un ensemble de décisions qui va entraîner son contraire pour mener à l'impasse économique. Et pour la résoudre l'ajustement structurel est prôné aux autorités publiques qui mettent du zèle pour son application sans en mesurer et prévoir les conséquences socio-économiques qui s'avèrent de lourds tributs.

b. et celui intéressant l'économie nationale dans sa relation avec le reste du monde

Les facteurs précédents président à la configuration de l'économie d'une part en exportatrice essentiellement et typiquement de biens bruts pétroliers 98% des exportations totales. Et d'autre part importatrice de biens, dans une première phase, des industries "clefs

¹⁸ Les champs pétrolifères furent, grâce à la loi n°91-21 du 4 décembre 1991, ouverts et loués, aux fins de la prospection, de la recherche et de l'exploitation, aux multinationales étrangères et notamment celles britanniques.

en main". Puis dans une seconde phase, après l'ajustement structurel, est importé tout produit : de l'alimentaire au cellulaire... Ceci intervient dans le cadre d'une mondialisation menée par les stratégies commerciales des pays avancées, et ce depuis la seconde guerre mondiale, à l'exemple de l'union européenne, et qui œuvrent pour la libéralisation économique et commerciale à l'échelle planétaire aux fins de la réalisation d'une croissance soutenue de leurs économies selon le principe " des marchés ouverts contribuent de façon essentielle à une croissance forte, durable et équitable"¹⁹.-

c. celui de la théorie économique

La transformation de l'économie de l'Algérie, d'un état traditionnel à un état plus productiviste, a été inspirée et initiée à partir de la théorie de l'industrialisation. Dans ce cadre la théorie des "industries industrialisantes", de G.D. De Bernis (1966), fait l'unanimité, au sein des décideurs publics, pour être appliquée aux fins d'atteindre deux objectifs fondamentaux concomitants savoir la modernisation de l'économie nationale et par-delà la promotion de l'homme algérien, par le travail (charte d'Alger 1964), à une vie meilleure. Cependant la décision l'ayant amené n'a considéré qu'un seul aspect de la chose ! En effet cette théorie a coexisté et co-accompagné la théorie du cycle de vie du produit de R. Vernon (1966). Alors que l'économie algérienne tentait d'installer ce genre d'industries celles-ci commençaient à amorcer leur stade "déclin" dans leur pays d'origine. Par ailleurs ni le "progrès en organisation"

(F. Perroux 1956) ni les réseaux d'acheminement, actuellement dénommés logistique, des biens une fois produits pour satisfaire la demande, n'étaient installés. A ce titre, les exemples sont innombrables. Il suffit pour l'éloquence des faits et la significativité du non développement de ne citer que ces deux-là. Celui de la

¹⁹ Trépart Inès " Dès lors qu'elle mise sur ses exportations pour stimuler sa croissance, l'Union européenne estime qu'il est dans son intérêt de préserver un système commercial international ouvert. En effet, la stratégie d'exportation de l'Union européenne, sur laquelle repose sa compétitivité sur les marchés internationaux, dépend entre autres de sa faculté d'importer les intrants à un prix compétitif. Dans cette logique, la levée des barrières commerciales constitue un enjeu prioritaire de l'Union européenne. Pour réaliser ces objectifs, les traités européens ont prévu une compétence communautaire exclusive en matière commerciale."

production, à l'orée des années 1980, du combiné téléphone, modèle cadran 1943 ou à la limite modèle 1963, alors que le modèle à touche était déjà lancé sur le marché mondial dès l'année 1975. D'où un gap technologique énorme qui va s'accroître avec la réduction ou raccourcissement du cycle de vie économique du produit téléphone. Il en est ainsi aussi du câble téléphonique, à l'orée des années quatre-vingt période d'entrée en phase de production pour la plupart des industries ainsi importées et montées, devenant exemple à cet effet paradoxe éloquent. Ces produits étaient bien fabriqués alors que les postes de distribution et d'affectation de lignes téléphoniques aux abonnés firent crucialement défaut ! Conséquence : amoncellement de la production et son stockage alarmant en invendus. Bien entendu cela se traduit par de la perte sèche pour l'entreprise. Qui plus est au niveau marché mondial, et donc une éventuelle issue de secours du moins en Afrique, l'innovation était en train de diffuser la fibre optique, pour le câble, et un nouveau modèle téléphone... sachant par ailleurs que ces industries n'étaient en fait industrialisantes que parce qu'elles provoquaient un mécanisme d'échanges, aussi vertical qu'horizontal, d'équipements dont la synthèse, ou la convergence, n'était autre que l'industrie automobile ! Or en Algérie les industries furent installées en îlots isolés les uns des autres sans industrie automobile et par conséquent non industrialisantes !

Par ailleurs sur le plan emploi l'installation de ces industries, qui a nécessité plus de deux quadriennaux, a décimé l'artisanat et l'agriculture en généralisant le salariat et paradoxalement en faisant augmenter le taux de chômage. Devant ces faits le politique fait dans l'urgence et ne trouve comme solution que de restructurer et réformer par ordonnance, décret, lois, programmes et enveloppes financières.. !

Tous ces paradoxes se transformèrent en de multiples contraintes rendant inachevées le processus d'industrialisation. Cet arrêt de transformation structurelle finit par amener un type de cercle nurksien endettement – remboursement par l'endettement- renforcement, forcément, de la mono-exportation des hydrocarbures pour remboursement et/ou pour financement de projets.

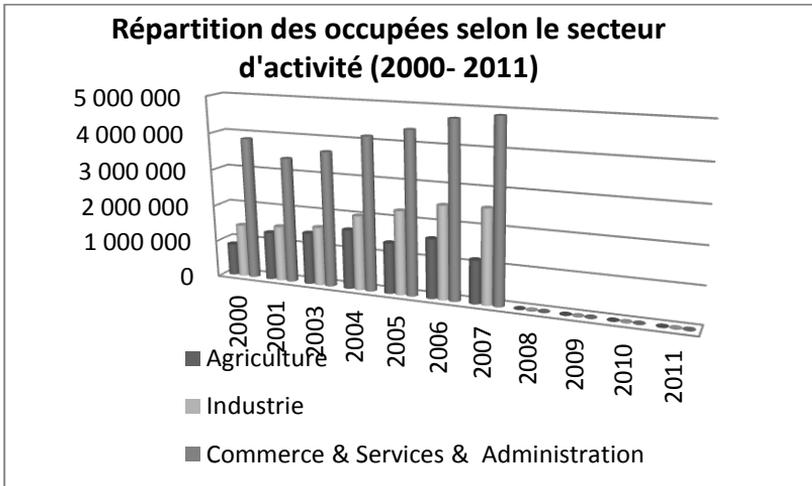
Ce sont là des contradictions qui rendent de par leur conjonction caduc l'effet de la décision et donc entravent le processus normal de l'économie.

2.2 marchés et incohérences

Il s'agit en l'occurrence du marché de l'emploi. En effet toute politique économique algérienne est opérée dans le sens de développer le marché de l'emploi. C'est pour cela que la prise en compte de l'évolution de la population et sa répartition pourrait être dans ces cas indicateur de cohérence de la décision.

L'évolution de la répartition de l'emploi par secteur d'activité économique ne reflète nullement le projet économique initialement adopté. En effet chronologiquement, conférer différentes sources en particulier rétrospectives O.N.S. 1989 et éditions 2012, l'emploi dans le commerce et l'administration prend de l'ampleur par rapport à celui des services et industrie.

Graphique N°9 : **Répartition des occupés selon le secteur d'activité**



Source : *Rétrospectives ONS-2012* Par conséquent l'évolution structurelle de l'économie n'est pas le façonnement des interactions de l'industrialisation telles que prônées lors des premières politiques économiques nationales mais bel et bien le fait pur du politique.

De part la politique de crédit et de promotion de l'entreprise, dans la phase actuelle, l'économie continue à connaître les affres des contradictions décisionnelles. En fait par agences d'intermédiation

dans le marché de l'emploi l'entreprise dominante est celle privée de très petite taille : près de 90% des entreprises créées à partir de l'année 2000 le sont. Qui plus est 830.000 sur 934.000 des entreprises créées entre 2000 et 2011 se situent dans le commerce et les services et sont confiées à de jeunes entrepreneurs (ONS 2012).

En même temps toutes les contraintes administratives et "documentaires", marchandes, de gestion pèsent conjointement et négativement sur la motivation entrepreneuriale. Certes si les importations fournissent l'équipement et l'outil de travail nécessaires elles concurrencent en même le produit fabriqué par l'entreprise nationale ! Ainsi les importations n'ont cessé, au cours de cette seconde étape de l'évolution de l'économie algérienne, de culminer à des montants colossaux représentant environ les 20% du PIB en moyenne annuelle. Alors que par ailleurs, et ce malgré les investissements, ou dépenses publiques à des sommes sans précédent, injectés dans les activités hors hydrocarbures, les exportations hors hydrocarbures se maintiennent à leur niveau d'*antan* et de toujours celui des 2%.

3. Les déterminants de la cohérence de la décision publique

De ce qui précède il est à conclure que pour être cohérente la politique économique à élaborer doit reposer sur un certain nombre de principes et de réformes afin que les contradictions soient éliminées ou du moins atténuées.

3.1 Comment

Tout se situe au niveau du comportement du décideur qui doit s'adapter aux principes de la cohérence. En effet la décision publique ne doit pas être spatialement contradictoire, ni entraîner des sources ou causes de conflits d'intérêt : exemple octroi de crédit aux jeunes entrepreneurs et autoriser en même temps des importations de tout produit, ou encore décider de grandioses et somptueux projets sans regards aux problèmes sociaux telle la construction d'une grande mosquée au détriment de la qualité des soins dans les hôpitaux publics, ou de la construction de l'habitat décent....

A ce niveau théories et informations et expériences passées constituent autant de sens d'orientation que de contraintes balisant le comportement du décideur. C'est là l'importance de toute la

dimension spatio-temporelle de la cohérence comportementale du décideur public !

Aussi pour pallier les défaillances passées et réformer dans le sens des efficacité– efficience il est opportun de s’inspirer, mais surtout ne pas plagier, les expériences des autres. Pour l’exemple, et s’agissant des secteurs à réformer, les économies développées qui n’ont de richesses que le travail et ‘l’innovation’ possèdent deux leviers macroéconomiques qui fondent le mécanisme de fonctionnement de leurs économies à savoir l’impôt et le taux d’intérêt directeur en perpétuelles réformes. Pour leur part les U.S.A. ont, depuis 1945, tout le temps agi, pour résoudre toute crise, sur les taux d’intérêt de la FED. Ces derniers n’ont cessé de baisser pour frôler ou tendre actuellement vers l’unité voire vers zéro !

Au niveau donc du crédit et de la finance les taux doivent favoriser une importante inclusion financière et éviter l’effet éviction. Aussi les taux d’intérêt doivent-ils être déterminés non en fonction du seul rendement mais des conditions générales d’évolution de l’économie (revenus des individus, des ménages, des perspectives d’emplois) et de la compensation qu’accorderait l’Etat aux opérateurs économiques.

Parallèlement à cela et fondamentalement le système fiscal est de loin l’instrument de politique économique le plus efficace et le plus usité (A. Touil 2014). Comment le réformer au niveau des pays en développement? Ce sont les objectifs socio-économiques qui définissent le niveau d’imposition et déterminent son réexamen soit à son échelon nombre de taux ou à celui grandeur des taux. L’action doit être là aussi préconisée en vue de réduire l’économie informelle et le chômage dans les conditions d’aisance financière qui caractérise actuellement l’économie algérienne!

En conséquence de quoi la réforme du secteur financier (voire sa libéralisation) ainsi que celle de l’imposition fiscale est condition nécessaire à la cohérence de la décision comportementale. Car le but d’une telle décision, dans le cadre de l’économie algérienne, est la motivation de l’investissement privé national et donc l’entrepreneuriat.

3.2. L'investissement marginal

L'économie algérienne, comme pour toute autre économie comme le montre l'histoire des faits économiques, ne peut connaître son développement qu'à condition d'un développement de l'investissement privé national. Un investissement dont l'avènement ne peut se réaliser qu'aux conditions d'une levée des contraintes entraînées par les contradictions décisionnelles.

Le cas de l'économie algérienne, à ce stade de son développement, est particulier : des entreprises, publiques et privés, qui fonctionnent à basse productivité et à faible rentabilité, comptant sur les subventions et concours financier et monétaire de l'Etat. Et plus subventions il y a plus s'ensuit la demande de subventions et assistance dans un cycle ininterrompu de tire au flanc.

Ainsi l'expérience le montre, *ceteris paribus*, que plus le secteur privé est dynamique plus la croissance économique est accélérée. Et dans ce cas il s'agit, pour la relance économique, d'inciter l'entrepreneur privé à investir. De manière simple cet investissement est tributaire de la conjonction de quatre taux de forme t.i (taux d'intérêt, taux d'imposition, taux d'importation et taux d'inflation) :

-le taux d'intérêt financier et bancaire : les taux d'intérêt directs sont à même d'exclure ou d'inclure l'opérateur privé qui cherchera à moderniser son outillage ou à procéder à de l'investissement nouveau ;

- le taux d'imposition fiscale : est l'instrument par excellence d'incitation ou de dissuasion à l'investissement, à la transparence ou à l'informel ;

-le taux d'inflation : si l'inflation diminue le pouvoir d'achat, une déflation accélérée, le fait augmenter mais pénalise les entreprises. Les prix bas n'arrivent pas à couvrir les coûts et à rembourser le capital emprunté, sous formes de crédit, à taux élevé et dont la valeur reste la même (pour le rembourser il faut produire plus qu'auparavant). Il faut donc chercher un taux optimal d'inflation/déflation.

-et le taux d'importation : les importations, telles effectuées en quantité et en qualité à travers l'exemple algérien et par rapport à des exportations hors hydrocarbures très faibles, par analogie à la pression

fiscale, dynamite l'économie nationale en la cantonnant au rôle de distributeur interne de produits fabriqués à l'étranger.

Pour schématiser considérons que l'investissement additionnel privé au temps t soit ΔIt ; il est strictement tributaire de ces taux ($t.i$). Comment ? L'on sait que l'investissement tend à réaliser un important revenu net π , aussi en est-il sa fonction : $\Delta It = f(\pi)$

(Comme) $\pi = \text{recettes} - \text{coûts}$, et comme les recettes dépendent de la production et des prix du marché (recettes= $q. p$) les coûts quant à eux dépendent foncièrement des charges, qui prennent l'aspect de fixes, financières, fiscales et de pression concurrentielle des importations et de l'inflation (Coûts = $f(4 ti)$).

Minimiser les coûts consiste donc à abaisser les facteurs permanents, et néanmoins flexibles, qui les aggravent à savoir les taux d'intérêt, de fiscalité et des importations extérieures.

Comme les recettes dépendent du marché alors l'investissement marginal ne dépendrait que de la régulation soit $\Delta It = f(f(4 ti))$

Nonobstant le taux d'inflation(p) pour les raisons de son sens équivoque, au plan de la demande et de l'offre, l'action porte sur les autres taux. Parce que plus ces taux tendent à la baisse plus l'incitation à investir augmente. Ainsi l'investissement marginal dépend-t-il des variations marginales de l'impôt (f), du taux d'intérêt (i) et des importations (e) , soit un scalaire de forme :

$$\Delta It = [f(\Delta. f't) * f(\Delta. i t) * f(\Delta. e t)] .$$

Les variations des taux interviennent dans l'intervalle situé entre leurs niveaux plafond-plancher (ce dernier pouvant être nul).

Le montage de ce scalaire s'effectuerait par exemple de telle manière que la variation marginale de l'investissement privé serait celle nécessaire à même d'absorber l'excédent de l'offre de travail. Elle serait alors le résultat des effets multiplicatifs des taux ainsi conjuguées sachant par ailleurs que chacun des taux possède son propre poids d'influence (θ), selon le moment t et selon l'état économique et social, sur l'ensemble.

Aussi une décision cohérente doit nécessairement, mais non seulement, faire référence à ce quatuor de taux.

Pour résumer la cohérence de la décision comportementale, dans le cas algérien, sachant l'état des sciences et de la technologie, consisterait à résoudre le problème $\text{Max } (\Delta It) = f [\text{Min } (4 t.i)]$ où $\text{Min } (4 TI) = \theta_1 f + \theta_2 i + \theta_3 e + \theta_4 p$ soit la fonction objectif et $\theta_1, \theta_2, \theta_3, \theta_4$ soient les pondérations respectives des taux dénotant l'importance de leurs effets sur investissement privé, sous les contraintes délimitant les niveaux plancher- plafond soit :

$$0 < f < 17; 0 < i < 7; 0 < e < 22 \text{ et tels que ces taux soient } \geq 0.$$

C'est donc l'harmonie, qu'il va falloir chercher, entre ces taux et qui confère au décideur public la cohérence dans sa décision pour un développement cumulatif de gains améliorant les conditions de vie et de travail des populations.

Conclusion :

Les contradictions de l'économie algérienne générées par le fait de la décision publique peuvent être appréhendées par les dualités suivantes :

- trop d'Etat et trop de déliquescence,
- trop de dépenses publiques et crédits accordés à l'économie pour de faibles rendements et productivité,
- chômage relativement élevé alors qu'il existe pénurie de la main-d'œuvre en particulier pour travaux agricoles et métiers du bâtiment et activités annexes,
- développement à une échelle importante de la formation professionnelle et formation et recherche scientifique et développement sans entrainer de l'innovation au niveau de la production ou du moins à celui de l'organisation

Surpasser ces dilemmes revient simplement à faire sienne la réflexion que l'on prête à Einstein A. "pour résoudre un problème il faut changer l'état d'esprit qui l'a créé". Autrement dit l'approche scientifique et méthodologique de la décision initiant toute mesure, en particulier celle engageant l'avenir de la société, consiste en une critique aussi bien interne qu'externe fondée, par experts interposés, sur la concertation.

Ainsi l'analyse décision comportementale du décideur public, appliquée au contexte algérien, révèle que le retard de développement ne peut être ramené au seul fait de gap technologique. L'Algérie – de biens d'équipement, d'usines et de technologie en général- n'en ayant que trop importé : le retard économique et technologique est surtout à relativiser à son fait saillant savoir la cohérence dans la décision. La cohérence elle-même est à rapporter tant aux faits qu'aux théories sur lesquelles s'appuient les programmes de politique économique. Toute décision de politique économique doit être l'aboutissement de faits théoriques et de calcul économique sans équivoque conjugués aux quatre 't.i' tels qu'évoqués précédemment. Ce serait le comportement minimal à même d'atténuer les risques d'incohérence et d'initier un programme succinct de politique économique qui permettrait à l'opérateur privé, dans le contexte actuel, d'intégrer l'économie nationale pour en faire une machine de croissance et de compétitivité.

Références Bibliographiques

Addi L, (2012/2). «Sociologie politique d'un populisme autoritaire », *Confluences Méditerranée*, N°81, p. 27-40.

Bouchaour-Radia & Touil Ahmed, (2014). «Gouvernance et développement humain : Éclairage des concepts Et Etude comparative entre trois pays de l'Union du Maghreb Arabe (Algérie- Maroc - Tunisie) *Revue algérienne de développement économique N °01 / Déc 2014*

Boutaleb Kouider, (2014). « les élites au pouvoir : le temps des reconsidérations », *le Quotidien d'Oran le 20-02-2014*.

Cabantous Laure & Gond Jean-Pascal, (2012/6). «Du mode d'existence des théories dans les organisations : La fabrique de la décision comme praxis performative» *Revue française de gestion*, N° 225, p. 61-81.

Clare Harries, (2003). «Correspondence to what? Coherence to what? What is good scenario-based decision making? » *Technological Forecasting & Social Change* 70, 797–817

Cozic Mikaël, (2012/1). «Economie « sans esprit » et données cognitives », *Revue de philosophie économique*, Vol. 13, p. 127-153

Destanne De-B G, (1966). «Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale », *Economie appliquée*, t. XIX, n° 3-4.

Duran P, (2010/1). «L'évaluation des politiques publiques : une résistible obligation » *Introduction générale, Revue française des affaires sociales*, n° 1-2, p. 5-24.

Ferey Samuel & al, (2013/2).«L'apport de l'économie expérimentale dans l'élaboration des politiques publiques », *Revue française d'économie*, Volume XXVIII, p. 155-194

Gaffard J-L, (2013). «La macroéconomie à l'épreuve des faits », *Revue de l'OFCE*, 2013/5 N° 131, p. 57-103 –

Pisani-Ferry Jean, (2008). «Politique économique : avons-nous appris ? », *Revue économique* 2008/3, Vol. 59, p. 387-412.

Hai Vu Pham & André Torre, 2ème trimestre, (2012). «La décision publique à l'épreuve des conflits. Un cadre d'analyse des processus décisionnels au regard de l'expression des oppositions» *Revue d'économie industrielle* 138

Halbert White & Davide Pettenuzzo, (2014). «Granger causality, exogeneity, cointegration, and economic Policy analysis » *Journal of Econometrics* 178, 316–330.

Haryo Aswicahyono, Kelly Bird & Hal Hill, (2009). «Making Economic Policy in Weak, Democratic, Post-crisis States: An Indonesian Case Study» *World Development* Vol. 37, No. 2, pp. 354–370,

Heitz Jean-Michel, (2013/1). «La décision : ses fondements et ses manifestations », *RIMHE*, n°5, p. 106-117

Heiko H & Roland Herrmann, (2012). «The two dimensions of policy impacts on economic cohesion: Concept and illustration for the CAP» *Food Policy* 37 - 483–491

Hiroyuki T, (2008). «Behavioral models of decision making under risk and/oruncertainty with application to public sectors » *Annual Reviews in Control* 32 , 99–106

Hugon Philippe, (2003/4). «Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement : Albert Otto Hirschman et François Perroux », *Mondes en développement*, n° 124, p. 9-31

Journé Benoît & Raulet-Croset Nathalie, «La décision comme activité managériale située » Une approche pragmatiste, *Revue française de gestion*, 2012/6 N° 225, p. 109-128.

Julen Esteban-Pretel & Yasuyuki Sawada, (2014). «On the role of policy interventions in structural change and economic development: The case of post war Japan » *Journal of Economic Dynamics & Control* 40, 67–83.

Kartchevsky Andrée & Touil Ahmed, (2007). «Problématique de la libéralisation commerciale : étude empirique comparée des marchés de l'emploi» *uneca/cnrs 2007 (in CAPC/PNUD n°69 avril 2009)* .

Levrel Harold, (2008/2). « Les indicateurs de développement durable : proposition de critères d'évaluation au regard d'une approche évolutionniste de la décision », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 2, p. 199-222

Niklas H, (2013). «Corruption, inequalities and the perceived effectiveness of economic pro-environmental policy instruments: A European cross-national study» *environmental science & policy*

Randall G. Holcombe, (2013). «South Korea's economic future: Industrial policy, or economic democracy? » *Journal of Economic Behavior & Organization* 88, 3– 13

Reinhard N, (2009). «Control theory and economic policy: Balance and perspectives » *Annual Reviews in Control* 33, 79–88

Safarzyńska K, (2013). «Evolutionary-economic policies for sustainable consumption » *Ecological Economics* 90, 187–195

Touil Ahmed, (2014/12). «Influence des institutions sur la mobilisation des gains de productivité », *revue management FSEG.U. Tlemcen*

Trépan Inès, (2008/3). « La politique commerciale européenne et les pays en développement », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2012/39-40 n° 2164 - 2165, p. 5-65.

-ONS rétrospective, 1989 & 2012.

**ASSESSING THE IMPACT OF STRUCTURAL
CHANGES IN THE FINANCIAL SECTOR ON THE
ALGERIAN ECONOMY: A FINANCIAL SOCIAL
ACCOUNTING MATRIX APPROACH**

Karima **TOUATI***

Hamid **Kherbachi****

Abstract:

In the spirit of inter-industry analytical framework, this work examines the cross-institution relationship by means of a Financial Social Accounting Matrix multipliers model for the case of Algeria. Our purpose is to understand the role of structural institutional changes implemented in the financial sector and their contribution to overall economic growth. More specifically, we attempt to quantify these changes and their impact on production, income, transfers, and saving. The empirical investigation is based on the 2003 and 2011 Financial Social Accounting Matrices built for the Algerian economy and on the derived multipliers model. The analysis of backward and forward linkage indices and the results obtained from the hypothetical extraction method show that financial structural changes have led to an expansion of the production sectors and an increase of the income of the production factors and the resources of the institutional sectors

Keywords: Financial institutions, Multipliers model, Financial Social Accounting Matrix, Structural change, key sectors, Hypothetical Extraction Method, Backward and forward linkage indices.

Code JEL: E47-E50.

* MCB, Laboratoire Economie et développement, Université de Bejaia

** Professeur, Laboratoire Economie et développement, Université de Bejaia

Introduction

It is widely acknowledged that the efficiency of the financial sector is an important determinant of economic growth and a factor that conditions the success of economic policy. Carelessness towards the financial sector or excessive intervention that distorts the normal functioning of the market mechanism weakens economic growth (Berthélemy and Varoudakis, 1996).

Development and structural changes are highly interdependent. Most economists recognize this interdependence and some have emphasized the need of structural changes for growth. The accumulation of physical and human capital, changes in the composition of demand, trade, production and employment are considered as the core of economic structural transformation (Chenery, 1981). The process of modern economic growth also includes the changes that occur within the institutions and lead to structural changes (Syrkin, 2007). The structural changes within the financial institutions, which are the focus of our study, are an example. The development process requires that these structural changes take place both in the real sphere and the financial side of the economy.

However, the economic literature up until 2007 has not given much attention to macro-financial linkages and the economics discipline has failed to adequately integrate financial and macro-economic variables in the toolkits of macroeconomists. Starting in 2007, research stemming from the International Monetary Fund and some operational work began to concentrate more on macro-financial-related issues (Caprio, 2011). Our analysis attempts to contribute to this effort by providing an analysis of the Algerian case.

Algeria has experienced a long period of financial repression during which commercial banks have been unable to exercise their principal function of financial intermediary. The financial and monetary reforms of the 1990s and the early 2000s aimed at introducing market mechanisms based on the criterion of profitability in the financial sector. These reforms have led to structural changes in the financial sector through the liberalization of interest rates, the creation of a stock market exchange and financial institutions specialized in the long run financing, recapitalizing of commercial

banks, the opening of the sector to foreign competition, the creation of new financial institutions, the transformation of existing ones, the establishment of prudential regulation, the strengthening the powers of supervision, and the launching of microcredit programs.

In the 1990s, while the reforms have certainly brought significant improvements in the sector, the financial intermediation activity has remained limited, especially as far as the allocation of financial 11 endogenizing financial linkage. In recent years, several such Financial Social Accounting Matrix (FSAM) models have been constructed for developed and developing countries and used to address various issues. The methodological approach followed in this work in order to elaborate Algeria's FSAM is inspired by the work of Thorbecke (1985), Zantman (1994), and Andres Blancas (2003, 2006).

1.1. Literature review

According to Thissen (2001), attempts to integrate the financial sector in the Social Accounting Matrix framework have been made in the so-called *Totality Model* developed by L.Klein (1977) by combining the disaggregated Keynesian Macroeconomic demand approach using the Leontief Input-Output model and Compeland's flow-of-funds matrix¹. Roe (1985) suggested an approach to disaggregate capital account and financial claims. Robinson (1991) offered a schematic framework of practical use for the elaboration of FSAM. Following the latter author, Emini and Fofac (2004), Waheed and Ezaki (2006), Li Jia (2008), and Leung and Secrieru (2010) derived the multipliers models based on FSAM to evaluate the role of financial institutions in the economy.

Recently, Blancas (2006) has provided an alternative approach to construct the FSAM, which emphasizes the importance of interdependence of the real and financial spheres of the economy.. In this study, we refer to Blancas's approach because we seek to give due interest to the linkage between these two spheres in the Algerian economy.

Three central banks, namely, Bank of Indonesia, the European Central Bank, and Bank of Canada, have compiled FSAMs for their

¹ Flow of funds framework was firstly presented by Copeland (1952).

respective economies. The FSAM of Euro area, known as the Euro Area Accounting Matrix (EAAM), offers a framework describing the production structure, the inter-institutions flows, and the financial flows within the Euro region. It can be used to analyze the economic structure of this region including the development of financial transactions. In addition, the EAAM helps provide a better understanding of the transmission mechanism of monetary policy in the Euro region (Jellema et al., 2004). The Bank of Canada and Statistics Canada have built a detailed SAM for Canada for 2004 by adding income flows and financial flows to input-output data (Leung and Secieru, 2011).

1.2. Data sources and structure of Algeria's FSAM

Following Zantman (1994) and Blancas (2003 and 2006), the FSAM is composed of four sub-matrices. The Northwest sub-matrix lists the current operations as production, distribution, and use of value added. The South West sub-matrix details the structure of overall saving. The North East sub-matrix disaggregates capital formation and finally the Southeast sub-matrix represents the balance of flow of loanable funds (changes in monetary and financial assets).

The structure of the FSAM for the Algerian economy is divided into two parts: Real and financial. The real economy is composed of the following accounts: Activities account (1) involving the production sectors, a product account (2) that aggregates all goods and services produced by the productive sectors, factors of production accounts (3 and 4) (labor and capital) which outlines the formation of value added. Two current accounts of economic agents, precisely private sector (5)² and the public sector (6)³, describe inter-institutional transfers. A current account is also reserved for the Rest of the World, which outlines the current operations between the national economy and the outside (7).

The financial sector includes two capital accounts for economic agents (private and public sectors 8 and 9 respectively) describing the changes in their receivables and liabilities, two capital accounts involving financial institutions namely the central bank (10) and the

² Household and firms.

³ Government.

commercial banks (11) which trace changes in their assets and liabilities; and finally capital account for the Rest of the World (12). The structure of the FSAM for Algeria is shown in Table 1 of Appendix 1. We choose to build FSAM for the years 2003 and 2011 in order to evaluate the structural changes occurring in the financial sector and their implications in Algeria. For the construction of the real part of the FSAM, the sources of information used are taken from the Total Economic Tables (TET) for 2003 and 2011 published by the National Statistics Office (NSO). As for the financial part, most of the data sources are extracted from the Statistical Bulletin and reports of the Bank of Algeria.⁴

The FSAM that we have built contains imbalances between some rows and columns. These inequalities appear in the production account, the capital account of the government, the capital accounts of the Central Bank, commercial banks, and the Rest of the World. This causes inconsistency in our accounting framework. It is therefore necessary to adjust the framework to achieve a coherent FSAM. By an iteration process inspired by the RAS method, we have addressed these imbalances. The results of the estimation of these matrices are given in Table 2 and 3 of Appendix 2. The empirical framework is described in Box 1 of Appendix 2.

2. Brief overview of the empirical literature based on the fsam multiplier model

The increasing use of the multiplier SAM approach to assess policy impact, the structural changes, and the identification of key sectors is justified by the fact that the SAM endogenizes the links between production, income generation, and income allocation.

2.1. Definition and hypothesis

The SAM multiplier model is defined as an extension of the Input-Output Model. It is a static model that allows for short-term inferences. Indeed, it captures not only the input-output flows, but also the flows of household expenditures on goods and services and firms' payments to households for factor services. Unlike the Input-Output Multiplier Model, however, the SAM multiplier model captures

⁴ For more details, see Touati and Kherbachi (2011).

income and household consumption linkages, thereby permitting an assessment of the global effect of specific changes in the economy.

Faizullaey et al. (2001) emphasize the fact that the SAM multiplier model possesses the following peculiarities: Ability to forecast the GDP based on aggregate demand fluctuations (The Keynesian approach); Causal links between intermediate and final production sectors (The Input-Output Table); Causal links between money supply and inflation rate (The Kalecki model); Causal links between household income and consumption (The Stone model).

The analyses based on the SAM multiplier assume that prices and wages are sticky and do not instantaneously clear the market. In such an approach, inferences are based on quantities and only activity levels may vary. Functional relationships are often taken to be linear in the financial SAM column and the models are demand-driven as the supply side is not a constraint on economic activities, especially when the production function is of a Leontief specification type (Emini and Fofac, 2004).

2.2. Recent applications of the FSAM multiplier model

Despite these restrictions, the SAM multiplier framework has been widely used to study the distribution of income (Roland-Holst and Sancho, 1992), the short-term effects of fiscal policies (Whalley and Hillaire, 1987), the sources of growth, and the sectoral distribution of resources. More recently, this framework has been used to analyze the effects of financial crises.

The work of Emini and Fofac (2004) focuses on the growth and income effects of public investment and capital expenditures using the financial SAM multiplier model. These authors find that the estimated values of the financial side multipliers of the Multiplier Matrix are relatively low for most accounts except for non-financial companies.

Waheed and Mitsuo (2006) use the production, social accounting, and financial social accounting multiplier models to identify the sectors and institutions of Pakistan's economy that have an accelerating effect on growth.

Using a financial SAM multiplier analysis, Li (2008) conducts a broad review of changes in China's financial sector, which resulted in

the establishment of a consistent accounting system for the Chinese economy. This concludes that the links between the real economy and the financial sector has significantly contributed to the country's economic growth.

Tsujimura and Tsujimura (2011) describe the US subprime mortgage crisis within the framework of the balance sheet economics, which has originally been proposed by Stone (1966) and Klein (1977, 1983). Since it is almost impossible to collect all the balance sheets of economic entities, they use flow-of-funds accounts instead to simulate the negative consequences resulting from home mortgage delinquencies. They show that the pass-through sequence converges when the original delinquency is made up by loss of net worth in any of the economic entities. Most of the losses have been incurred by "Households and Nonprofit Organizations" and the "Rest of the World". A portion of pass-through losses has been also incurred by foreign countries with excess external assets such as Japan and Ireland.

Ogawa et al. (2012) extend the input-output analysis to study the propagation mechanism of balance sheet deterioration in financial institutions and firms during the late 1990s and early 2000s (the so-called "lost decade") in Japan by using a unique input-output table augmented by firm size and linked to the balance sheet conditions of financial institutions and firms. They find that the lending attitude of financial institutions affected firms' input decision in the late 1990s and the early 2000s. These authors also perform simulation exercises to evaluate the effects of changes in the lending attitude toward small firms, which is not as favorable as that toward large firms, on sectorial allocations. They show that output increased for small firms and decreased for large firms. They report a non-negligible change in output (about 5.5% of the initial output of each sector). In particular, it exceeded 20% in textile, iron and steel, and fabricated metal products.

Using the first financial social accounting matrix (FSAM) constructed for the Philippine economy, Francisco et al. (2013) identify sectorial vulnerabilities and strengths for the economy. They perform an expanded multiplier analysis that incorporates three stages of inter-linkages (direct, indirect, and induced), backward and forward linkage indicators, and value-added multipliers. This framework

allows them to estimate multipliers quantifying both the sectoral and overall impact of any given change in the institutional and industrial structure as well as in the economic behavior of agents. They extend the multiplier analysis to estimate the impact of the global financial crisis on the productive sectors. Their findings highlight the widespread linkages of the financial intermediation sector with other industries, thus underscoring the importance of efforts to safeguard financial stability.

Piamchan (2011) studies the linkages between the property market and the commercial banking sector and their impact on the Thai economy. In addition to using Input-Output and SAM models, a Financial SAM model is adopted to study the impact of the commercial banking sector. Their results show that Thailand has a strong backward linkage, which implies that a crisis in the property sector would lead to a banking crisis and eventually to an economic crisis. In addition, the paper shows that the economic impact found by using a Financial SAM methodology is higher than those from SAM.

3. Assessing structural change in the financial sector using a real financial multiplier model

The empirical literature on the identification of key sectors, based on the input-output analysis typically assumes that the relationship between production, income generation, and use of income are exogenous. By focusing exclusively on production, the approach missed crucial links. The real SAM multipliers that endogenize linkages between production, income generation, and income expenditure provide a better way of identifying key sectors in the economy. Hajnovicova and Lapisakova (2002) apply the method of Rasmussen on multipliers of the input-output table and those of the SAM to determine the upstream and downstream connections. Cardenete and Sancho (2006) propose to extend the hypothetical extraction methodology for SAM to identify key sectors. Cardenete and al. (2009) use the methodology developed by Rasmussen and the hypothetical extraction method, and backward linkages indices based on SAM to identify key sectors.

3.1. The structure of the SAM multiplier model

In order to derive a multiplier model from FSAM, we follow the approach of Defourny and Thorbecke (1984). The multiplier analysis starts by dividing the accounts of the Financial Social Accounting Matrix into two categories: Endogenous and exogenous accounts.

Let Y represent the total of each endogenous account, X the exogenous accounts, N the matrix of transactions between endogenous accounts, and A the average expenditure propensities matrix obtained by dividing each element of the matrix N by the total of the corresponding column. By construction, we have then:

$$Y = AY + X \quad (1) \quad \text{or} \quad Y = M X \quad (2)$$

Where $M = (I - A)^{-1}$ is the Multiplier Matrix. The element M_{ij} of this matrix measures the increase in the income of account i following a unitary exogenous injection received by account j .

3.2. Backward and forward linkage analysis applied to FSAM

Blancas (2003 and 2006) suggests that in order to investigate the links between financial side and real side of the economy, matrices of multipliers should be calculated. The following citation from Blancas (2006) illustrates the approach: “In the SAM framework the cash flow transactions among institutions are classified in current and capital accounts that are registering the current income-spending and liabilities-assets transactions, respectively. As a result, there are two kinds of backward- forward linkages: current account and financial linkages. In a backward current account linkage, the increase of an institution’s demand will imply increased current spending. Meanwhile, in the forward current account linkage, there will be more cash flows as current incomes. On the other hand, in the backward financial linkage, an institution is lending to other institutions, thus increasing its capital assets. Finally, in the forward capital linkage, an institution is borrowing from other institutions, thus increasing its liabilities.”

We have retained the account of current government transactions as exogenous and then assessed the extent to which the financial account and the real account are connected in the economy following an injection into this State account. The sum over the column, i.e.,

over the index j of the M_{ij} elements indicates the total effect due to backward linkages while that over the row, i.e., over the index i of the M_{ij} indicates the total effect due to forward linkages (See Appendix 3).

The comparison between forward linkages indices of different accounts of the FSAM of 2003 and 2011 (see Table 1 below) shows that the account of commercial banks and the central bank exhibit the lowest forward linkages for these two years. This means that the expansion of the economic activity through fiscal policy does not lead to an expansion of the financial side of the economy. However, in 2011 the forward linkage has improved. This improvement can be explained by the financial and monetary reforms conducted in the 1990s and the early 2000s.

Table N°1: Comparison of forward linkages indices

Endogenous accounts	2003	2011
1. Activities	32.5938	30.7295
2. Product	39.7403	38.9279
3. Labor	3.4373	3.695
4. Capital	12.2157	17.7229
5. Private Sector	17.1494	23.0562
7. Rest of the World	5.932	8.6477
8. Private Sector	6.1799	10.0443
9. Government	-1.122	3.246
10. Commercial Banks	1.3984	3.9896
11. Central Bank	0.8514	3.4939
12. Rest of the World	-0.8369	0.6437

Sources: Computed by the authors from the 2003 and 2011 FSAM for Algeria.

Unlike forward linkages indices, account of commercial banks and central bank exhibit higher backward linkages. A remarkable improvement can be seen in the evolution of backward linkages indices between 2003 and 2011 (See Table 2 below).

Table N°2 : Comparison of backward linkages indices

Endogenous accounts	2003	2011
1. Activities	11.308	10.9239
2. Product	11.5803	11.0688
3. Labor	11.2629	10.5617
4. Capital	11.2629	10.5617
5. Private Sector	10.2629	9.5617
7. Rest Of the World	10.235	8.79
8. Private Sector	14.2785	14.5561
9. Government	7.4748	16.8077
10. Commercial Banks	7.1799	16.715
11. Central Bank	7.1793	17.8249
12. Rest of the World	15.5148	16.8252

Sources: Computed by the authors from the 2003 and 2011 FSAM for Algeria.

3.3. Application of the hypothetical extraction to the FSAM

The Hypothetical Extraction Method (HEM) measures the importance of a sector by analyzing the extent of the consequences of its elimination from the economy. The HEM approach has been used for the analysis of water use (Duarte et al., 2004), for detecting key sectors in an economy (Andreosso- O'Callaghan and Yue, 2004), and to study the economy-wide roles of different sectors such as the agriculture sector (Cai and Leung, 2004), the construction sector (Song et al., 2006), and the real estate sector (Song and Liu, 2007). Los (2004) has identified integrated the HEM in a dynamic input-output growth model to identify strategic industries. Kay et al. (2007) has used the HEM applied to SAM to measure the role of the sector of services while Cardenete and Sancho (2006) and Cardenete et al. (2008) use the HEM based SAM for key sectors identification.

In this paper, we extract commercial banks of the two RFSA and examine the consequences. To do this, we simply replace the value of the expenditure coefficients of commercial banks by zero. The results obtained are summarized Table 3 below. We see from this table that under the hypothesis of increased public spending, the extraction of commercial banks from FSAM generates the following losses: the

sectors' activities diminish by 27% of their production in 2011 (comparatively to 2003, losses are limited to 23%), wages decrease by 20% (while in 2003, the wage decreases only by 3%) and corporate profits declines by 26 %, the private sector loses 23 % of its income and 37% of its financial resources

Table N°3: Losses due to the extraction of commercial banks accounts

Endogenous accounts	Before extraction (2003)	After extraction (2003)	Before extraction (2011)	After extraction (2011)
1. Activities	32.5938	25.0676	30.7295	22.2393
2. Product	39.7403	30.2735	38.9279	27.811
3. Labor	3.4373	3.3288	3.695	2.9503
4. Capital	12.2157	13.1953	17.7229	13.1026
5. Private Sector	17.1494	18.3745	23.0562	17.53
7. Rest of the World	5.932	6.3699	8.6477	6.4639
8. Private Sector	6.1799	6.0251	10.0443	6.2959
9. Government	-1.122	-0.0522	3.246	1.5197
10. Commercial Banks	1.3984	1	3.9896	1
11. Central Bank	0.8514	1.2708	3.4939	2.2941
12. Rest of the World	-0.8369	-0.7508	0.6437	0.2548

Sources: Computed by the authors from the 2003 and 2011 FSAM for Algeria.

4. Effect of structural changes in the financial sector

The recent financial decisions made by the government, including the supply of credit facilities, the rate subsidy of the mortgage loans rates, and the establishment of investment funds have led to an increase in national production and in income for economic agents.

4.1. Algeria's financial policy

Financial constraints constitute one of the main obstacles to the growth of the private sector in Algeria. From the beginning of the 1990s, the government has been attempting to encourage the emergence of this sector, in particular, the development of small and medium enterprises (SMEs). This was done through various initiatives, including new investment codes, specific programs for

SMES or micro-enterprises such as those launched by the National Agency for Support to Youth Employment (NASYE), the National Agency for Investment Development (NAID), the National Unemployment Insurance Fund (NUIF), and the National Agency for Management of Microcredit (NAMM). Guarantee funds such as the Guarantee Fund loans to SMEs (GARF) and the Credit Guarantee Fund and SME investments were also established to provide the necessary support for the debt solvency of private companies.

Following the measures implemented in 2011 aimed at improving access to microcredit, NAMM loans have been increasing at an impressive rate. While in 2005 the number of loans granted by this agency was equal 3329, since 2010 its average annual increase is about 100.000. This strong increasing trend is due to the combination of several factors related to the easing of administrative procedures and the providing of support to the banking commitments associated to projects.⁵

From 1996, the year of its establishment in 1996, until 2004, the NASYE has allowed the creation of 183,124 companies and about 485,704 jobs. The number of businesses created nearly doubled between 2008 and 2009 and between 2010 and 2011.⁶ Similarly, the number of mico-enterprises created under the NUIF device has considerably increased. Indeed, between January the 1st and August the 31st 2011, this agency has approved 57,490 projects submitted by young promoters. This represents an increase of 477% compared to the same period in 2010.⁷

In addition to these private entrepreneurship-dedicated agencies, the National Investment Fund (NIF) plays an increasing role in the financing of SMEs, including through the creation of 48 regional offices. Private investment funds for SMEs begin to develop, including seed and venture capital funds.

Moreover, the agricultural sector, as a substantial source of employment, has benefited in 2011 from a series of decisions, such as the allocation of subsidized loans worth 1 million dinars per hectare

⁵ ANGEM Data extracted from www.angem.dz.

⁶ Statistics of ANSEJ, from the Direction Générale de l'ANSEJ.

⁷ Statistics of CNAC extracted from the Regional Direction of CNAC.

for land development and the creation of farms. In addition, the granting of subsidized credits for the benefit of agro-industry units as well the establishment of a guarantee scheme for bank loans to farmers should boost the agricultural sector.

Measures taken under the 2009 Finance Act such as the subsidy of the mortgage loans rates should also make housing more affordable and thus stimulate the growth of the construction and public works sector. According to the report of Bank of Algeria, the outstanding mortgage loans increased from 149.4 billion dinars at the end of 2009 to 171.1 billion dinars at the end of 2010, to 203.1 billion dinars at the end of 2011, to reach 257.7 billion dinars at the end of 2012, corresponding to an increase of 26.9% against 18.7% in 2011 and 14.5% in 2010.

The 2012 report of Bank of Algeria noted the uptrend medium and long terms credits the relative share of which has reached 68.3% of the outstanding loans distributed in late 2012 against 31.7% for short-term loans. The uptrend began after 2006 resulting, in particular, in the increase of long-term loans (29.2% in 2012) distributed to finance investments in the sectors of energy and water. At the end of 2012, medium and long-term loans distributed by public banks represented 73.9% of their total credit against 68.7% at the end of 2011 and 63.1% at the end of 2010. The share of loans to private companies and households in the total lending by banks stood at 52.3% against 53.2% in 2011.⁸

4.2. Effect of increase of credits

In this section, we assume that the accounts of Commercial banks and Central Bank are exogenous and evaluate the effect of structural changes in the financial sector on production and income. We adopt the same approach as in Section 3, but here, Commercial banks and Central Bank accounts are taken out of the matrix of the endogenous accounts. Multiplying each of the matrix multiplier (M) by the vector of exogenous injections ΔX , i.e. forming $M.\Delta X$, gives the effect of an increase of credit to the private sector on the economy. We set the elements of the vector ΔX equal to zero except the eighth,

⁸ Bank of Algeria (2012).

representing credit to the private sector, which we set equal to one. The results obtained are shown in Table 4 and Figure 1 below.

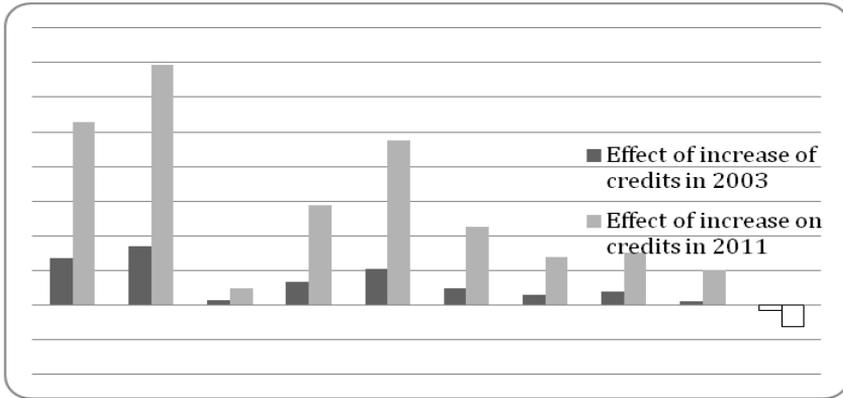
The structural changes in the financial sector have led to increases in the production sectors, the income of production factors, and the resources of the institutional sectors. In 2003, the impact of the financial sector on the production sector represents only 13.5 units. In 2001 this effect jumps to 52.95 units. However, the effect on labor compensation has only slightly improved going from 1.25 units in 2003 to only 4.64 units in 2011. In contrast, the return on capital was remarkably influenced going from 6.5834 units in 2003 to 28.81 units in 2011. This improvement can be explained by the implementation of microcredit programs and the investment funds made available to finance SMEs.

Table N°4 : Effect of increase of credits (2003 and 2011)

Endogenous account	2003	2011
1. Activities	13.5321	52.9528
2. Product	17.0216	69.3371
3. Labor	1.2571	4.6440
4. Capital	6.5834	28.8169
5. Private Sector	10.2186	47.6355
6. Government	4.7697	22.5952
7. Rest of the World	3.0179	13.7559
9. Private Sector	3.8367	15.1502
10. Government	0.9413	10.1529
12. Rest of the World	-1.6490	-6.4666

Sources: Computed by the authors from the 2003 and 2011 FSAM for Algeria..

Figure N°1 : Effect of increase of credits (2003 and 2011)



Sources: Computed by the authors from the 2003 and 2011 FSAM for Algeria.

Conclusion

The FSAM, as a general equilibrium data framework, is a useful analytical tool for constructing models within which transmission mechanisms between the real and financial sectors of the economy can be examined. This work provides a comprehensive analysis of the structural roles and the relative importance of not only sectors' activities but also of institutional economic decision makers, such as the private sector, the government and the financial institutions, based on their contribution to GDP, Gross Capital Formation, Final Consumption, and Financial Transactions.

The simulations based on the Financial SAM allowed us to understand the link between the financial and real spheres of the economy. The Backward and Forward linkage analysis applied to the RFSA Matrices indicates that the commercial banks and the central bank present the lowest forward linkages indices and the strongest backward linkages indices. This means that the expansion of economic activity through fiscal policy does not necessarily lead to the expansion of the financial sector, whereas the latter induces the expansion of the real sphere through the increase of the private sector credit.

The Hypothetical Extraction methodology applied to the Financial Social Accounting Matrices shows that the structure of the banking

sector in Algeria has changed. Sectors of economic activities and the factors of production have suffered considerable losses in 2011 following a hypothetical extraction of commercial banks. Comparatively to 2011, these losses were not substantial in 2003. This highlights the structural changes operated in the financial sector. These changes have led to a growth of the production sectors and an increase of income of production factors and resources of the institutional sectors.

Appendix 1

Structure of FSAM for Algeria

Table A1.1: Structure of FSAM for Algeria

Accounts	1	2	3	4	5	6
1.Activities		Domestic output				
2. Product	Intermediate demand				Consumption Spending of Private Sector	Consumption Spending of government
3. Labor	Labor compensation					
4. Capital	Gross operating surplus					
5.Private sector			Labor compensation	Gross operating surplus		Subsidies for enterprises and social benefit
6. Government	Taxes on production	Value Added taxes & duties taxes on import			Income taxes and social contribution	
7. ROW		Import Payments			Current transfers sent by private sector for ROW	Current transfers sent by government for ROW
8.Private Sector					Private Savings	
9.Public Sector						Public Savings
10.Commercial banks						
11.Central Bank						
12.ROW						

Sources: Constructed by the authors

Table A1.1 (continued) : Structure of FSAM for Algeria

Accounts	7	8	9	10	11	12
1. Activities						
2. Product	Export	Investment Demand of private sector	Investment Demand			
3. Labor						
4. Capital						
5. Private sector	Transfers from ROW to private sector					
6. Government	Transfers from ROW to government					
7. ROW						
8.Private sector				Credit to enterprises		
9.Public Sector		Deposits		Public sector lending by commercial banks	Public sector lending by central bank	foreign debt of private sector
10. Commercial banks		Deposits	Deposits of government in commercial banks		Refinancing for commercial banks	Δforeign debt of government
11.Central Bank		Currency in circulation	Deposits of government in central banks	ΔReserves of commercial banks		foreign debt of Commercial banks
12.ROW	Current account balance			Net foreign assets	Net foreign assets	foreign debt of Central Bank

Sources: Constructed by the authors.

Appendix 2

Construction of FSAM for Algeria: 2003 and 2011

Table A2.1 : FSAM for Algeria, 2003 (in billions of DZD)

	1	2	3	4	5	6
1. Activities		6397422.5				
2. Product	2089464.9				2089319.2	245550.2
3.Labor	594341					
4. Capital	3112652.7					
5. Private Sector			594341	3112652.7		933902.2
6. Government	600963.9	399003.6			1252919.2	
7.Rest of the World		1250630.2			174703.2	1 399.80
8. Private Sector					1314447.3	
9. Government						1074476
10.Commercial Banks						
11. Central Bank						
12.Rest of the World						
Total	6397422.5	8047056.3	594341	3112652.7	4831388.9	2255328

	7	8	9	10	11	12	Total
1. Activities							6397422.5
2. Product	2013436.3	996677.4	612608.3				8047056.3
3. Labor							594341
4. Capital							3112652.7
5. Private Sector	190493						4831388.9
6. Government	2 441.60						2255328.3
7. Rest of the World							1426733.2
8. Private Sector				113431	-100	4154.1	1431932.4
9. Government		4102		-35389	-159300	-99071.8	784817.3
10. Commercial Banks		317153	4680		0	5269	327102
11. Central Bank		114000	167529	191700		-32082	441147
12. Rest of the World	-779637.7			57360	600547		-121730.7
Total	1426733.2	1431932	784817.3	327102	441147	-121730.7	

Sources: Computed by the authors from the Total Economic Table for 2003 and Reports of Bank of Algeria for 2004 and 2003.

Table A2.2 : FSAM for Algeria, 2011 (in Billions of DZD)

	1	2	3	4	5	6
1. Activities		16000361.0				
2. Product	4697456.2				5423938.5	57709.7
3.Labor	1403549.6					
4. Capital	8706831.3					
5. Private Sector			1403549.6	8706831.3		3976996.743
6. Government	1192523.9	836391.2			4626558.647	
7. Rest of the World		4114739.8			1709.99	40175.2511
8. Private Sector					4341892.3	
9. Government						2753883.406
10.Commercial Banks						
11. Central Bank						
12. Rest of the World						
Total	16000361.0	20951492	1403549.6	8706831.3	14394099.44	6828765.1

les cahiers du cread N° 115

	7	8	9	10	11	12	Total
1. Activities							16000361
2. Product	5630649.3	2827739.3	2313999.0				20951492.0
3.Labor							1403549.6
4. Capital							8706831.3
5. Private Sector	306721.8						14394099.44
6. Government	173291.4						6828765.1
7.Rest of the World							4156625.041
8. Private Sector				458034	382	-1020	4799288.3
9. Government		390329.7		312262	125	-900	3455700.106
10.Commercial Banks		888281	46196			-51001	883476
11. Central Bank		692 938.30	1095505.106	65318		22487.594	1876249
12.Rest of the World	-1954037.46			47862	1875742		-30433.456
Total	4156625.041	4799288.3	2904595.0	883476	1876249	-30433.406	

Sources: Computed by the authors from the Total Economic Table for 2011 and Reports of Bank of Algeria for 2012 and 2011.

Box 1: reading FMSAM of 2011

Input-output transactions among different sectors in the economy are aggregated in the total uses of output in row 1 and total production costs in column 1. In row 1, the sources of production activities incomes are received from the supply of different kinds of commodities and also the supply of intermediate commodities to other production activities.⁹ Thus, these revenues are represented as a gross output of activities (intersection with column 2)¹⁰. The column 1 represents total gross input from the market production cost and revenue. The intersections between column 1 and row 2 shows that sales revenues of each production activities in part of purchasing raw materials.¹¹, the rest of the production costs (value added) at the intersection with row 3 and 4 indicates the values of paid out to the factors of productions in form of wages (labor)¹², and profits (capital)¹³. Activities account pay also taxes Related to the production to the government whose value is extracted from TET (1207352 DA). The value of all goods services transactions are extracted from Total Economic Table in 2011 published in 2012 by National Office of Statistics.

In column 2, goods and services pay the value of goods and services produced by activities (domestic production) into the activities accounts (16000361.0) and pay the value of imported products to the rest of the world account (intersection with row 7; 4114739.8). The prices used for evaluating goods and services are market prices, which include indirect taxes (intersection with row 6; 836391.2)¹⁴. Their receipts (row 2) proceed from: sales in the domestic market of intermediate products to activities (4697456.2; intersection with column 1), final goods to private sector

⁹ All digits are in millions of DA

¹⁰ The value of output of activities account is extracted from the TET (gross output is equal to 16000361.0 in 2011).

¹¹ The value of Intermediate demand of activities is extracted from the Total Economic Table (TET) of 2011 (4697456,2 million DA)

¹² This value is calculated from TET data , wages and salaries paid by both “Corporations and Quasi Corporations” (791581,7) and “Households and Individual Businesses” (611967,9)(1403549.6 million in 2011)

¹³ 8706831.3 DA million

¹⁴ The Value Added Tax and Customs Duties and , see TET of 2011

(consumption of household)¹⁵ and government for consumption¹⁶, investment goods to the capital account of private sector (2827739.3)¹⁷ and government (2313999.0)¹⁸

Factor accounts (3 and 4) show how value added is distributed to the factors of production, and how the factor income is transferred to private sector. The row entry in the labor account represents the compensation of employees (wages and salaries), which the labor receives from the sale of their services to the activities. Income payment received by the capital factor account in the form of rent and profit is computed as a residual payment. In the column (3 and 4), the labor account pays wages and salaries to households, whereas the capital account pays capital income to firms; in our FSAM, all the value added is distributed to private sector since the latter represents households and firms (intersection of column 3 and 4 with row 5).

In row 5, private sector income includes factor incomes (10110380.9 million DA) and compensation of employees paid by the government (2354732), public transfers form of social benefits (807555.1), operating grants (14828.1) and transfers from the Rest of the World (306721,8). In column 5, expenditure consists of final consumption (5423938.5), direct and indirect taxes and social contributions paid for government (see the intersection of column 5 and row 6; the value is equal to 4626558.647), and transfers paid to the Rest of the World (80058 7)¹⁹, with residual saving transfer to

¹⁵ The Final Consumption of Household is calculated from TET, the value is equal to 5423,938.5 million DA.

¹⁷ The value of private sector investment (2827739.3 million DA) consists of Gross Fixed Capital Formation of Corporations and Quasi Corporations (CQC) and of the Households and Individual Businesses (HIB) (ie: 22956236 M DA) Inventory changes of (CQC) and those of HIB (which amount is equal to 494243 M DA) and net acquisitions of land of CQC and HIB (37,872.7 M DA).

¹⁸ The value of government investment is equal to 2313999 million DA, see TET of 2011

¹⁹ the amount of institutional transfers is calculated using the method for the allocation of expenses, for more details see Fofana Ismail (2007)

their capital account²⁰ of the private sector (see the intersection of column 5 and row 8; 4341892.3)²¹.

In row 6, Government receipts are taxes on production (1192523.9), imports (836391.2) and income (indirect and direct taxes, 4626558.647) and current transfers from abroad (173291.4). Expenditures of government are on current consumptions (57709.7), transfers to the household and firms (3976996.743), and transfers to the rest of the world (40175.2511); while government savings are transferred to the capital account of government (see the intersection of column 5 and row 9; the amount of government saving is equal to 2753883.406)²².

The rest of the world account represents all the transaction between the domestic economy and foreign countries. The rest of the world (ROW) receipts are payments of domestic economy for imports and public current transfer to abroad. The rest of the world expenditures are payments for exports, transfer to domestic economy (household and government) and foreign savings (net foreign capital inflow or current account deficit, the value is equal to -1954037.4)²³.

The capital account shows in the rows institutional savings and liabilities adding to investment finance. The columns register the use of investment funds by private sector and Government. The values contained in the financial sub-matrix are expressed in terms of annual variation (gap of asset value between 2011 and 2010) reflecting changes in assets and liabilities of various financial accounts.

In row 11, private sector take loans from both the banking system (commercial banks, 458034)²⁴ and foreign sources (-1020)²⁵ by direct indebtedness, The "other receivables" post in the balance sheet of the

²⁰ The difference between income and spending in the current account leads to institutional saving which can be positive or negative registered in capital accounts

²¹ This amount represents the resources-uses balance of private sector account

²² This amount represents the resources-uses balance of government sector account

²³ This amount represents the resources-uses balance of ROW account

²⁴ This is the difference between the amount of credits to the economy granted by commercial banks between 2011 and 2010 (3724747 - 3266712 = 458035), see Statistical Bulletin of the Bank of Algeria, monetary retrospective statistical series 1964-2011 published by the Bank of Algeria, P 62.

²⁵ The Foreign debt of private sector is estimated to (-1020)

Bank of Algeria is considered, in our case, as a claim on the private sector with a value of (382)²⁶. On the other hand, Assets of private sector includes deposits in the commercial banks (888281) currency and coins emitted by the central bank, deposits in Treasury (intersection with the government row, 390329.7)²⁷.

Public sector gets financial resources from commercial banks (312262)²⁸, the central bank (65318), private sector as deposits at the Treasury and the Rest of the World whose, those the value is extracted from the position of Treasury operations (-900)²⁹. Assets of Public sector consist in deposits in commercial banks (46196)³⁰ deposits at the Bank of Algeria (1095505.106)³¹. **Assets of commercial banks** include credit to private sector (intersection with column10, 458034) and Government (rows 9, 312262) and reserves for demand deposits on central bank (row 11, 65318) and Net foreign assets (row 12, 47862). Liabilities registered in row 10 include demand deposits from private (888281) and government sector (46196) and net debt with the foreign sector (row 10, column 12, - 51001).

In The column of the central bank account shows the credit to private (382) and public sectors (125), and foreign exchange reserves (1875742). The row of the central bank account registers the currency and coins held by private sector (692 938.30), reserves for demand deposits from commercial(65318), and public sector (1095505.106), and net debt with foreign sector (22487.594)

²⁶ Idem, P 65

²⁷ Statistical Bulletin of the Bank of Algeria, monetary retrospective statistical series1964-2011 published by the Bank of Algeria, P 69

²⁸ The value is calculated from the situation of banks (1462327 - 1150065 = 312262 M DA)

²⁹ government register negative asset transactions with the ROW

³⁰ See Statistical Bulletin of the Bank of Algeria, monetary retrospective statistical series1964-2011 published by the Bank of Algeria p70. The amount is calculated from data on the situation of Creator banks Currency (346369-302987 = 43382) + (17301-14487 = 2814) = (46196).

³¹The Value is calculated from data on the situation of the Bank of Algeria; See Statistical Bulletin of the Bank of Algeria, monetary retrospective statistical series1964-2011 published by the Bank of Algeria.,p 66.

In the row 12, the foreign accounts shows the foreign exchange reserves hold by central bank (1875742) and commercial bank (47862) ; on the column side, net direct indebtness of the private sector, government and banking system.

Appendix 3

Evaluation of structural changes of the financial sector using backward and forward linkage applied to FSAM, 2003 and 2011

Table A3.1 : Backward and forward linkages applied to FSAM, 2003

Endogenous accounts	1	2	3	5	6	7
1. Activities	3.4004	3.1793	2.3508	2.3508	2.3508	3.0631
2. Product	3.0194	3.9991	2.9569	2.9569	2.9569	3.8529
3.Labor	0.3159	0.2954	1.2184	0.2184	0.2184	0.2846
4. Capital	1.6543	1.5467	1.1436	2.1436	1.1436	1.4902
5. Private Sector	2.0427	1.9344	2.4351	2.4351	2.4351	1.9978
7.Rest of the World	0.5432	0.6915	0.5477	0.5477	0.5477	1.6711
8. Private Sector	0.6142	0.5917	0.7265	0.7265	0.7265	0.6655
9. Government	-0.2158	-0.3373	-0.1823	-0.1823	-0.1823	-1.0667
10.Commercial Banks	0.145	0.1472	0.1673	0.1673	0.1673	0.2052
11.Central Bank	0.0254	-0.049	0.0715	0.0715	0.0715	-0.4454
12.Rest of the World	-0.2367	-0.4187	-0.1726	-0.1726	-0.1726	-1.4833
Total	11.308	11.5803	11.2629	11.2629	10.2629	10.235
	8	9	10	11	12	Total
1. Activities	3.1795	3.1797	3.18	3.1797	3.1797	32.5938
2. Product	3.9994	3.9997	3.9999	3.9996	3.9996	39.7403
3.Labor	0.2954	0.2954	0.2954	0.2954	0.2954	3.4373
4. Capital	1.5468	1.5469	1.5470	1.5469	1.5469	12.2157
5. Private Sector	1.9345	1.9347	1.9348	1.9347	1.9347	17.1494
7. Rest of the World	0.6915	0.6916	0.6916	0.6916	0.6916	5.932
8. Private Sector	1.6412	0.5652	0.8629	0.4596	0.4878	6.1799
9. Government	0.0081	0.9676	0.7022	1.0617	1.0366	-1.122
10.Commercial Banks	0.3537	0.1252	1.1267	0.0165	0.0454	1.3984
11. Central Bank	0.3999	0.3604	1.2966	1.8308	0.706	0.8514
12. Rest of the World	0.2285	0.1347	1.5847	2.1173	1.5911	-0.8369
Total	14.2785	7.4748	7.1799	7.1793	15.5148	

Sources: Computed by the authors from the 2003 FSAM for Algeria..

Table A3.2 : **Backward and forward linkages applied to FSAM, 2011**

Endogenous accounts	1	2	3	5	6	7
1. Activities	3.0957	2.8521	1.9913	1.9913	1.9913	2.4845
2. Product	2.7441	3.7346	2.6074	2.6074	2.6074	3.2532
3.Labor	0.2715	0.2501	1.1746	0.1746	0.1746	0.2179
4. Capital	1.6847	1.5521	1.0836	2.0836	1.0836	1.3521
5. Private Sector	1.9959	1.8564	2.2961	2.2961	2.2961	1.6909
7.Rest of the World	0.5391	0.7337	0.5123	0.5123	0.5123	1.6391
8. Private Sector	0.5683	0.4252	0.7018	0.7018	0.7018	-0.0446
9. Government	0.0226	-0.0585	0.0629	0.0629	0.0629	-0.3858
10.Commercial Banks	-0.0587	-0.2473	0.022	0.022	0.022	-1.0308
11.Central Bank	0.1587	0.1644	0.1747	0.1747	0.1747	0.22
12.Rest of the world	-0.098	-0.194	-0.065	-0.065	-0.065	-0.6065
Total	10.9239	11.0688	10.5617	10.5617	9.5617	8.79
	8	9	10	11	12	Total
1. Activities	3.0383	3.5482	3.2448	3.246	3.246	30.7295
2. Product	3.9783	4.6461	4.2488	4.2503	4.2503	38.9279
3.Labor	0.2665	0.3112	0.2846	0.2847	0.2847	3.695
4. Capital	1.6534	1.931	1.7658	1.7665	1.7665	17.7229
5. Private Sector	1.9776	2.3095	2.112	2.1128	2.1128	23.0562
7. Rest of the World	0.7815	0.9127	0.8347	0.835	0.835	8.6477
8 . Private Sector	1.7955	0.9011	1.4325	1.4305	1.4304	10.0443
9. Government	0.2819	1.2135	0.6598	0.6619	0.6619	3.246
10.Commercial Banks	0.3822	0.3867	1.5248	1.4832	1.4835	3.9896
11. Central Bank	0.3739	0.528	0.4585	1.0332	0.0331	3.4939
12. Rest of the World	0.027	0.1197	0.1487	0.7208	0.721	0.6437
Total	14.5561	16.8077	16.715	17.8249	16.8252	

Sources: Computed by the authors from the 2011 FSAM for Algeria..

Appendix 4

Evaluation of structural changes of financial sector using the hypothetical extraction method based on the 2003 and 2011 RFSAM

Table A4.1 : Hypothetical extraction method based on the 2003 FSAM for Algeria

Endogenous accounts	1	2	3	5	6	7
1.Activities	2.9912	2.764	1.8786	1.8786	1.8786	2.4839
2.Product	2.5046	3.4767	2.363	2.363	2.363	3.1244
3.Labor	0.2779	0.2568	1.1745	0.1745	0.1745	0.2308
4.Capital	1.4552	1.3447	0.9139	1.9139	0.9139	1.2084
5.Private Sector	1.7937	1.6817	2.1479	2.1479	2.1479	1.6454
7.Rest of the World	0.4542	0.6012	0.445	0.445	0.445	1.5451
8.Private Sector	0.5031	0.479	0.5984	0.5984	0.5984	0.5083
9.Government	-0.3061	-0.429	-0.2865	-0.2865	-0.2865	-1.1947
10.Commercial Banks	0	0	0	0	0	0
11.Central Bank	-0.1414	-0.2183	-0.121	-0.121	-0.121	-0.6815
12.Rest of the World	-0.4407	-0.6257	-0.4079	-0.4079	-0.4079	-1.772
	8	9	10	11	12	Total
1.Activities	2.1813	2.8265	0	3.1332	3.0517	25.0676
2.Product	2.7438	3.5553	0	3.9411	3.8386	30.2735
3.Labor	0.2026	0.2626	0	0.2911	0.2835	3.3288
4. Capital	1.0612	1.3751	0	1.5243	1.4847	13.1953
5.Private Sector	1.3272	1.7197	0	1.9063	1.8568	18.3745
7.Rest of the World	0.4744	0.6148	0	0.6815	0.6637	6.3699
8.Private Sector	1.3703	0.4693	0	0.4469	0.453	6.0251
9.Government	-0.2123	0.8896	0	1.0515	1.0083	-0.0522
10.Commercial Banks	0	0	1.0000	0	0	1
11.Central Bank	-0.0071	0.2164	0	1.8119	0.6538	1.2708
12.Rest of the World	-0.2689	-0.0413	0	2.0942	1.5273	-0.7508

Sources: Computed by the authors from the 2003 FSAM for Algeria.

Table A4.2 : Hypothetical extraction method based on the 2011 FSAM for Algeria

Endogenous accounts	1	2	3	5	6	7
1. Activities	3.2206	3.3783	1.9445	1.9445	1.9445	4.6779
2. Product	2.9077	4.4236	2.5461	2.5461	2.5461	6.1254
3.Labor	0.2824	0.2963	1.1705	0.1705	0.1705	0.4103
4. Capital	1.7526	1.8385	1.0582	2.0582	1.0582	2.5457
5. Private Sector	2.0773	2.1989	2.2656	2.2656	2.2656	3.1186
7. Rest of the World	0.5713	0.869	0.5003	0.5003	0.5003	2.2033
8. Private Sector	0.6234	0.6575	0.6811	0.6811	0.6811	0.9237
9. Government	0.048	0.0485	0.0534	0.0534	0.0534	0.0602
10. Commercial Banks	0	0	0	0	0	0
11. Central Bank	0.1763	0.2387	0.1681	0.1681	0.1681	0.53
12. Rest of the World	-0.0923	-0.1699	-0.0671	-0.0671	-0.0671	-0.506
	8	9	10	11	12	Total
1. Activities	2.225	2.7253	0	0.0897	0.089	22.2393
2. Product	2.9135	3.5686	0	0.1174	0.1165	27.811
3.Labor	0.1951	0.239	0	0.0079	0.0078	2.9503
4. Capital	1.2109	1.4831	0	0.0488	0.0484	13.1026
5. Private Sector	1.4482	1.7739	0	0.0584	0.0579	17.53
7. Rest of the World	0.5724	0.701	0	0.0231	0.0229	6.4639
8. Private Sector	1.4365	0.5378	0	0.037	0.0367	6.2959
9. Government	0.1165	1.0462	0	0.0201	0.02	1.5197
10. Commercial Banks	0	0	1	0	0	1
11. Central Bank	0.2589	0.4117	0	0.5872	-0.413	2.2941
12. Rest of the World	-0.0102	0.082	0	0.5762	0.5763	0.2548

Sources: Computed by the authors from the 2011 FSAM for Algeria.

Appendix 5

Effect of structural changes in the financial sector using the 2003 and 2011 FSAM for Algeria

Table A5.1 - Effect of increase of commercial banks credits (2003)

	1	2	3	4	5	6
1. Activities	18.8179	19.3797	17.164	17.164	17.164	16.4389
2. Product	22.4124	24.377	21.59	21.59	21.59	20.6778
3.Labor	1.7482	1.8004	2.5945	1.5945	1.5945	1.5272
4. Capital	9.1549	9.4282	8.3503	9.3503	8.3503	7.9975
5. Private Sector	14.1513	14.6342	14.0876	14.0876	14.0876	12.8801
6. Government	6.5549	6.8309	6.3421	6.3421	6.3421	6.9153
7.Rest of the World	3.9991	4.322	3.8689	3.8689	3.8689	3.6837
8. Private Sector	3.9251	4.0625	3.9053	3.9053	3.9053	3.5733
9. Government	1.3557	1.3439	1.3121	1.3121	1.3121	1.6666
12.Rest of the World	-2.1851	-2.3616	-2.1139	-2.1139	-2.1139	-2.0128
	7	8	9	12		
1. Activities	23.1925	13.5321	15.1278	11.8511		
2. Product	29.173	17.0216	19.0287	14.907		
3.Labor	2.1546	1.2571	1.4054	1.101		
4. Capital	11.2832	6.5834	7.3597	5.7655		
5. Private Sector	17.6646	10.2186	11.4235	8.9491		
6. Government	8.2157	4.7697	5.3322	4.1772		
7.Rest of the World	6.1779	3.0179	3.3738	2.643		
8. Private Sector	4.9217	3.8367	3.1712	2.4502		
9.Government	1.1808	0.9413	2.0491	1.6356		
12.Rest of the World	-3.3756	-1.649	-1.8434	-0.4441		

Sources: Computed by the authors from FSAM for Algeria,2003.

Table A5.2 : **Effect of increase of commercial banks credits (2011)**

	1	2	3	4	5	6
1. Activities	72.7522	80.971	68.0283	68.0283	68.0283	67.0077
2. Product	93.9534	106.0247	89.0772	89.0772	89.0772	87.7408
3. Labor	6.3804	7.1012	6.9661	5.9661	5.9661	5.8766
4. Capital	39.5918	44.0644	37.0210	38.0210	37.0210	36.4656
5. Private Sector	65.3782	72.8403	62.4278	62.4278	62.4278	60.9965
6. Government	30.9587	34.5507	29.4236	29.4236	29.4236	29.8234
7. Rest of the World	18.6416	21.0344	17.6746	17.6746	17.6746	17.4144
8. Private Sector	19.4245	21.6374	18.5499	18.5499	18.5499	18.1223
9. Government	13.8055	15.4007	13.1287	13.1287	13.1287	13.2588
12. Rest of the World	-8.7634	-9.8883	-8.3088	-8.3088	-8.3088	-8.1865

	7	8	9	12
1. Activities	115.7665	52.9528	64.5096	3.6834
2. Product	151.5863	69.3371	84.4698	4.8231
3. Labor	10.1527	4.6440	5.6575	0.323
4. Capital	63.0001	28.8169	35.1061	2.0045
5. Private Sector	104.2625	47.6355	58.0318	3.3135
6. Government	49.4786	22.5952	27.5266	1.5717
7. Rest of the World	31.0739	13.7559	16.7581	0.9569
8. Private Sector	30.9562	15.1502	17.2385	1.0178
9. Government	22.0391	10.1529	13.2698	0.7329
12. Rest of the World	-14.6078	-6.4666	-7.8780	0.5502

Sources: Computed by the authors from FSAM for Algeria, 2011.

References Bibliographiques

Andreosso, O'Callaghan & B.Yue G, (2004). Intersectoral linkages and key sectors in China, 1987-1997". *Asian Economic Journal* 18, 165–183.

Aslan M, (2005). «Turkish Financial Social Accounting Matrix", *Social Science Journal of Anatolia University*. 2005,Turkey.

Blancas A, (2003). «The Financial Unlinkage of the Mexican Economy: A Social Accounting Matrix Multiplier Approach for a One-Sector Economy". *Economic Analysis Working Paper (EAWP)* vol. 2, pages 1-22.

Blancas A, (2006). «Interinstitutional linkage analysis: a social accounting matrix multiplier approach for the Mexican economy"; *Economic Systems Research* vol 18, Issue 1, pages 29-59.

Bank of Algeria, 2012, *Report*, Algiers.

Bank of Algeria, 2012, Statistical Bulletin, *retrospective series*, Algiers.

Berthélemy J C & Varoudakis A, (1996). «Politiques de développement financier et croissance", Etude de l' OCDE, Série croissance à long terme.

Cai J & Leung P, (2004). «Linkage measures: A revisit and a suggested alternative". *Economic System Research* 16, 65–85.

Caprio Jr, (2011). "Macro-Financial Linkages in IMF Research ". *IEO Background Paper*, Independent Evaluation Office of the International Monetary Fund, 2011 International Monetary Fund, BP/11/07.

Cardenete, M A & Sancho F, (2006). «Missing Links in Key Sector Analysis", *Economic Systems Research*, Vol. 18, pp. 319-327.

Cardenete M A, Llanes, G D, Lima, M.C & Morilla C, (2008). «Detection of Key Sectors by using Social Accounting Matrices: An Alternative Approach". *Journal of Applied Input-Output Analysis*, Volumes 13 and 14. 2008.

Copeland M, (1952). «*A study of Money Flows in the United States*». Publications of National Bureau of economic Research, No 54. pp. xxxii, 338, 241, New York.

Defourny J & Thorbecke E, (1984). «Structural Path Analysis and Multiplier Decomposition within a Social Accounting Matrix". *Economic Journal*, 94: 111-136.

Duarte R, Sanchez-Choliz J & Bielsa J, (2004). « Water use in the Spanish economy: an input-output approach". *Ecological Economics* 43, 71–85.

Emini C A (2002). «Designing the Financial Social Accounting Matrix Underlying the Integrated Macroeconomic Model for Poverty Analysis: The Cameroon Country-Case"; University of Yaounde II – Cameroon and CREFA, Université Laval Quebec, Canada.

Emini C A & H A Fofack, (2004). «Financial Social Accounting Matrix for the Integrated Macroeconomic Model for Poverty Analysis: Application to Cameroon with a Fixed-Price Multiplier Analysis". *World Bank Policy Research Working Paper 3219*. Washington D.C.: The World Bank.

Faizullaey YSh, Sharovatova A V & K.M. Muradova (2001). «SAM model adaptation to conditions of transition economy in Uzbekistan, CER - ESCAP Inter-regional seminar on *Analysis for Macroeconomic Policy and modeling in Central Asian economics* June 20-22, 2001.

Fofana I, (2007). «Elaborer une Matrice de Comptabilité Sociale Pour l'Analyse d'Impacts des Chocs et Politiques Macroéconomiques" . Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Economiques et l'Emploi (CIRPEE), Réseau de Recherche sur les Politiques Economiques de réduction de la Pauvreté (*PEP*) , Université Laval, Québec, Canada

Francisco G, Dakila Jr, Veronica B, Bayangos & Ignacio L, (2013). «Identifying Sectoral Vulnerabilities and Strengths for the Philippines: A Financial Social Accounting Matrix Approach” Bangko Sentral ng Pilipinas *BSP Working Paper Series. Series No. 2013-01* Center for Monetary and Financial Policy *Monetary Policy Sub-Sector*.

Jellema T, Keuning S, McAdam P & Mink R, (2004). «Developing a Euro Area Accounting Matrix: Issues and Applications". ECB Working Paper Series No. 356/May.

Hajnovicova V & Lapisakova J, (2002). «Input-Output and SAM Multipliers Analysis: the Slovak case" xiv, *International Conference on Input-Output Techniques* october 10-15, 2002, Montréal, Canada.

Henning T, (2004). «A Real Financial Social Accounting Matrix for Colombia”, Jensen Institute of Economics - University of Copenhagen.

Kay D L, Pratt J E, M.E. Warner, (2007). «Role of Services in Regional Economy Growth." *Growth and Change* Vol. 38 No. 3 (September 2007), pp. 419–442.

Klein L, (1977). «Building Economic Models that Work". *Society*, Vol. 14, pp.30-34.

-----, (1983). «*Lecturers in econometrics*". Elsevier Sciences publisher.

-----,(2003). «Some Potential Linkages for Input-Output Analysis with Flow-of-Funds " *Economic Systems Research*, vol. 15, 269-277.

Leung D & Secrieru O, (2010). «Real-Financial Linkages in the Canadian Economy: An Input-Output Approach". Bank of Canada Working Paper 2011-14.

Li J, (2008). «The Financial Social Accounting Matrix for China, 2002, and Its Application to a Multiplier Analysis". Graduate School of International Development, Nagoya University, Japan. Forum of International Development Studies No. 36. p. 215-239.

Llop M, (2007). «Comparing Multipliers in the Social Accounting Matrix Framework: the Case of Catalonia". *Environment and Planning A*, 39, 2020-29.

Los B, (2004). «Identification of strategic industries: a dynamic perspective". *Papers in Regional Science* Vol 83, 669–698.

National Statistics Office, TEE 2011, (2003). Algiers, Algeria.

Ogawa K, Sterken E & Tokutsu I, (2012). «Financial Distress and Industry Structure: An Interindustry Approach to the Lost Decade in

Japan". *Economic Systems Research*, Vol. 24 (3), Sept., pp. 229-249, Routledge, Taylor and Francis Group.

Piamchan D, (2011). «Linkages between the Property Market and the Commercial Bank Sector, and their Impacts on Thai Economy " *National Institute of Development Administration*. Extracted from [http://www.bot.or.th/Thai/AboutBOT/project/DocLib_Settha ME 2554/M_Doc_Solace2_2554.pdf](http://www.bot.or.th/Thai/AboutBOT/project/DocLib_Settha_ME_2554/M_Doc_Solace2_2554.pdf) (consulted February 9, 2014).

Pyatt G & J I Round, (1977). «Social Accounting Matrices for Development Planning", *Review of Income and Wealth*, Series 23, No.4; 339-364.

Pyatt G & Round J I, (1985). «Social Accounting Matrices: A Basis for Planning". *The World Bank*, Washington D C, 1985.

Robinson S, (1991). «Macroeconomic, financial variables and computable general equilibrium". *World development* .Vol 19 (11):1509-1525;

Roe A, (1985). «The Flow of Funds as a Tool of Analysis in Developing Countries", in F.G.Pyatt and J.I.Round (eds), *Social Accounting Matrices: A Basis for Planning*". World Bank Monograph, Washington D.C., USA,70-83.

Roland-Holst D.W, (1990). «Interindustry analysis with social accounting methods", *Economic Systems Research*, 2 (2), pp. 125-145.

----- & **Sancho F, (1995),** «Modeling Prices in SAM Structure". *The Review of Economics and Statistics*. xx (x), 361-371.

Song Y & Liu C, (2007). «An input-output approach for measuring real estate sector linkages". *Journal of Property Research*, Vol 24, 71–91.

Song, Y & Liu C & G. Langston, (2006). « Linkage measures of the construction sector using the hypothetical extraction method". *Construction Management and Economics*, Vol. 24, 579–589.

Statistics of ANGEM, extracted from www.angem.dz

Statistics of ANSEJ, Direction générale de l'ANSEJ".

Statistics of CNAC, Direction régionale de la CNAC d'Alger.

Stone JRN, (1966), «The social accounts from a consumer point of view», *Review of Income and Wealth*, 12, no. 1:1-33.

Syrquin M, (1988), «*Patterns of Structural Change*» in H. B. Chenery and T. N. Srinivasan(eds.), *Handbook of Development Economics*, Vol. I, North Holland.

Thissen J, (2001). «The Treatment of Financial Variables in Social Accounting Matrix – Based Short - Term Forecasting Models». *Africa developement* .Vol XXVI Nos, 3&4, 2001 pp 183-218, Codesria.

Touati K & Kherbachi H, (2011). «Impact du secteur financier sur l'activité économique en Algérie par la MCSRF», *in les cahiers du CREAD N° 95 – Alger*.

Touati K & Kherbachi H, (2013). «Structural changes in financial sector and economic policy impact in Algeria: Real- Financial Social accounting matrix approach». *The Tunisian Society for Financial Studies Conference Sousse-Tunisia*, December 12 &14, 2013.

Tsujimura M & Tsujimura K, (2011). «Balance Sheet Economics of the Subprime Mortgage Crisis ». *Economic Systems Research*, Vol. 23 (1), March., pp. 1-25, Routledge, Taylor and Francis Group.

Waheed A & Ezaki M, (2006). «Production, Social Accounting and Financial Social Accounting Multiplier Analyses with the Financial Social Accounting Matrix of Pakistan». *Discussion Paper No.145*. Graduate School of International Development, Nagoya University, Japan.

Whalley J & Hillaire F.S, (1987). «A Microconsistent Data Set for Canada for Use in Regional General Equilibrium Policy Analysis». *The Review of Income and Wealth* Vol 33: 327-343.

Wong K S.K, Seng, K, Azali, M, & Chin L, (2009). «Financial social accounting matrix: concepts, constructions and theoretical framework»; *MPRA Paper 14757*, University Library of Munich, Germany.

Zantman A S, (1994). «Modèles d'équilibre général calculable et répartition des revenus dans les pays en développement : Quelques éléments d'évaluation». *Document ERUDITE N° 94-0*. Paris, France.

L'AGGLOMERATION ORANAISE

JEUX D'ACTEURS ET DYNAMIQUE URBAINE

Mohamed **MADANI***

Résumé :

L'agglomération oranaise connaît actuellement une croissance urbaine importante entraînant des évolutions économiques et socioculturelles considérables. Partant de là, une question nous interpelle: Quels sont les mécanismes à la base de la dynamique d'urbanisation, les processus de restructuration et de recomposition socio-spatiale qu'elle produit et les interactions socioculturelles auxquelles elle donne lieu? Cette contribution qui appréhende la dynamique urbaine comme mouvement où interagissent des acteurs multiples (pratiques et stratégies, activation des réseaux sociaux, discours et représentations, projets résidentiels) cherche à comprendre le sens de la construction urbaine en cours. Dans cette perspective, l'analyse ne peut occulter les formes diverses et variées de mobilisations citoyennes depuis les choix alternatifs (habiter une maison individuelle) ou dissidents (construire une habitation illégale) jusqu'aux formes d'actions collectives de contestation d'un ordre ségréatif. S'appuyant sur des enquêtes inédites, cette contribution analyse l'interaction dialectique entre acteurs urbains et production de la ville.

Mots clés : Dynamique urbaine, Recomposition sociale, Profils résidentiels, Représentations sociales, Mobilisations citoyennes.

Codes JEL : Z1, R3.

* Professeur et Directeur du laboratoire Métropole Architecture Urbanisme Société (LAMAUS), U. S.T.Oran Med Boudiaf

Introduction :

Portant sur la métropole oranaise, la contribution présentée ici centre le propos sur l'analyse de la dynamique d'urbanisation, les processus de restructuration socio-spatiale qu'elle produit et les interactions socioculturelles auxquelles elle donne lieu. L'objectif recherché est d'essayer de comprendre les réactions que suscite la mise en œuvre des politiques urbaines effectives au sein des populations urbaines. Cette démarche passe par l'appréhension de la dynamique urbaine comme mouvement où interagissent des acteurs multiples. En effet, « Comprendre la ville, c'est d'abord la lire comme un produit sans cesse renouvelé de l'activité des agents qui sont eux-mêmes un produit des conditions sociales et urbaines » (Belguidoum, Mouaziz, 2010, p 102).

Dans un contexte affirmé de libéralisation socio-économique, nous commençons par mettre en relief les formes d'intervention des acteurs urbains dans le processus d'urbanisation en cours. Trois processus de reconfiguration socio-spatiale, la périurbanisation multiforme, les quartiers de l'entre-soi et la gentrification sont ensuite analysés. Pour éclairer davantage cette évolution contrastée, la parole habitante est restituée à partir de différentes positions dans l'espace périphérique, lieu des nouvelles urbanisations et des mobilités résidentielles.

L'analyse des deux premiers processus s'appuie principalement sur une enquête menée entre 2007 et 2008 à l'Est d'Oran par les membres de l'équipe de recherche « Fabrique de la ville et dynamique métropolitaine » (coordination par l'auteur) dans le cadre du groupement de projet FSP « faire la ville en périphérie » dirigé par Pierre Signoles (Madani, 2008). La troisième tendance est appréhendée à partir d'une investigation menée en 2012 au niveau de trois boulevards situés au centre-ville dans les anciens faubourgs de Médioni, Gambetta et Maraval (Madani, Chachour, 2014).

Dans ce cadre, les interactions entre acteurs se traduisent, soit par la négociation, soit par la confrontation, exprimant la crise profonde qui traverse l'ordre urbain. L'analyse qui se veut socio-anthropologique¹ ne peut occulter les formes variées de réactions

¹ Pour des développements sur cette posture, Voir notamment M. Madani (1997b).

citadines, depuis les pratiques alternatives (habiter une maison individuelle ou illégale) jusqu'aux formes d'actions collectives de contestation d'un ordre ségrégatif.

1. Processus d'urbanisation et logiques d'acteurs

La croissance de l'agglomération oranaise avec ses transformations démographiques, spatiales, morphologiques et fonctionnelles marque une évolution qualitative, d'où l'émergence, récemment, du débat et du discours officiel sur « la métropole méditerranéenne »².

De fait, l'agglomération d'Oran ne cesse pas de s'urbaniser avec un étalement sur les espaces périurbains (Trache, 2010). Cette extension est portée par la réalisation de nombreux programmes d'habitat³. Parallèlement, la réalisation de nombreux équipements publics et privés dans tous les secteurs de la vie sociale⁴ accentue la diffusion du fait urbain. Les taux d'accroissement annuel moyens des populations urbaines d'Oran (- 0,4), Bir El Djir (7,82), Es-Senia (5,02) et Sidi Chami (7,88) confirment cette tendance (O.N.S, 2011).

Il s'agit de montrer, dans ce qui suit, comment la croissance urbaine⁵ s'inscrit dans un système d'action dans lequel interagissent des acteurs publics et privés, formels et informels, dans un jeu complexe où les rapports de force et d'influence sont la règle (Madani, 2002).

Les travaux récents sur Oran mettent l'accent sur les forces qui façonnent et reconfigurent l'espace urbain en permanence. On peut

². Depuis une décennie, cette thématique est très présente dans les débats publics à Oran. Le site de la wilaya expose la vision des autorités locales sur l'ambition métropolitaine et les projets phares à l'horizon 2030. Des laboratoires de recherche travaillent aussi sur ce créneau.

³ En 2013, la population de la wilaya est estimée à 1771 000 habitants dont 1181 000 pour l'agglomération oranaise (Oran : 693 000, Bir El Djir : 230 000, Es Senia : 116 000, Sidi Chami : 143 000). Ces dernières communes disposent d'un parc de 208 000 logements dont 136 255 pour Oran et 47 000 pour Bir El Djir (DLEP/ DPSB, Oran, 2013).

⁴ À l'horizon 2025, 31 projets « structurants » présentant un coût de 14 milliards d'euros sont prévus. La majorité de la population n'est pas consultée sur le devenir de son cadre de vie.

⁵. De nombreux travaux ont porté sur l'urbanisation d'Oran à différentes périodes de son évolution. Cf. Trache (2010), Mouaziz-Bouchentouf (2014), etc. Pour une cartographie détaillée des espaces de l'agglomération en 2008, voir Trache, op.cit.

citer le travail d'enquête portant sur deux localités périphériques d'Oran (Ain El Beïda, commune d'Es Senia, Sidi El Bachir, commune de Bir El Djir) de M. Souiah (2007) où il présente ces deux univers et ses acteurs. De son côté, Z. Chaib-Bendebiche(2004)rend compte, à travers une investigation portant sur 19 réalisations d'habitat collectif à Oran, des pratiques et des logiques d'action des promoteurs privés.

Ces travaux montrent que plusieurs types d'interventions se conjuguent et s'affrontent pour produire une extension ininterrompue de l'agglomération: urbanisation par le haut arrimée à la construction du logement collectif de masse et des grands équipements, formation par le bas des quartiers informels et, entre les deux, les situations d'habitat auto-construit de différents standing ou de résidences collectives haut de gamme. Chaque situation repose sur un système d'action spécifique où interagissent de nombreux acteurs⁶.

1.1. La construction de la ville par l'habitat collectif

Depuis la fin des années 1970, la seule réponse trouvée pour réduire la pénurie de logements était celle imposée d'en haut sous la forme de réalisation de cités collectives. Les Zones d'Habitat Urbain Nouvelles (ZHUN) sont présentées comme la seule voie possible pour réduire l'ampleur des déficits en logements dans les villes. Partant de là, cette forme d'habitat s'est inscrite au cœur de la politique urbaine et s'est constituée en tant que « couloir spécifique » de la fabrique urbaine (Madani,1997b) à Oran.

Cette orientation base sa légitimité sur un « construit idéologique » mettant en scène l'image d'un Etat « bâtisseur » et « bienfaiteur » qui définit les normes d'habiter et institue un modèle d'habitat exclusif pour la majorité de la population. Ce projet qui s'est traduit par la construction d'une mosaïque de cités de qualité médiocre reflète un rapport social complexe : domination politique de l'Etat et de ses relais locaux, captation d'une rente par les promoteurs publics et privés, les entreprises de réalisation et certains professionnels, inscription d'une partie de la population dans des relations clientélistes et exclusion de l'autre dont l'ultime recours reste l'émeute.

⁶ M. Madani(1997a) présente la configuration d'acteurs dans laquelle évolue architectes et urbanistes et les représentations qu'ils se font de la ville.

Tableau N°1 : **Répartition des unités de logements habités selon le type de construction (2008)**

Commune	Type de construction					N D	Total
	Immeuble	Maison individuelle	Maison traditionnelle	Autre ordinaire	Construction précaire		
Oran	51489	37917	16798	559	5125	205	112093
Bir El Djir	9382	13506	1874	48	1305	27	26142
Es-Senia	1548	10183	4114	49	570	5	16469
Sidi Chami	2655	11398	2489	92	1282	0	17916
— agglomération	65074	73004	25275	748	8282	237	171620
Wilaya	82037	122940	38182	1375	10310	307	255151

Source : ONS, RGPH 2008, Données statistiques n° 527/31

Cependant, la prétention affichée d'imposer un seul modèle de représentation va rencontrer des critiques significatives qui touchent aux fondements de cette idéologie moderniste. Les réactions de défiance des habitants vont se manifester par des formes multiples de réappropriation (fermeture des balcons, ouverture de locaux commerciaux). De même, l'exacerbation des affrontements (squat des logements inoccupés, manifestations de rue) éclaire de nombreux enjeux : revendication par les exclus du logement de l'accès à la citoyenneté, action des lobbys proches des pouvoirs en place en vue de perpétuer un système de fonctionnement reposant sur la rente et, enfin, lorsque l'émeute éclate, la distribution de logements permet une régulation politique.

Actuellement, la politique de l'habitat évolue avec l'émergence de nouveaux acteurs privés nationaux (promoteurs immobiliers et agences d'aménagement) et internationaux (production du logement de masse)⁷. De grands promoteurs privés (Groupes Hasnaoui, Mobilart, etc.) investissent dans la construction de grandes tours

⁷. Chinois, turcs, européens se partagent l'offre du marché de la construction que les entreprises nationales ne peuvent satisfaire. Le parc logement a été multiplié par quatre entre 1966 et 2008.

d'appartements de luxe, ciblant les couches aisées⁸. L'émergence d'un espace résidentiel cossu (appelé Dubaï par les habitants) autour du Centre des conventions illustre cette tendance.

Ainsi, la question de l'habitat se présente comme un segment important des luttes pour le contrôle de la ville contribuant à la reproduire sur des bases ségrégatives renouvelées. L'érection de grands projets dans l'agglomération renforce cette évolution.

1.2. Les grands projets urbains : levier du développement métropolitain oranais ?

Selon les autorités locales, la métropolisation, pour se concrétiser, doit être pragmatique et reposer sur la mise en œuvre de « grands projets structurants », vecteur d'un « processus de modernisation ».

Les équipements réalisés, en cours ou envisagés à Oran s'intègrent bien dans la typologie que dresse R. Cattedra⁹ pour le Maghreb : aménagement du front de mer en « jardin citadin » en direction de l'Est de l'agglomération, construction du Centre des conventions avec de nombreux services annexes, extension du tramway et finalisation des études du futur métro, grande mosquée en cours d'achèvement, lancement d'une ville nouvelle de 200 000 habitants en direction du sud-ouest, aménagement de 7 zones industrielles et entrée en production de l'usine Renault en 2014, 5^{ème} rocade, nouvelle aérogare internationale d'une capacité de 2,5 millions de passagers/an, etc.

Il s'agit, ici, d'attirer l'attention sur l'importance des grands projets engagés dans l'agglomération, de caractériser la configuration

⁸. Différentes formules d'accès au logement ont été mises en place, depuis le logement social destiné, en théorie, aux couches sociales pauvres jusqu'aux formes d'habitat destinées aux couches moyennes. Entre 1999 et 2013, les réalisations se répartissent ainsi ; logement social locatif : 24183, LSP : 27308, location-vente : 5589, Promotionnel : 6459, rural : 2745, total : 67511. Source : DLEP/DPSB. Par ailleurs, les groupes Hasnaoui et Mobilart ont été médiatisés suite à leurs projets. Pour le premier, le « quartier résidentiel El Riad » à Bir El Djir (1700 logements collectifs, 380 villas, des logements semi-collectifs et de nombreux équipements). Le second a lancé un ensemble de 7 tours labélisé « Bahia Center » dont l'ambition était de réaliser « le plus gros aménagement urbain depuis la construction du front de mer par les français » (Patron du groupe en 2008).

⁹ Voir l'analyse présentée dans les Cahiers d'EMAM n° 19, Tours, 2010, p. 58-72.

d'acteurs¹⁰ qui les porte et les processus de territorialisation induits par ces interventions.

ENCADRE	
PROJETS DE MODERNISATION DE LA METROPOLE ORANAISE	
1.	2millions d'habitants dont 56% dans l'aire métropolisée;
2.	capitale économique du pays avec un pôle industriel d'importance nationale et internationale (industrie du gaz et de raffinage du pétrole à Arzew) ;
3.	30 grands projets prévus à l'horizon 2025 avec des investissements de l'ordre de 14 milliards d'euros dont :
4.	Un nouveau pôle urbain de 200 000 habitants sur une superficie de 2000 ha à la périphérie sud-ouest d'Oran ;
5.	7 zones industrielles et lancement d'une industrie automobile avec RENAULT et Peugeot ;
6.	Un aéroport international pour 2,5 millions de voyageurs/an sur une superficie de 31 000 m ² bâtie ; plaques photovoltaïques pour l'énergie ; 6 vols simultanés
7.	Un métro dont les appels d'offres ont été lancés ; il vient compléter le tramway qui est fonctionnel depuis une année ; Autoroute vers le centre et l'Est du pays ;
8.	M.A.O (couloir Mostaganem-Arzew-Oran): acheminement de 500 000 m ³ /jour ;
9.	Technoparc : incubateur de recherche pour les TIC avec l'objectif de contribuer à la création de PMI/ PME dans le domaine des TIC ;
10.	2 projets de Marina à Aïn Franine et Madagh ;
11.	2 aquariums à Arzew et kristel ;
12.	Tour signal sur le Murdjajo (montagne surplombant la ville): 300 m de hauteur ;
13.	Réhabilitation de 600 immeubles anciens dégradés avec des entreprises européennes;
14.	Lancements de programmes de milliers de logements toutes formules confondues ;
15.	Stade olympique de 40 000 places à Oran-Est (en voie de réalisation)
16.	Classement de Sid El Houari comme secteur sauvegardé (journal officiel)

Source : Données regroupées par l'auteur

¹⁰ Il est incontestable que nous assistons aujourd'hui à un rééquilibrage des affectations de projets au profit de l'agglomération oranaise. Cette inflexion résulte t'elle de l'action d'un segment du pouvoir politique dont les membres sont issus des régions occidentales du pays (le clan présidentiel) ou des pressions des intervenants étrangers (cf. le projet Renault implanté à Oran après moult péripéties) attirés par les avantages comparatifs de chaque région ?

Si l'Etat reste omniprésent grâce aux moyens financiers dont il dispose depuis 1999 (valorisation des prix des hydrocarbures), la dernière décennie a vu l'intervention d'acteurs privés nationaux qui ont investi de manière remarquable dans le secteur touristique avec de nombreuses opérations dans le domaine des grands complexes hôteliers. Oran est en train de devenir le premier pôle touristique du pays (Président de la fédération nationale des hôteliers, Quotidien d'Oran du 19/7/2014). Sans omettre les projets immobiliers signalés, cette bourgeoisie affairiste financée par les banques publiques a aussi créé de grandes surfaces commerciales (exemple : RitagMall).

Inscrits dans des réseaux ayant des prolongements dans la sphère administrative, les membres puissants de cette catégorie sociale visent les poches foncières libérées au centre-ville par les opérations de relogement (habitants du vieux bâti et des quartiers informels). La presse algérienne (Cf. Quotidien d'Oran du 19/08/2014) se fait, souvent, l'écho de la concurrence entre les différents acteurs qui n'épargne ni le centre-ville où les terrains libres sont rares ni le foncier encore disponible en périphérie. Les conflits, parfois violents, atterrissent devant les instances judiciaires (Mouaziz, 2014).

Simultanément, les différentes activités urbaines sont investies par des acteurs privés étrangers de plus en plus nombreux. Depuis quelques années, une règle du partenariat dite 51/49% a été établie au profit de la partie algérienne.

L'ensemble de cette dynamique favorise l'émergence de nouvelles centralités portées par l'économie dominante (Centre des affaires, sièges des entreprises, technopole, secteur tertiaire à l'Est de la ville) et impulsées par la mondialisation (hôtels internationaux comme le Shératon), grandes banques étrangères, mimétisme architectural et urbanistique, nouveaux modes de consommation et de prestations de services, etc.) qui tendent à reconfigurer les pôles de représentation symbolique de l'espace urbain.

R. Cattedra qui relève la mise à l'écart des acteurs locaux et la privatisation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets au Maghreb, tire les implications territoriales de ce processus : « Les grands projets qui se caractérisent par un aménagement par fragments de ville correspondent fréquemment à une reconquête d'espaces délaissés des franges urbaines. Ils peuvent être, de ce fait, tenus pour

une modalité puissante de (re)territorialisation de la part des acteurs forts de la scène urbaine maghrébine actuelle, à savoir les plus hautes sphères de l'État et les puissants groupes financiers, nationaux et étrangers» (op.cit., p72). Ce constat s'applique pour Oran.

En l'absence d'une vision stratégique du développement métropolitain autre que discursive, les espaces urbains produits sont le résultat ponctuel de programmes juxtaposés, réalisés indépendamment les uns des autres (cas des Plans d'Occupation des Sols¹¹ 51, 52, 53 réalisés dans la périphérie Est par différents bureaux d'étude sans coordination d'ensemble). De même, le processus de ré-industrialisation actuel ne pourra pas manquer d'affecter le réseau urbain métropolitain (par exemple : impact de l'usine Renault implantée à Oued Tlélat).

Mais la fragmentation urbaine est aussi le fait des acteurs non institutionnels qui produisent la ville, souvent en confrontation avec les agents de la planification urbaine.

1.3. Intervention des acteurs non institutionnels

Les nombreuses monographies réalisées¹² sur différents quartiers de la métropole permettent de se faire une idée plus précise de la différence des situations et de la diversité des acteurs (les habitants, les comités de quartiers, l'agence foncière, les spéculateurs, les fonctionnaires véreux, etc.) qui produisent la ville au quotidien.

En premier lieu, une nébuleuse de configurations hétérogènes ceinture la ville et, parfois, s'insinue dans ses interstices règlementées. L'objectif, ici, est de signaler une modalité spécifique dans les processus d'urbanisation (148 sites et 10038 habitations précaires sont recensées en 2013 par la DUC au niveau de la wilaya) et l'existence d'une dynamique d'acteurs construisant « une ville pour les pauvres » (habitante de Sidi El Bachir, Madani, 2008). Il s'agit des espaces urbains informels dont on commence à mieux connaître le

¹¹ Instrument d'urbanisme opérationnel opposable au tiers (loi n°90-29 du 01 décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme) qui, suivant les dispositions du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, fixe de façon détaillée le droit d'usage des sols et de construction. Pour plus de détails, Cf. (Kadri, Madani, 2015).

¹² Une recension consistante de travaux de terrain sur Oran est présentée dans P. Signoles (S. dir., 2014).

fonctionnement, les différents acteurs qui les occupent et leurs représentations (Belguidoum, Mouaziz (2013). Travaillant dans l'informel en optimisant les solidarités de voisinage ou communautaire, ne payant ni loyer ni électricité, « ces acteurs déjouent les contraintes, les transforment [...] leur ancrage en ville ne se fait que par la production d'un modèle de référence, « le mode de vie au douar » (Souiah, 2007, p 87).

Ce processus de territorialisation est aussi porté par la mobilité des couches moyennes recherchant l'accès à la maison individuelle (Madani, 1997b). Selon leur situation, ils vont réunir, sur une période déterminée, l'ensemble des moyens mobilisables (vente de l'appartement, passage par une filière administrative ou clandestine facilitant l'accès au terrain, crédit bancaire, vente des bijoux du conjoint et de tout ce qui a une valeur marchande, etc.). Cependant, le contexte actuel a tendance à écarter les catégories « inférieures » ou fragilisées de ces couches moyennes de la réalisation d'un tel projet. Sinon, il leur faudra aller vers les espaces périurbains. De même, Chaib-Bebdebiche (2004) décrit les stratégies d'accès¹³ au quartier Akid Lotfi (LSP, Est d'Oran) et son appropriation par les nouveaux résidents venant du centre-ville. L'auteure décrit l'organisation et la combativité de l'association locale pour donner à ce territoire tous les attributs d'un quartier moderne (pression sur le promoteur pour respecter le programme établi, défense des espaces verts, lobbying pour l'introduction des équipements collectifs, etc.).

Enfin, il est nécessaire de signaler le rôle significatif joué par la spéculation dans les transactions foncière et immobilière. Différents réseaux informels agissant dans les rouages administratifs contrôlent l'accès aux marchés foncier et immobilier obligeant chacun des acteurs, selon ses ressources, à y recourir pour acquérir le bien recherché (les enquêtes que nous avons menées révèlent le paiement de commissions pour figurer dans les listes des relogés). De même, on peut observer la formation d'un véritable marché parallèle dans les quartiers enquêtés (Madani, 2008) touchant terrains nus, carcasses et

¹³ Venant des quartiers dégradés du centre-ville, les nouveaux résidents veulent accéder à un logement neuf en face de la mer tout en réalisant une rente à travers la location de leur ancienne maison. Pour arriver à leurs fins, les acquéreurs ont présenté une fausse attestation de non-proprétaire.

habitations. L'attribution de terrains sans titre de propriété favorise les transactions multiples (achat 4^{ème} main) et, donc, la captation d'une rente par les vendeurs successifs.

Au final, l'inscription sur le sol de ces multiples projets et micro-actions ne va pas manquer de produire ses effets sur la structure socio-spatiale de l'agglomération oranaise.

2. Reconfiguration territoriale et recomposition sociale

L'analyse de l'urbanisation de l'agglomération oranaise permet d'observer une dynamique de restructuration territoriale et de recomposition sociale. En effet, le développement actuel se traduit, à la fois, par l'étalement urbain et une dynamique de requalification socio-spatiale des quartiers de la ville-centre. Périurbanisation multiforme, gentrification et formation des quartiers d'entre-soi constituent les mécanismes de ce redéploiement urbain.

2.1. La périurbanisation

L'observation de la carte de l'agglomération oranaise permet de relever une organisation en couronnes, structurée d'Ouest en Est par 4 boulevards périphériques distinguant les différents âges de l'urbanisation. Si la croissance de la ville-centre connaît un déclin (-0,4 entre 1998 et 2008) et que le développement des quartiers de banlieue commence à ralentir, l'essentiel de l'extension urbaine se réalise, aujourd'hui, à travers la dissémination de noyaux urbains (Bouamama, AinBeïda, Nedjma, Sidi Chami, Sidi El Bachir, Belgaïd) entre le 4^{ème} boulevard périphérique et la 5^{ème} rocade en construction.

Ce processus de périurbanisation se manifeste par la conquête par la ville des espaces ruraux environnants. Le phénomène est si massif qu'il ne subsistait, en 2008, dans le territoire de la wilaya d'Oran, qu'une seule agglomération totalement rurale (Aïn El Kerma). Au moment où le taux d'agglomération atteignait 98%, les 26 communes se répartissaient ainsi (ONS, 2011): totalement urbaine (01 : Oran), prédominance urbaine (17), mixte (05), prédominance rurale (02), totalement rurale (01).

La périurbanisation constitue un phénomène complexe se traduisant par l'émergence de formes d'urbanisation diversifiées à la périphérie des villes, au sein des espaces ruraux. Dans le cas d'Oran,

l'évolution du taux d'urbanisation (87,80 % en 1998 ; 92,40% en 2008) confirme cette poussée d'urbanisation en dehors de l'agglomération centrale. L'écart dans les superficies de l'espace bâti consommées (Trache, 2010, p 91) depuis 1972, à Oran (532 ha) et dans les différentes périphéries de l'agglomération (3576 ha) ainsi que l'apparition de nouvelles agglomérations (01 à Es Sénia, 03 À Sidi Chami) et la densification d'autres éparpillées dans l'aire métropolitaine¹⁴ précisent cette tendance.

Les processus de mobilité résidentielle constituent l'un des mécanismes essentiels de la périurbanisation. Ils touchent, en premier lieu, les populations déplacées dans le cadre des opérations de relogement, organisées par l'Etat, dans des cités d'habitat collectif. Rien que pour le « vieux bâti », 4200 familles ont changé de domicile en 2014, vers Gdyel et Oued Tlélat (est et sud-ouest d'Oran). Les bidonvilles ne sont pas en reste, avec la poursuite de la réalisation du programme de relogement de 9000 familles du quartier des Planteurs. L'une des conséquences de ces opérations réside dans la récupération d'assiettes foncières au centre-ville dont la valeur est considérable (174 hectares récupérés en 2012 et 2013)

Cette conjoncture du marché favorise la venue, dans l'habitat auto-construit bas de gamme périurbain, de certains membres des couches moyennes paupérisés par le renchérissement des biens urbains. Mouaziz (2014) signale à Nedjma médecins, cadres supérieurs, enseignants, accédant à une maison individuelle à prix moindre. Les formes illégales de la construction ne sont pas absentes dans ces lieux¹⁵ et viennent compléter ce « puzzle » marqué par l'hétérogénéité sociale et spatiale tout en favorisant les regroupements par affinité régionale (quartier « Ramka » à Sidi El Bachir référant à une localité de la Wilaya de Relizane). Les espaces périurbains considérés regroupent des formes urbaines très différenciées renvoyant à une ségrégation sociale plus ou moins marquée (cas de Sidi El Bachir).

¹⁴ La plupart des entités considérées ont eu des taux de croissance dépassant 4% dont Sidi Chami 4,71, HassiBounif 4,1, Nedjma 4,61, El Kerma : 6,58, Belgaid :14,6, Ksar El Manar : 19,8 (RGPH 2008).

¹⁵ Sites et logements précaires : Es Sénia : 15 (2939), Bir El Djir : 09 (664) ; Sidi Chami : 37 (1338).

2.2. Le processus de gentrification

Un autre processus, silencieux et très peu étudié, concerne les mutations en cours dans les tissus déjà constitués. Les quartiers populaires dans la ville-centre connaissent des évolutions importantes. Depuis une décennie, on observe un mouvement progressif de modification de la composition sociale de ces lieux, accompagné d'une dynamique de « requalification » du cadre bâti et de développement de nouvelles activités.

Ainsi, sous l'effet de l'influence de facteurs internes (urbanisation, différenciation sociale accrue, développement des classes moyennes et supérieures) et externes (effets de la globalisation), la ville d'Oran connaît une dynamique de « gentrification » qui constitue un processus d'embourgeoisement affectant les quartiers populaires dégradés suite à l'arrivée de populations aisées qui vont agir sur la configuration économique et spatiale de ces espaces et les transformer en profondeur.

Ce processus a été approché par une enquête (Madani, Chachour, 2014) portant sur trois grands axes dans trois quartiers d'Oran¹⁶ : boulevard Wahrani Boumediène (Haï Matlaa El fadjr, ex-Gambetta (Q1), rue Khiat Salah (Haï El Ghoualem, ex-Médioni(Q2) et rue Soufi Zoubida (Haï El Othmaia, ex-Maraval (Q3). Originaires majoritairement d'Oran-ville (182) et du Nord-ouest algérien (195 résidents dont 55 de Tlemcen), les propriétaires enquêtés se présentent ainsi :

Tableau N°2 : C.S.P. de la population enquêtée

CSP	Population totale		Nouveaux acquéreurs	
	nombre	Taux	nombre	Taux
Employeurs / indépendants commerçants	281	61,90	131	88,51
Salariés permanents (cadres)	57	12,56	12	8,1
Salariés non permanents	78	17,18		
Aides-familiaux	13	2,86	05	3,38

¹⁶ Ce travail qui a combiné données statistiques, entretiens semi-directifs et observations in-situ avec prise de photographies s'est déroulé en 2012. L'enquête a eu lieu dans le cadre d'un projet de recherche CNEPRU portant sur les services urbains dans l'agglomération oranaise (domiciliation U.S.T.Oran, direction FafaRebouha).

Sans activité	25	5,50	00	00
total	454	100	148	100

Source : Madani, Chachour , 2014)

Les données recueillies montrent le réinvestissement de l'habitat en désuétude par ces nouveaux acquéreurs qui se réapproprient le cadre bâti par des actions d'extension (64, 90), de réaménagement (21,60) ou de démolition-reconstruction (13,50) affectant l'image des lieux. Les nouveaux venus bouleversent l'ordre prévalant auparavant : élévation de la composition sociale de l'espace social (62% des enquêtés faisaient partie de la catégorie des EIC), renchérissement des prix du foncier et de l'immobilier suite aux investissements opérés, stratégies spéculatives des gentrificateurs qui s'accaparent des localisations valorisées, constitution d'une valeur ajoutée liée à la création de nouvelles activités et la requalification urbanistique du quartier, densification des maisons transformées en immeubles de rapport, expulsion des anciens habitants déclassés vers le périurbain. Trois facteurs interviennent : individuation et séparation des héritiers, dégradation avancée de la bâtisse et insolvabilité des ménages, attractivité des prix proposés par les acquéreurs. Ainsi, les espaces étudiés montrent des processus de substitution d'une population modeste par une autre plus huppée.

2.3. Les quartiers de l'entre-soi

La troisième tendance est « constituée par des regroupements opérant par sélection du haut standing. Moins développés que les regroupements de classe moyenne, ils ne donnent à ce jour aucun signe d'évolution vers les gated communities, l'enfermement individuel dans de grandes villas gardées étant la forme la plus courante » (Navez-Bouchanine, 2002, p 184).

Ces habitants aisés arrivent à aménager des espaces de repli en vivant dans des quartiers cossus inaccessibles aux couches moyennes (Saint Hubert, les Palmiers), à s'établir sur des franges spécifiques en proche banlieue (ancien Canastel) et, devant la passivité des organismes d'urbanisme, ferment certaines ruelles interdisant l'accès à la circulation (quartier LOFA).

Les habitants de ces lieux enviés sont marqués par la hantise sécuritaire, d'où la construction de véritables forteresses (caméras, surveillance électronique, fils barbelés, portes d'entrée avec

digicodes). La peur des cambriolages est omniprésente. Ces familles ont tendance à réduire au minimum leurs relations avec l'espace local : l'observation des pratiques de sociabilité montre l'évitement des espaces contigus et l'entretien de relations à l'échelle de la ville (Madani, 2008). Cette attitude de distanciation opère aussi à travers une recherche de distinction s'exprimant par un style de vie spécifique et une architecture ostentatoire.

Ainsi, le profil économique et culturel des habitants donne une certaine « coloration sociale » à ces îlots dont le développement est lié à la montée en puissance de différentes franges d'une bourgeoisie qui tirent profit d'une conjoncture favorable.

3. Représentations de la ville éclatée et réactions citadines

Face à cet ordonnancement, les acteurs démunis développent différentes formes de résistance et tentent de contourner les contraintes vécues. La restitution de la parole habitante constitue une voie féconde pour mieux appréhender cette réalité.

L'analyse des discours des enquêtés permet d'accéder aux systèmes de représentations qui orientent les pratiques et structurent les interactions entre acteurs. Le positionnement dans l'espace urbain ne peut manquer de produire des paroles citadines éclatées, sinon polarisées, expressions plurielles de situations singulières. Entre retrait choisi et déplacement subi, les manières d'évoquer son espace vécu, son itinéraire et son rapport au centre-ville sont diversifiées.

L'étude a touché trois agglomérations périphériques (Bir El Djir, Sid El bachir et Belgaid) à l'est d'Oran et une zone suburbaine contigüe de classes moyennes et aisées(Mourchid). L'urbanisation accélérée placeaujourd'hui ce territoire en seconde position après Oran en termes de peuplement (225 210 habitants en 2008).

3.1. La périphérie subie

Le premier type de discours provient de ceux qui qualifient leur résidence à Sidi El Bachir (recasés, locataires de haouchs collectifs ou dégradés, habitat illégal) de situation subie. Relogés par la contrainte, ces habitants démunis socialement énumèrent les multiples motifs d'insatisfaction : absence des commodités de base, difficultés liés aux moyens de transport, etc. Mais le grief récurrent réside dans le

« mélange social » et la promiscuité d'un voisinage rejeté. Les comportements déviants répandus (vol, mal-vie, consommation de stupéfiants) rendent la cohabitation difficile. Ainsi, la trajectoire effectuée depuis le centre-ville (les Planteurs, Sidi El Houari) est vécue comme une régression sociale. De plus, ces lieux d'exclusion destinés « aux pauvres comme nous » font l'objet d'une stigmatisation vivement ressentie. D'où le désir d'un « ailleurs » pour ces habitants.

3.1.1. Un parcours au long cours

Une deuxième catégorie d'habitants recherche une amélioration de ses conditions d'habitat pour commencer à sortir de la précarité. La nouvelle résidence constitue une rupture avec un vécu antérieur insoutenable (logement insalubre, relations de voisinage conflictuelles). Un habitant de Belgaid : « Toute ma vie, j'ai vécu dans l'exiguïté ». Pragmatiques, ils recherchent sur place des conditions d'installation correctes tout en agissant pour les améliorer progressivement. Un ancien chef de chantier habitant Belgaid : « Je rêve du jour où je mettrai la dalle sur le toit de ma maison ». Montrant les progrès réalisés et minimisant les défaillances, ces citadins mettent l'accent sur les revendications qu'il faut faire aboutir pour donner de la qualité urbaine au quartier (action permanente des comités de quartier). Aussi, la réalisation du projet résidentiel est un parcours au long cours.

3.1.2. La conquête

Une autre configuration discursive émerge avec des habitants en ascension socio-économique qui sont arrivés, grâce à la mobilisation de ressources matérielles et relationnelles multiples, à commencer à concrétiser leur projet résidentiel. Quelque soit le circuit emprunté, cette évolution suppose de nombreux appuis informels. Pour ces familles, l'habiter périphérique relève d'un choix qui permet d'accéder à la propriété, d'occuper un logement normé et d'avoir un voisinage moins conflictuel. Ainsi, les sacrifices consentis ont permis à ces habitants de franchir un palier dans l'échelle de la pyramide résidentielle et sociale. Valorisant les avantages de leur habitat, ils écartent l'éventualité d'un déménagement. En effet, l'objectif est d'investir dans le logement et le quartier actuels (LSP à Bir El Djir, maisons individuelles dans les lieux enquêtés) pour les faire coïncider avec leurs aspirations.

3.1.3. Le référentiel exogène

Par contre, dans les enclaves résidentielles constituées par les membres des couches moyennes ou supérieures (quartiers résidentiels de Bir El Djir et d'El Mourchid), le langage change et exprime une satisfaction de la venue en « banlieue ». Refusant la notion de mise à l'écart, ils préfèrent évoquer un « retrait » pour signifier une localisation choisie. Même si une partie d'entre eux n'écarte pas un déménagement dans les quartiers huppés, la plupart montre un attachement au nouveau quartier tout en revendiquant des améliorations dans l'aménagement extérieur. Présentant Bir El Djir comme un quartier d'Oran, ils développent, dans les représentations et les pratiques socioculturelles, une relation fusionnelle avec le centre-ville. La périphérie est rejetée comme espace de vie : le refus d'intégration au-delà de l'enclave est ouvertement exprimée. Dès lors, le développement des formes de sociabilité ne peut s'opérer qu'avec un « référentiel exogène ».

Au-delà, ce système de représentation va trouver son parachèvement dans la formation de « frontières symboliques » (architecture et manières d'être spécifiques à chaque groupe social). La polarisation sociale et symbolique se traduit par des affrontements à distance où les stigmatisations réciproques sont la règle (rapports tendus entre anciens et nouveaux habitants de Bir El Djir).

Dans ce contexte, différentes formes de réactions se multiplient tout en se radicalisant au fur et à mesure. Pour les exclus de la ville, il s'agit, après la vaine attente, d'accéder par effraction aux droits à la ville. L'histoire des luttes urbaines des habitants d'Oran reste à écrire. En effet, face à « l'Etat qui nous a oubliés », les résidents des quartiers enquêtés commencent par investir leurs propres ressources pour améliorer leurs conditions de vie : pratiques et réseaux informels (accès illicite à l'électricité), mobilités multiples pour améliorer son statut résidentiel, participation à l'aménagement des nouvelles cités LSP, etc.

Mais, très vite, des formes d'organisation plus élaborées (groupes de pression, comités de quartiers, fédération d'associations) deviennent nécessaires pour faire aboutir des revendications qui s'enlisent. Selon la situation de chaque quartier, le répertoire d'actions est large et se renouvelle : opposition contre les démolitions dans l'habitat

précaire (les Planteurs), sit-in devant les sièges de la Wilaya ou des organismes locaux concernés par les questions du logement et des équipements de proximité, perturbation de la circulation du tramway, bras de fer juridique avec l'agence foncière pour l'attribution des actes de propriété, confrontation judiciaire d'une association avec le wali pour empêcher le lotissement de la forêt de Canastel, défense des espaces verts des cités, etc.

Mais lorsque les formes de négociation s'enlisent, on assiste à l'irruption de différentes formes de violence qui tournent à l'émeute s'en prenant aux symboles du pouvoir politique. Les différentes formes de cristallisation de cette « guerre ordinaire » (par exemple, les violences de l'été 2007 suite aux opérations de relogement des habitants des Planteurs) éclairent le caractère discriminant des structures urbaines et la nature des politiques mises en œuvre reposant sur l'exclusion de la majorité des habitants des conditions minimales de la vie citadine. Dans ce contexte, la multiplication des « poussées de fièvre » se présente comme une réponse contingente (en l'absence d'organisation politique) à la relégation et aux processus d'écartement et de distanciation sociales.

Conclusion

Ce survol rapide de différentes dimensions de l'urbanisation de l'agglomération oranaise a permis d'éclairer les mécanismes principaux de reconfiguration spatiale et de recomposition sociale de la métropole en construction. En effet, à travers la dynamique de localisation des catégories sociales dans l'espace urbain, un nouvel ordre se profile, porté par une alliance d'un conglomérat d'acteurs (élites politiques, différents segments d'une bourgeoisie en développement, réseaux d'hommes d'affaires, promoteurs privés, « investisseurs » étrangers, etc.). Une attention toute particulière devra être accordée à l'étude approfondie des pratiques urbaines de ces acteurs et des stratégies qu'ils déploient pour tirer profit de l'évolution en cours.

Nous avons, aussi, souligné les résistances affirmées ou silencieuses des acteurs marginalisés dans une dynamique qui est loin d'être seulement un « dispositif technique » (projet de « modernisation »). De fait, les populations dominées ne restent pas passives face aux différentes formes d'intervention qui traduisent leur exclusion du

champ politique tout en se concrétisant par leur déplacement dans le périurbain.

Dans un contexte miné marqué par l'exercice des violences « légitimes » des pouvoirs dominants, la scène urbaine montre le spectacle récurrent de sujets engagés dans une guerre perpétuelle pour assurer une citadinité contrariée et une citoyenneté bafouée. Là aussi, il est essentiel d'approfondir la connaissance des enjeux et logiques sociaux inhérents à l'affirmation de cette «ville-contre» (Souiah, 2007).

Références Bibliographiques

Belguidoum S., Mouaziz N., (2010). « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne: politiques urbaines et légitimités sociales ». *In Espaces et Sociétés, n°143, octobre-décembre, Paris.*

Bendjelid A, Hadeid M, Messahel A, Trache S. M.(2004), Différenciations sociospatiales dans les nouveaux espaces urbanisés d'Oran, *In Insaniyat n° 23-24, Oran.*

Bendraoua F., Souiah S. A.(2008), Quand les pouvoirs publics produisent de nouvelles marginalités urbaines : les recasés de Nedjma (Oran), *In Autrepart n°45, numéro spécial « la ville face à ses marges »*,

Boumaza N, (2005),« Villes réelles, Villes projetées. Villes maghrébines en fabrication », Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, (Sous la direction de).

Bouffartigue P, (2004), « L'retour des classes sociales. Inégalités, domination, conflits », La dispute, Paris, (Sous la direction de)

Carrière J-P, (2002),« Villes et Projets urbains en Méditerranée », Tours, MSV, coll. Villes et Territoires, n°2 (Sous la direction de)

Chabbi M, (2008), « Les grands projets urbains au Maghreb, fonctions et impacts », *In Villes endéveloppement, n°81-82, ISTD, Paris*

Chaib-Bendebiche Z, (2004), « Les promoteurs immobiliers privés dans la ville algérienne. Le cas d'Oran », Magistère, USTO Med Boudiaf, Oran.

Chaib-BendebicheZ, (2007), « Territorialisation d'un nouveau quartier d'Oran via le LSP. Le cas de Akid Lotfi », *Séminaire thématique FSP*, 27-28 avril, Sousse.

DonzelotJ, (2004), « la ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *In Esprit* n° 303, Paris.

Galissot R, Moulin B, (1995), « *Les quartiers de la ségrégation, tiers-monde ou quart-monde* », Khartala, Paris, (Sous la direction de).

Guérid D, (2007), « *L'exception algérienne. La modernisation à l'épreuve de la société* », Ed. Casbah Alger.

Guerroudj T, Sidi Boumedine R, (1994), « *Guide des PDAU et des POS. Les nouveaux instruments d'urbanisme* », ENAG, Alger.

Hadjedj A, Chaline C, Dubois-Maury J, (2003), « *Alger. Les nouveaux défis de l'urbanisation* », l'Harmattan, Paris.

Hadjidj D, (2002), « *Urbanification et appropriation de l'espace. Le cas d'Oran* », Thèse de doctorat d'Etat, Université d'Oran.

Kadri Y, Madani M, (2015), « L'agglomération oranaise (Algérie). Entre instruments d'urbanisme et processus d'urbanisation », *in Echogéo* n° 22, décembre, Paris.

Lakjaa A, (2009), « Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social », *in Les Cahiers d'EMAM*, n° 18, Tours.

Madani M, CHACHOUR M, (2014), « Explorer l'habitat résidentiel: Oran entre paupérisme et revanche des élites gentrifiées », *In Colloque international Défis et perspectives de l'habitat en Algérie : comprendre pour mieux agir*, Alger, EPAU-VUDD, 19-20 novembre. *Résumé sur site (à paraître : OPU, Alger)*.

MadaniM, (2008), « La commune de Bir El Djir. Discours pluriels et images de la ville », *In Séminaire thématique FSP*, 23-24 février, Alger.

Madani M, (2002), « Villes algériennes entre panne de projet et urbanisme de fait », *In Naqdn* n° 16, Alger.

MADANI M, (1997b), « L'habiter : contrainte ou liberté ? Une recherche sur la maison individuelle oranaise », *In Insaniyat*, n° 2, CRASC, Oran.

MADANI M, (1997a), « Le travail de conception. Les représentations des architectes-urbanistes », *In Insaniyat, n°1, CRASC, Oran*

Malek-Challih T, (2014) « *De la violence en milieu urbain. Etude empirique : ville d'Oran* », thèse de doctorat en sociologie, Université d'Oran (*en arabe*)

Marchal H, Stébé J-M, (2011), « *Les grandes questions sur la ville et l'urbain* », PUF, Paris

Messahel Abdellah, (2008), « Une périurbanisation officielle dans un site contraignant. Le cas de Nedjma dans l'agglomération oranaise », *In Espace, Populations, Sociétés, n°1, Lille.*

Mouaziz-Bouchentouf N, (2014), « *Foncier et immobilier à Oran. Législations et stratégies d'acteurs* », Thèse de doctorat, USTO Mohamed Boudiaf, Oran.

Navez-Bouchanine F, (2002), « *La fragmentation en question. Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale* », L'harmattan, Paris. (Sous la direction de)

OFFICE National des Statistiques, (2011), Armature urbaine, RGPH 2008, Collections n°163, série SALger.

Pacquot T, 2008, « *La folie des hauteurs. Pourquoi s'obstiner à construire des tours ?* », Bourin éditeur, Essai, Paris.

Pinçon M, Pinçon-Charlot M, (2007), « *Les ghettos du gotha* », Seuil, Paris.

Safar-Zitoun M, « Stratégie sociale et appropriation de l'espace. Le cas de la ville d'Alger », *In insaniyat n°5, mai-août 1998, Oran.*

Sidi Boumedine R, (2008), « L'urbanisme, une prédation méthodique », *In Naqd n°25, Alger*

SIGNOLESP et al.,(2014), « *Territoires et politiques dans les périphéries des grandes villes du Maghreb* », karthala, Paris.

Souiah M, (2015), « *Espaces périphériques : Urbanité et lien social. Approche anthropologique de : Ain El BEIDA, Sidi El Bachir et El Amal-quartiers oranais* », thèse de doctorat en Sociologie, Université d'Oran 2

POUR UNE LECTURE INTEGREE DES EFFETS D'UNE ALLIANCE STRATEGIQUE

Mouhoub **HANI**^{*}
Foued **CHERIET**^{**}

Résumé :

Nous proposons ici une lecture intégrée des effets des alliances au-delà de leurs retombées directes sur les alliés. Basée sur le cas de l'alliance PSA Peugeot Citroën/General Motors, qui a marqué l'actualité du secteur automobile et est intervenu suite aux répercussions néfastes de la crise de 2008, cette étude permet d'identifier des effets de natures différentes, ressentis par des acteurs à des niveaux d'analyse distincts : compétitifs, coopétitifs, réticulaires et institutionnels, avec de fortes interactions entre eux.

Mots clés : Alliances stratégiques, Coopétition, Effets, Cas PSA-General Motors.

Codes JEL : L14, L24, L62.

Introduction

Les alliances inter firmes sont des formes de coopération entre des entreprises qui, dans le périmètre de cette relation, visent un même objectif commun en favorisant une mutualisation de ressources, un partage de coûts et une minimisation du risque lié à l'incertitude et de l'environnement compétitif (Bouayad, 2007 ; Mayrhofer, 2007). Les analyses théoriques et empiriques portant sur les effets des relations coopératives sont parcellaires, car elles ne s'intéressent qu'à des

* Institut de Recherche en Gestion-Université Paris-Est Créteil (UPEC)

** UMR 1110 MOISA Montpellier SupAgro

aspects isolés de la relation partenariale. L'éclatement des recherches tient lieu d'abord aux différences de *background* théoriques associés. Alors que, les analyses stratégiques portent sur les effets « méso-économiques » dans une optique *portérienne*, les approches par la théorie des jeux s'intéressent aux manœuvres des alliés eux-mêmes. L'approche institutionnelle rend compte quant à elle, de l'encastrement social de la coopération, alors que l'analyse par les réseaux permet de situer les effets de l'alliance parmi d'autres liens réticulaires (Garcia-Pont et Nohria, 2002).

Les travaux qui ont porté sur les effets des alliances stratégiques sur les partenaires eux-mêmes d'une part, et sur le secteur d'activité au sein duquel ils opèrent d'autre part (Hagedoorn et Schakenraad, 1994 ; Garrette et Dussauge, 1995) sont abondants. Ceux qui s'intéressent à comprendre les effets des alliances stratégiques qui pourraient se produire à d'autres niveaux d'analyse tels que le niveau réticulaire ou institutionnel sont très limités. Dans ce sens et à une exception près (Baum *et al.*, 2014) pour le niveau réticulaire et Hitt *et al.*, (2004) pour le niveau institutionnel, les effets des alliances stratégiques sont rarement explorés de façon simultanée et synchrone en intégrant ces deux niveaux additionnels. Ce vide constaté dans la littérature construite autour de la perspective relationnelle et plus précisément dans le champ des alliances stratégiques demeure toujours non comblé. Pour cela, nous avons fait le choix de positionner notre recherche dans ce fossé en ayant l'ambition de proposer une lecture large et intégrée des différents effets induits par les alliances, à savoir, les effets sur les alliés eux-mêmes, sur les autres concurrents, leurs réseaux ou encore les réactions des institutions publiques et autres parties prenantes.

L'industrie automobile mondiale, à travers l'analyse de l'alliance PSA-General Motors constituera notre terrain d'application. Celle-ci, connaît depuis quelques années des mutations multiples, se traduisant par cette vague importante d'alliances transfrontalières entre concurrents, mais aussi entre les constructeurs et leurs sous-traitants (Daimler-Chrysler, Ford-Volvo, Renault-Nissan, General Motors-Fiat, etc.) (Krifa, 2001). L'alliance PSA-GM est stratégiquement importante pour les deux alliés, mais, ses effets transcendent les stratégies propres des partenaires. Se pose alors la question de savoir

quels seraient les effets d'une alliance stratégique au-delà de ses retombées directes sur les alliés eux-mêmes ?

Pour y répondre, nous présenterons d'abord une revue de littérature sur les alliances stratégiques. Le corpus théorique qui sera proposé, inclura une partie qui étudiera les effets de ces relations, tout en mettant l'accent sur les difficultés de leur mesure. Ensuite, le secteur automobile sera brièvement présenté afin de contextualiser le champ de la recherche. Le second volet de ce travail, empruntera un cas d'application concret. Sera donc présenté de manière détaillée, le processus de formation de l'alliance PSA-General Motors, ainsi que les effets induits par cette relation. Nous terminerons ensuite par une esquisse des perspectives futures de recherche qu'implique cette lecture intégrée des effets des alliances stratégiques.

1. Revue de littérature sur les effets des alliances stratégiques

Les recherches récentes en management stratégique, ont permis le développement d'un nouveau paradigme stratégique qui met en avant une perspective collaborative des structures concurrentielles en privilégiant les coopérations, les alliances et les partenariats entre les acteurs d'une industrie (notamment entre les groupes). Une diversité d'appellations, à savoir : partenariat, alliance stratégique, coalition, entente, consortium, engagement mutuel, interface, association, joint-venture, linkage, réseau...etc., rend compte de la complexité des relations contractuelles entre des firmes (Levesque, 2000). Ces alliances deviennent des options stratégiques de plus en plus incontournables car, elles permettent de réduire l'incertitude et/ou l'asymétrie informationnelle, impliquent l'intégration - en plus des fournisseurs et des clients - d'autres acteurs se trouvant à un niveau horizontal et enfin, elles permettent entre autres, le partage des risques, l'apprentissage organisationnel, à travers une combinaison de ressources et compétences complémentaires, ou une conjugaison des efforts via une addition d'actifs comparables (Doz et Hamel, 2000). Plusieurs recherches ont porté sur les effets des alliances stratégiques sur les partenaires. Des mesures « objectives » (performances financière et commerciale, ...etc.) et subjectives (atteinte des objectifs, satisfaction) ont été développées dans ce cadre. Les applications empiriques rencontrent cependant de nombreuses difficultés pour opérationnaliser certains concepts.

1.1. Les difficultés de mesure des effets des alliances stratégiques

Au-delà des simples retombées sur les alliés eux-mêmes, l’alliance peut avoir des effets plus globaux autant sur la recomposition des parts de marché et la structure de l’industrie, que sur les autres concurrents. Autrement dit, la constitution des alliances et leur rupture, modifient profondément la structure de l’industrie au sein de laquelle elles se forment, ainsi que les règles du jeu qui y règnent, en redéfinissant le cadre et le fonctionnement de la concurrence. Cela a été signalé auparavant par Kogut (1988), qui avait reconnu aux alliances un « pouvoir de marché ». Toutefois, les firmes se trouvant à l’écart des alliances nouées, pourraient être aussi affectées par l’évolution des relations entre les alliés qui imposeront des modèles plus compétitifs en qualité et prix, ou encore modifieront les rapports avec les autres acteurs. Ceci pourrait éventuellement susciter la réaction d’acteurs isolés, qui pourraient eux aussi, se lancer dans ce type de stratégies, pour éviter le risque d’une marginalisation.

Tableau N°1 : Effets contrastés des alliances stratégiques

	Type de l’alliance	Conséquences stratégiques sur les alliés	Effets sur les concurrents et sur le secteur
Alliance entre firmes non-concurrentes	Joint-venture multinationale	Stabilité des situations relatives des partenaires	Mondialisation
	Partenariat vertical	Nouvelle répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière	Epuration et concentration du secteur amont (fournisseurs)
	Accord inter sectoriel	Autonomisation de la joint-venture ou développement de la concurrence	Création de nouvelles activités et entrée de nouveaux concurrents
entre firmes concurrente	Alliance de co-intégration	Réalisation d’économies d’échelle, transfert de savoir et du savoir-faire technologique.	Réaction des autres concurrents, dynamique du secteur.

Alliance de pseudo-concentration	Affaiblissement de la situation stratégique de tous les partenaires	Limitation de la concurrence
Alliance complémentaire	Conséquences stratégiques déséquilibrées	Renforcement de la concurrence

Source : Adapté de Garrette et Dussauge, 1995.

Dans ce sens, la formation d'alliances, de coalitions, de consortiums, de groupements de firmes, et plus récemment de réseaux d'alliances, contribue de manière assez forte à l'affaiblissement des concurrents isolés dans le secteur. Certains chercheurs ont conclu que les alliances stratégiques peuvent avoir des effets très contrastés sur la dynamique concurrentielle au sein d'une industrie donnée, en influençant le degré de compétition entre les acteurs présents (Garrette et Dussauge, 1995).

Les alliances stratégiques peuvent également affecter les rapports verticaux, notamment avec les fournisseurs directs. Ces derniers, voient leurs pouvoirs de négociation diminuer et par conséquent, leurs marges se réduire, car l'alliance conclue permet aux entreprises alliées de mutualiser leurs chaînes logistiques et de rentabiliser leurs approvisionnements en créant des entités d'achat communes, et obtenir ainsi des effets d'échelle. L'alliance leur permet aussi d'exiger des conditions d'achat, de qualité et de paiement plus strictes. De même, l'alliance peut avoir comme effet, l'élimination de certains fournisseurs qui ne sont pas de taille à répondre aux commandes des géants alliés.

Enfin, l'un des effets majeurs engendrés par les alliances stratégiques est bel et bien, la concentration industrielle. En effet, la multiplicité des alliances stratégiques est un préalable à tout processus d'intégration ayant comme phase ultime, la concentration *via* des processus de fusion-acquisition. Ces alliances entre concurrents directs (coopétition), ont le plus d'effets sur les alliés et les autres acteurs de l'environnement, notamment du point de vue de la concurrence. Ainsi, suivant le type d'alliances conclues, et la nature de l'acteur concerné, l'effet qui en résulte diffère. Le tableau ci-après,

résume l'essentiel des effets engendrés par chacun des types d'alliances (Tableau 1).

Le tableau ci-dessus met aussi en évidence la multi dimensionnalité et le caractère dynamique des alliances stratégiques. Ces dernières, sont également multi-perspectives. Deux types d'alliances suivant la nature de la relation se dégagent: relations entre des firmes directement concurrentes (alliances horizontales), et relations entre des firmes non-concurrentes (alliances verticales). Ainsi, les auteurs distinguent entre des effets sur les alliés engagés dans l'alliance et ceux sur les concurrents et l'industrie de manière générale. Cette tentative de différencier les effets des alliances selon les niveaux d'analyse rend compte de la nécessité d'une approche globale de la question.

1.2. Etudes empiriques et résultats des alliances dans le secteur automobile

Les études empiriques sur les performances des alliances stratégiques sont d'une forte hétérogénéité, et s'inscrivent dans des contextes différents. En effet, le recours à des méthodologies non harmonisées donne nécessairement lieu à des résultats souvent contrastés. Parmi ces études, certaines ont examiné l'effet d'une participation à une alliance stratégique sur les positions concurrentielles relatives des deux firmes alliées (Dussauge *et al.*, 2004). D'autres études ont montré l'intérêt d'une telle stratégie d'alliance, se traduisant par la complémentarité géographique des positions concurrentielles des alliés (Garrette et Dussauge, 1995).

Le tableau de synthèse ci-dessous met en exergue le caractère riche et multidimensionnel autour des rapprochements inter-firmes dans l'industrie automobile mondiale (Tableau 2). Il permet aussi de constater que les résultats sur l'effets des alliances portent sur des niveaux d'analyse très différents : inter-firmes pour Burgers *et al.*, 1993 et Camuffo et Volpato (2002), sectoriel pour les études de Garrette et Dussauge (1995) et P. Dussauge *et al.*, 2004, ou encore réticulaire pour Krifa (2001). Cela rend compte de la complexité de la question des effets, notamment dans le secteur automobile mondial. Ces effets sont plus contrastés dans des alliances asymétriques (Assens et Cherbib, 2010).

À la lumière du tableau ci-dessous, on constate que le secteur automobile mondial est l'un des terrains les plus étudiés. Il est donc un terrain ambivalent du fait de la nature contradictoire du contexte le caractérisant. D'un côté, la crise économique qui le secoue et réduit son potentiel de développement, et de l'autre, l'introduction de la technologie électrique et d'autres innovations, qui constitue un levier important et un vecteur de croissance dans ce secteur fragilisé à la fois par une concurrence globale, et par les effets ressentis de la crise économique actuelle. La section suivante sera consacrée à la présentation de cette industrie.

Tableau N°2 : **Etudes empiriques sur les alliances stratégiques dans le secteur automobile**

Etudes empiriques sur l'automobile	Contexte de l'alliance (acteurs et formation)	Méthodologie adoptée	Résultats obtenus en termes d'effets induits par l'alliance
Burger <i>et al.</i> , (1993)	23 concurrents sur le marché mondial de l'automobile en 1987.	Etude quantitative (Régression multiple)	- Les alliances sont un dispositif pour réduire les incertitudes.
Garrette et Dussauge (1995)	Alliances entre : - GM et Toyota. - Ford et Mazda. - Chrysler et Mitsubishi.	Etude qualitative (Analyse exploratoire)	- Pénétration du marché nord-américain. - Augmentation des parts de marché de 30%
Krifa (2001)	Multiplication des rapprochements (F&A) dans l'industrie automobile	Etude longitudinale de 1969 à 2001.	- Concentration du secteur automobile (oligopole). - Reconfiguration du secteur.
Camuffo et Volpato (2002)	Alliance stratégique industrielle entre General Motors et Fiat.	Etude descriptive.	- Double effets : le partage des risques et l'amélioration des connaissances de base
Dussauge <i>et al.</i> , (2004)	135 alliances entre entreprises concurrentes dans l'industrie automobile mondiale, de 1966 à 1995.	Etude quantitative (Modèle Probit)	- Asymétrie dans les résultats des alliances. Ceci s'explique par les grands changements dans les parts de marché.
Garcia-Pont et Nohria (2002)	Alliances entre les 35 premiers constructeurs automobiles mondiaux.	Etude quantitative (Régression multiple)	- La dynamique des alliances a pour effet l'émergence d'un réseau d'alliances composé de blocs stratégiques.
Jiang <i>et al.</i> , (2010)	Le portefeuille d'alliances des 138 constructeurs automobiles mondiaux.	Etude longitudinale de 1985 à 2005.	La diversité relationnelle (densité des alliances), entraîne une complexité accrue et des coûts de coordination, mais elle permet un apprentissage.

Source : élaboré par les auteurs

1.3. Présentation du secteur automobile mondial dans un contexte de crise

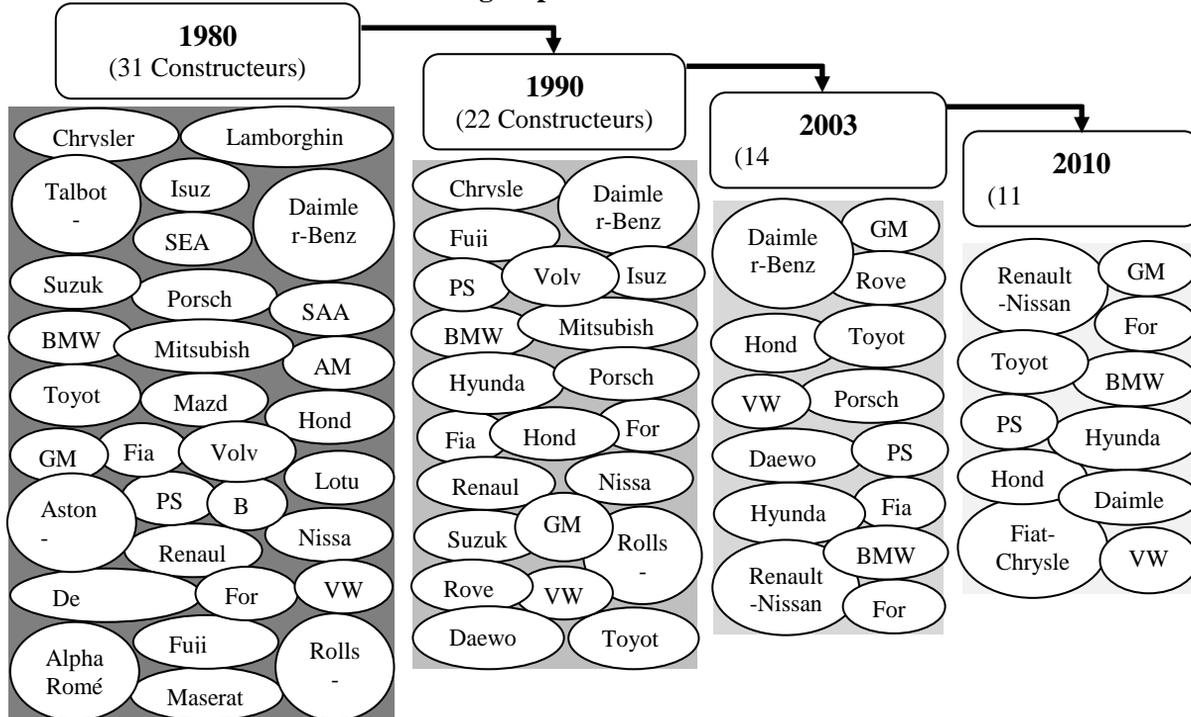
L'industrie automobile mondiale est parmi les plus concentrées au monde. Elle est souvent présentée comme un secteur « exemplaire » de la concentration industrielle. L'importante quantité de véhicules produite chaque année dans le monde l'est principalement par un oligopole d'une dizaine de groupes industriels internationaux. Plus récemment, on assiste à une accélération de la formation d'alliances spectaculaires dans cette industrie (Freysenet, 2004).

Très récemment (le 12 mai 2016), le PDG de Nissan- Renault annonçait des négociations en cours pour la prise de contrôle de 34% du capital de son concurrent et compatriote Mitsubishi pour 1,9 milliards d'euros. Nissan avait déjà une alliance sur le marché japonais pour la production des « kei cars », ces mini-voitures à la cylindrée inférieure à 660 cm³ qui captent 38% de la demande, en unités, au Japon. Cette nouvelle alliance donnerait un ensemble industriel mondial produisant près de 10 millions de voitures par an : Nissan (5,4 millions de voitures), Renault (2,8 millions), le russe Avtovaz (305.500) et maintenant Mitsubishi (1,05 million). L'ensemble pèsera 9,6 millions de véhicules et se posera ainsi en concurrent direct de Toyota, Volkswagen ou General Motors.

La figure 1, montre le processus de concentration du secteur automobile. En effet, la crise économique mondiale a eu des effets importants sur les groupes automobiles, notamment les constructeurs américains. Ainsi, General Motors (GM) a échappé à la faillite, grâce à la subvention du gouvernement américain. Ford a complètement restructuré son organisation et Chrysler s'est fait « sauver » par le groupe Fiat. Pour rester compétitif, la taille critique est maintenant estimée au minimum à six millions de véhicules produits annuellement. Chose qui pousse les constructeurs à envisager de nouvelles alliances afin de pouvoir atteindre ce seuil en « externe ».

Par ailleurs, au-delà des fusions, les partenariats technologiques et les alliances sont devenus le moyen le plus rapide pour s'adapter aux nouvelles modifications de l'environnement international. Dans ce sens, on peut citer PSA et Mitsubishi qui ont conclu dernièrement une alliance pour le partage de plateformes.

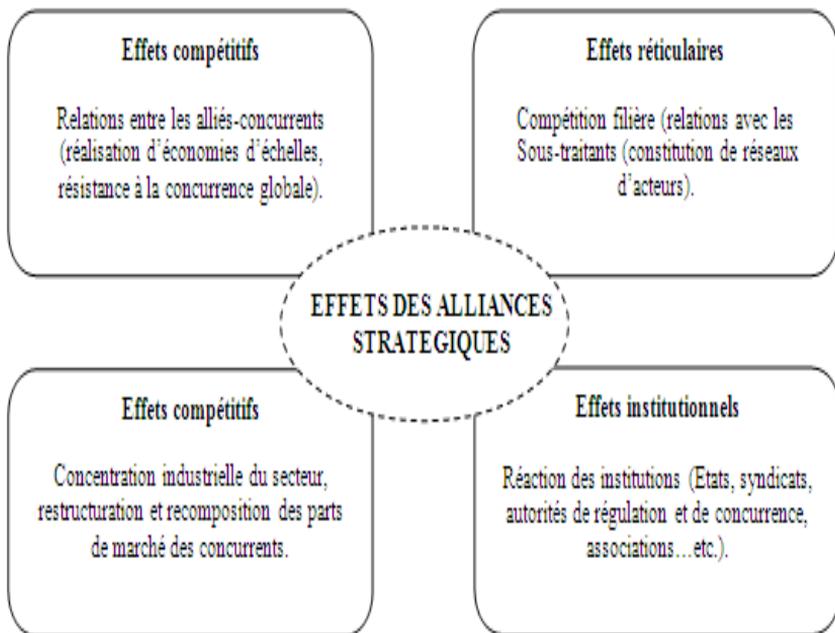
Figure N°1 : **Processus de concentration des groupes automobiles mondiaux 1980-2010**



Source : IFP, 2012.

Les effets induits par ces alliances ne se réduisent pas aux deux seuls niveaux, souvent analysés par la majorité des études empiriques menées sur cette question (Tableau 1). Ces effets s'élargissent pour inclure d'autres niveaux plus globaux tels que : le niveau réticulaire (les réseaux coopétitifs et les réseaux d'alliances) et le niveau institutionnel (les parties prenantes, les institutions et l'ensemble des autorités de contrôle de la concurrence et de régulation). Notre recherche vise donc essentiellement à intégrer l'ensemble des effets pouvant être induits par toute alliance. Une lecture large des effets des alliances, comprenant les quatre niveaux d'analyse est donc proposée dans ce sens (Figure 2).

Figure 2 : Lecture intégrée des effets des alliances stratégiques



Source : élaborée par les auteurs

Le schéma ci-dessus expose l'ensemble des effets qu'une alliance peut engendrer sur les alliés concernés, sur l'ensemble des acteurs de l'environnement, mais aussi sur la structure de l'industrie à laquelle les partenaires engagés appartiennent. La partie qui suit, va donc s'intéresser à un cas d'application concret, représenté par le rapprochement récent entre le leader actuel de l'automobile, l'américain General Motors et son homologue français (leader européen), le groupe PSA. Cette partie empirique se déclinera en deux points essentiels. Le premier, portera sur le processus de formation de l'alliance PSA-General Motors, en introduisant les objectifs stratégiques attendus de ce rapprochement. Le second, sera entièrement consacré aux effets d'une telle alliance aux différents niveaux d'analyse.

2. Application à l'alliance General Motors – PSA

Le secteur automobile se restructure et connaît le développement d'un nouveau segment riche en potentialités, celui des technologies électriques qui répondent à des normes écologiques, insistant sur le respect strict de l'environnement (l'un des principaux piliers du développement durable). L'alliance PSA-General Motors est aussi conçue pour relever ce défi technologique auquel devront faire face les constructeurs automobiles pour rester pérennes. La clause CO² s'impose à l'ensemble des constructeurs¹.

Pour répondre à cette exigence environnementale, les entreprises sont contraintes de financer de multiples projets technologiques et d'investir davantage dans la formation d'ingénieurs devant s'approprier les technologies électriques et hybrides. Par ailleurs, le marché européen souffre d'une surcapacité de production de véhicules estimée à 20%.

¹ Les voitures nouvellement immatriculées dans l'union européenne doivent respecter un seuil d'émission de CO₂ fixé à 130 G/KM. Un constructeur ne respectant pas cette norme devra payer une pénalité financière pour chaque véhicule. C'est le cas de Daimler qui affiche un taux d'émission de CO₂ de 160 G/KM et s'acquittant ainsi d'une amende s'élevant à 1,23 milliards d'euros.

Encadré 1 : METHODOLOGIE ET SOURCES DES DONNEES

La recherche menée est fondée sur une analyse qualitative de type exploratoire. Elle est basée sur l'analyse de données secondaires qui relèvent de revues spécialisées et de bases de données professionnelles du secteur automobile (CCFA, KPMG). La recherche s'est aussi appuyée sur des données secondaires issues de sites Internet de revues de presse spécialisée telles que : les Echos, la Tribune, le Figaro, le Boursier, Router...etc. Par ailleurs, certaines informations ont été obtenues directement auprès des responsables (directeurs/agents commerciaux) des constructeurs rencontrés au forum de Paris « Le Mondial de l'Automobile ». Le forum a été organisé entre le 29 septembre et le 14 octobre 2012. Enfin, les plateformes électroniques des constructeurs automobiles ont aussi été consultées.

La diversité technologique et le coût élevé qui lui est associé, sont les principaux facteurs déterminants de l'alliance PSA-General Motors. A cela s'ajoute, l'insuffisance de rentabilité et le manque de compétitivité (prix) sur le marché européen pour les deux constructeurs. Ainsi, les pertes enregistrées par ces deux concurrents sur le marché en question sont, de l'ordre de : 500 millions d'euros au deuxième semestre de l'année 2011 pour PSA, et de : 747 millions de dollars sur toute l'année 2011 pour OPEL (filiale de General Motors en Europe).

2.1. Formation de l'alliance et ses effets sur les alliés

Incapable de financer ses projets de croissance à l'international, le groupe PSA cherche à multiplier ses capacités et à renforcer ses positions concurrentielles (notamment sur le marché européen) en s'alliant avec un autre concurrent. De ce fait, son projet d'implantation en Inde avait été retardé en attendant un partenaire qui l'accompagnerait dans le processus d'implantation. Or, malgré le désir de rester isolé et indépendant, le groupe PSA s'est trouvé dans la

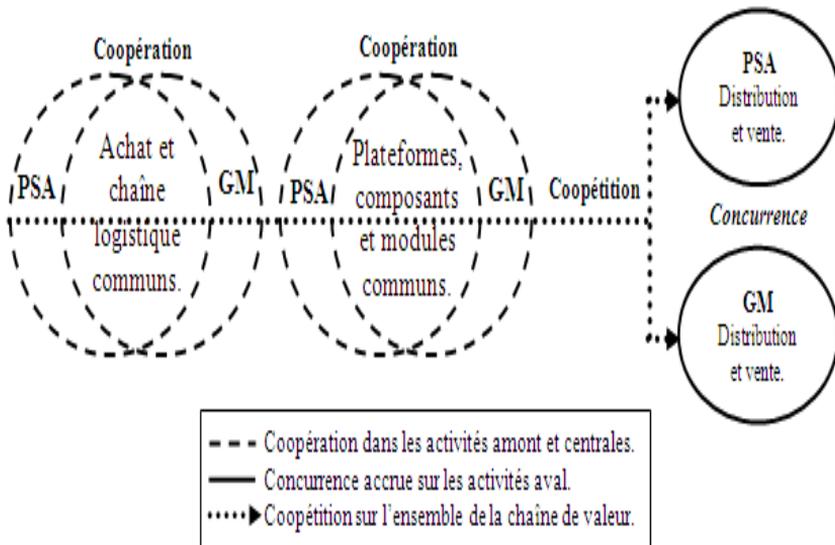
nécessité de grandir face aux grands groupes de l'automobile en s'alliant avec eux. Ces grands constructeurs sont eux-mêmes constitués le plus souvent par des fusions, ou des relations d'alliances dyadiques ou multiples. La fusion qui a eu lieu entre Chrysler et Fiat, l'alliance conclue entre Renault et Nissan et l'élargissement de celle-ci (alliance Renault-Nissan) pour intégrer un troisième allié, en l'occurrence le groupe Daimler, sont autant de mouvements ayant poussé le groupe PSA à s'allier avec un autre constructeur dominant.

De son côté, General Motors avait entamé des discussions autour d'une alliance qui allait porter sur les moteurs hybrides avec son concurrent français Renault en 2007. General Motors a renoncé à une telle décision, et ce, par crainte qu'il soit le moins bénéficiaire d'un tel rapprochement. L'échec de ses négociations et le contexte mondial avaient accentué les difficultés du groupe. Depuis, et après trois ans de faillite consécutifs, le groupe General Motors est à la recherche d'un partenaire pour renforcer ses positions concurrentielles en Europe. Grâce à deux plans stratégiques de restructuration, à sa politique de redressement et au soutien que lui a apporté le gouvernement américain, le groupe General Motors occupe depuis 2011 la place de leader mondial, devant son concurrent Toyota. D'autre part, le groupe français PSA au deuxième rang européen et huitième au niveau mondial, est quasiment absent sur la scène mondiale. Dans un objectif stratégique d'internationalisation de ses sites de production, le groupe PSA envisage de s'engager dans des stratégies d'alliances et des projets de coopération transnationaux. Le groupe PSA avait auparavant échoué dans deux tentatives de rapprochements en 2000, notamment avec Fiat et Mitsubishi. Le constructeur français s'est alors tourné vers un autre leader mondial, le groupe américain General Motors.

Officielle dès le 29 Février 2012, après la clôture des bourses européennes, l'alliance entre PSA et General Motors s'est concrétisée par des participations unidirectionnelles de General Motors dans le capital de PSA à hauteur de 7%, pour un montant de 250 millions d'euros. Toutefois, cette alliance sera essentiellement centrée sur le marché européen où, les deux constructeurs alliés sont en concurrence rude, en l'occurrence, PSA et General Motors *via* sa filiale Opel. Ce rapprochement intervient en amont (achat, logistique), et même lors de la phase de production d'une partie du véhicule (châssis, par

exemple). Cependant, les termes de l’alliance ont tout de même précisé que la distribution et la vente des produits finis, se feront de manière indépendante et très concurrentielle. Par ailleurs, la production en commun concernerait dans un premier temps, les voitures particulières petites et moyennes, les monospaces et les petits 4X4. Dans un stade avancé de l’alliance, la production conjointe devra s’étaler sur les véhicules électriques. Au-delà de ces projets stratégiques, les deux alliés comptent restructurer les capacités de production, faisant partie du périmètre de l’alliance. Cette rationalisation vise à pallier le problème de surcapacités de production des deux partenaires (estimée à 20 % pour PSA) excédant les besoins exprimés sur le marché européen. Les concurrents alliés ont enfin précisé que l’alliance n’avait pas pour objectif principal de rationaliser les moyens de productions. Les partenaires envisagent d’ailleurs les mesures en réponse à ce problème de surcapacités de manière indépendante et autonome.

Figure N°3 : **Concurrence, coopération et coopétition dans le couple PSA-General Motors**



Source : Etablie par les auteurs à partir des données recueillies.

2.2. Effets compétitifs de l'alliance

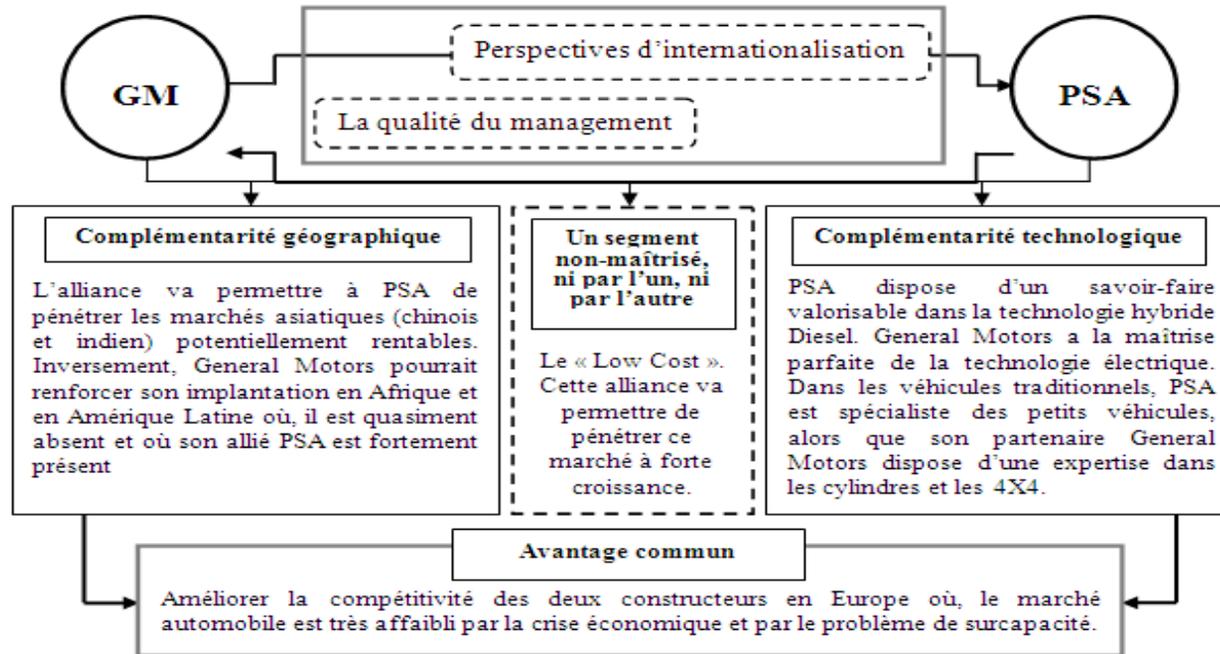
L'alliance PSA-General Motors vise entre autres, la mutualisation des approvisionnements, par la création d'une co-entreprise d'achats. Ce qui permet aux deux alliés d'augmenter leur pouvoir de négociation vis-à-vis de leurs fournisseurs. Les deux partenaires envisageraient de réaliser des économies s'élevant à 1,5 milliards d'euros d'ici cinq années. A première vue, l'avantage essentiel de ce rapprochement viendrait de là, car 70% du coût d'une voiture proviendraient des équipements. Une analyse plus fine permet de constater qu'un autre volet pourrait engendrer des intérêts substantiels aux alliés : l'effort commun en R&D.

A cela s'ajoute aussi une mutualisation de la chaîne logistique de certaines filiales, avant d'entamer la production de parties ou de l'ensemble de véhicules en commun. Le dernier volet concerne la commercialisation des marques indépendantes des deux alliés, et il n'est pas intégré dans cette coopération. Les deux alliés précisent que la vente se fera de manière autonome et demeurera soumise aux règles de la concurrence.

Cette pratique est courante dans le secteur automobile. Par exemple, Porche et Volkswagen avaient déjà initié une telle démarche dans le cadre des deux véhicules Touareg et Cayenne.

Cette alliance prend ainsi la forme d'un accord industriel évolutif et qui permettrait une croissance durable pour le groupe PSA. Cet accord s'étalera sur dix ans renouvelables et il permettrait à PSA d'accéder à des volumes d'achat plus importants, de réaliser d'importantes économies d'échelles, de développer de nouvelles plateformes et d'accélérer la croissance du groupe PSA hors Europe. Inversement, cette alliance permettrait à General Motors d'accéder à des technologies et à un savoir-faire dans les petits véhicules électriques et de renforcer sa présence sur le marché européen.

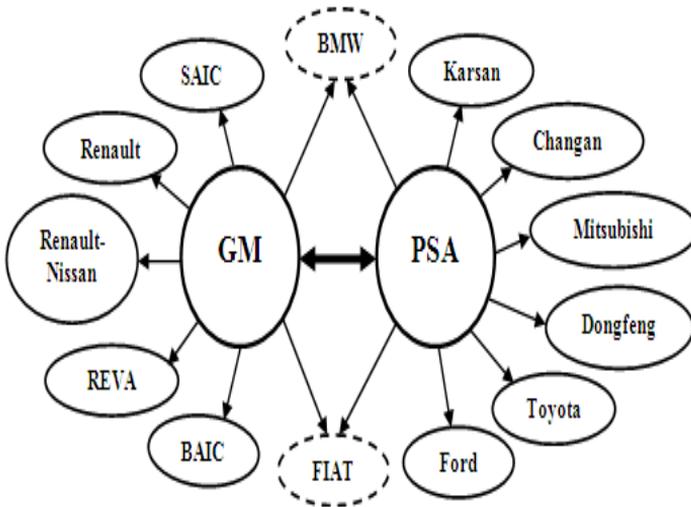
Figure N°4 : Les avantages (intérêts) réciproques tirés de l'alliance



Source : élaborée par les auteurs

De même, les alliés PSA et General Motors disposent d'intenses répertoires relationnels qui les positionnent à des stades favorables dans le réseau mondial des constructeurs automobiles. Ainsi, le groupe PSA avait noué des alliances stratégiques notamment avec Toyota, Ford, Fiat BMW, Dongfeng, Changan et Karsan. De son côté, General Motors s'est allié avec plusieurs concurrents : Renault-Nissan, BMW, Fiat, SAIC, Reva et BAIC. Enfin, les constructeurs BMW et Fiat étant les alliés communs pour le couple PSA-General Motors (Figure 5).

Figure N°5 : Les répertoires relationnels des concurrents-alliés PSA et General Motors



Source : élaborée par les auteurs

Au-delà des effets directs sur les alliés, cette alliance a suscité de nombreuses réactions des autres coopétiteurs, notamment du côté de PSA. C'est ainsi que le concurrent-allié Ford « interdit » à PSA d'installer les moteurs Diesel (développés en commun) sur un châssis de General Motors. De même pour BMW, qui intervient suite à ce rapprochement avec General Motors, en refusant également que les

moteurs Essence, qu'il co-développe avec PSA, soient exploités sous un blason Opel (filiale européenne de General Motors). PSA et Opel comptent tous deux, une vingtaine d'usines d'assemblage en Europe. En effet, pour redevenir plus compétitifs face à la concurrence mondiale, ils doivent fermer au moins quatre sites de production. Tel est l'obstacle auquel sont confrontés les deux alliés. Voici quelques autres réactions de coopérateurs à l'annonce de l'alliance PSA et General Motors :

- Renégociation des autres coopérations stratégiquement moins importantes. A titre d'exemple, la joint-venture BMW Peugeot Citroën Electrification, créée par PSA avec BMW en vue de développer en commun des composants hybrides et électriques, reprise par BMW.

- En conséquence du retrait de PSA de cette joint-venture en faveur de BMW, les 300 postes prévus pour le compte de BPCE sur le site de PSA à Mulhouse ont été supprimés.

- Mitsubishi cesse de fournir des véhicules électriques à PSA, car ce dernier s'allie avec son concurrent direct General Motors qui, depuis des années s'affronte avec Mitsubishi sur la technologie électrique.

- Fiat met aussi fin à sa coopération avec PSA et préfère s'allier avec Chrysler pour concurrencer le couple PSA-General Motors récemment formé.

- BMW annonce la fin de sa collaboration stratégique ayant porté sur les technologies hybrides avec le français PSA après que celui-ci soit allié avec General Motors. L'allemand BMW réclame à son allié français dans le cadre de la fin de leur partenariat, une somme de compensation d'environ 50 millions d'euros.

2.3. Effets réticulaires de l'alliance

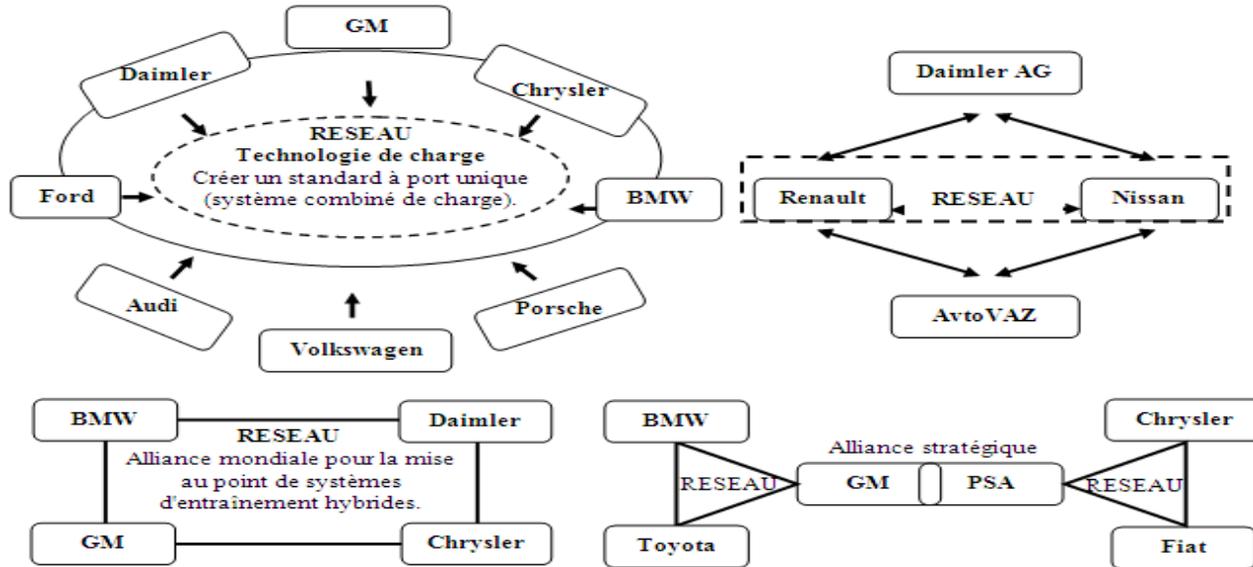
L'apparition du segment de véhicules électriques comme un axe de développement stratégique dans le secteur automobile mondial, incite les constructeurs mondiaux -dans le but de s'approprier le nouveau marché aux opportunités non exploitées- à participer à une course technologique intense. C'est pourquoi les constructeurs automobiles en réponse aux alliances dyadiques récemment nouées pour développer la technologie électrique, s'organisent dans des structures plus

compétitives (réseaux). En effet, ils s'insèrent dans des réseaux et sous-réseaux ayant la capacité de concurrencer les nouvelles puissances créées, notamment l'alliance PSA-General Motors (Figure 6).

Cet effet réticulaire se traduit par la formation de réseaux provoquée par un rapprochement entre deux acteurs, ayant l'intention de dominer un segment et en être le leader. C'est ainsi qu'interviennent BMW, Daimler et Chrysler pour créer un sous-réseau, qui serait capable de concurrencer la technologie hybride développée conjointement par Toyota et Renault.

De même et en réaction au rapprochement récent entre PSA et General Motors, les autres concurrents s'engagent dans des rapprochements plus complexes. Les alliances ainsi formées modifient les liens « indirects » de certains alliés vis-à-vis des autres concurrents potentiels. Par ailleurs, les alliances entre les acteurs majeurs ont des conséquences beaucoup plus importantes. Souvent, elles modifient les réseaux d'alliances des autres constructeurs, selon les modalités de l'accord, la technologie sur laquelle il porte, ou la région géographique concernée. Enfin, cette perturbation des « grappes » relationnelles concernent aussi les réseaux verticaux (fournisseurs, sous-traitants et distributeurs) et les accords de partenariat dans le cadre des programmes communs de R&D

Figure N°6 : Les structures réticulaires (réseaux d'alliances) dans le secteur automobile



Source : Etablie par les auteurs à partir des données recueillies.

2.4. Effets institutionnels de l'alliance

Si les objectifs « théoriques » de cette alliance sont avantageux sur les plans stratégiques et concurrentiels, ils le sont nettement moins sur le plan social. L'alliance PSA-General Motors est plus qu'inquiétante du fait qu'elle pourrait entraîner de nombreux plans sociaux, qui aboutirait à la suppression de nombreux emplois effectifs². Les deux groupes alliés souffrent d'un problème de doublons et de surcapacité, les obligeant à procéder à la réduction des effectifs de leurs structures. Ce constat est exacerbé par le contexte de crise et les difficultés que connaît le secteur automobile en France. De plus, si dès 2016 les partenaires procéderont à la production en commun de véhicules, il est à craindre davantage de fermetures de sites indépendants et de suppression d'emplois.

En réponse à ces mutations, une forte mobilisation syndicale a été relevée. Avec les représentants des travailleurs, les pouvoirs publics sont le second acteur important manifestant des inquiétudes quant aux plans de restructuration annoncés. Ces derniers, se traduisent par la fermeture du site de production de PSA localisé à Aulnay et par la suite, de celui se trouvant à Madrid. De son côté aussi, Opel après l'annonce de l'alliance General Motors - PSA, envisage de fermer les sites : Bochum (Allemagne) et Ellesmere Port (Royaume-Uni).

L'alliance PSA-General Motors a suscité également la réaction d'autres parties prenantes. C'est ainsi que l'office allemand des cartels (autorité allemande de la concurrence) a entamé une enquête sur l'alliance PSA-General Motors le 29 mai 2012. Cette enquête n'a pu démontrer l'existence d'un abus de position dominante ou une entorse aux règles de concurrence de la part des alliés. Sous la pression des syndicats de travailleurs, et avec une médiatisation importante de l'alliance, les pouvoirs publics ont assuré qu'ils resteraient très vigilants concernant les pertes d'emploi qui résulteraient de ce rapprochement. De manière globale, les autorités françaises ont jugé cette alliance bénéfique dans la mesure où, elle devait permettre la création d'emploi sur le territoire.

² A titre d'exemple, PSA annonce la suppression de 8000 emplois effectifs, suite à la fermeture du site d'Aulnay.

Malgré les assurances du PDG du groupe PSA qui annonçait qu'il n'y aura pas d'impact sur la production et précisait les effets positifs, attendus en termes de R&D, il semble assez probable que les deux alliés négocient un partage équitable des pertes d'emploi suite aux fermetures de sites. Enfin, le syndicat d'Opel (filiale de General Motors) l'avait explicitement mentionnée. Il revendique une répartition équitable des risques et des chances entre les employés des deux concurrents-alliés et de leurs filiales. Il avait fait rappeler à la direction que l'application des termes de l'alliance est soumise à la consultation des institutions représentatives du personnel (syndicats et associations), et à l'approbation des autorités de la concurrence.

3. Synthèse et discussion des résultats : quelle validation de la grille proposée ?

Notre travail a fait émerger dans un premier temps des effets additionnels qui peuvent résulter d'une alliance stratégique. Deux niveaux d'analyse supplémentaires à savoir, le niveau réticulaire et institutionnel s'ajoutent donc aux deux niveaux traditionnellement analysés, en l'occurrence, le niveau dyadique et sectoriel. Par ailleurs, à chacun de ces niveaux correspondent des effets distincts et des appréciations contrastées (Tableaux 3).

Tableau N°3 : Les niveaux d'analyse des effets des alliances stratégiques

Niveau d'analyse	Acteurs concernés	Effets correspondants
Dyadique	Partenaires-concurrents engagés dans l'alliance.	Effets coopétitifs
Réseau	Membres de réseaux stratégiques.	Effets réticulaires
Industrie	L'ensemble des concurrents de l'industrie.	Effets compétitifs
Macro	Parties prenantes (Etats, institutions de régulation).	Effets institutionnels

Source : Elaboré par les auteurs.

Notre analyse renforce les résultats des études empiriques précédentes, dans le sens où, elle propose une lecture intégrée des effets des alliances. Aux niveaux dyadique et sectoriel (Garrette et Dussauge, 1995 ; Dussauge *et al.*, 2004), elle combine les analyses réticulaires (Krif, 2001) et compétitives (Camouffo et Volpato, 2002). Une présentation isolée des effets, ne rend compte que d'une lecture statique, alors que les quatre niveaux s'imbriquent et ont eux-mêmes des effets les uns sur les autres.

Ainsi, la négociation de l'alliance, le choix du partenaire (et de son réseau) mettent en exergue les liens entre les deux premiers niveaux. De même, les stratégies compétitives des autres coopérateurs, les niveaux de concentration et les conséquences en termes de modification des présences géographiques et technologiques (niveau sectoriel) interpellent les autres parties prenantes (Etats et institutions de régulation) et peuvent aboutir à l'établissement de nouvelles règles concurrentielles, avec des conséquences sur les trois autres niveaux.

Conclusions et perspectives de recherche

L'idée de départ de ce travail était d'élargir la lecture des effets des alliances, au-delà des retombées directes sur les partenaires concernés par la coopération. Dès lors, nous avons proposé une lecture intégrée des effets des alliances stratégiques à quatre entrées : d'abord, des effets sur les alliés eux-mêmes, que nous avons qualifiés de coopératifs, puis, des effets sur les concurrents qui tendent à se regrouper dans des structures de réseau. Ensuite, en termes de dynamiques concurrentielle et relationnelle, aboutissant à une recomposition des réseaux existants, en modifiant la structure sectorielle. Enfin, à un niveau macro de l'analyse, des effets institutionnels sont aussi à considérer, se traduisant par la réaction d'autres parties prenantes, telles que les autorités publiques et les différentes institutions (Etats, institutions de régulation et de contrôle de la concurrence, syndicats, ...etc.).

Pour appuyer la construction de notre modèle théorique, nous sommes partis d'un cas particulier issu de l'industrie automobile mondiale, en l'occurrence, l'alliance entre PSA et General Motors. En effet, bien que ce rapprochement soit intervenu récemment (2012), ses effets aux différents niveaux évoqués ont déjà été ressentis. Les concurrents-alliés visent des partenariats technologiques, mais ont

aussi des intérêts de repositionnements stratégiques et géographiques. En réaction, les autres concurrents s'insèrent dans des réseaux plus compétitifs pour affronter la concurrence émanant de ce couple puissant. De même, certains partenaires ont reconsidéré leurs relations coopératives antérieures suite à l'annonce de ce rapprochement, adoptant dans certains cas des mesures de représailles pouvant aller à la rupture des collaborations en cours. Enfin, l'alliance a surtout suscité la réaction des institutions publiques et d'autres parties prenantes telles que, le ministère français du travail, l'office allemand de la concurrence et les syndicats des deux partenaires.

Enfin, ce travail comporte des limites méthodologiques inhérentes aux études s'appuyant sur des monographies et des sources secondaires de données. Par ailleurs, notre analyse plaide pour une intégration des approches réticulaires et celles empruntées à l'économie industrielle afin d'appréhender l'importante complexité des effets des alliances stratégiques.

Cette lecture intégrée des issues des coopérations, ne pourrait se passer d'une mobilisation des concepts de coopération et de parties prenantes, afin de transcender les conceptions étroites des alliances stratégiques comme relations duales strictes. Nous concluons ce travail par des perspectives sur les effets des alliances stratégiques sur les marchés émergents tels que les marchés asiatiques et ceux de l'Amérique latine.

Ces alliances internationales ne sont pas sans effets sur le secteur automobile. Elles ont reconfiguré le paysage de la concurrence et la dynamique au sein de cette industrie. Les constructeurs asiatiques (chinois en particulier) et ceux d'Amérique latine, se voient encadrés dans des réseaux d'alliances qui leur permettent d'améliorer leur performance et leur image de marque à l'international. Ces options d'alliances stratégiques sont couplées à de très fortes capacités d'innovation (1^{er} groupe français en termes de dépôt de brevet depuis 9 ans). Les résultats récents de PSA (2015) et la stratégie envisagée (*Push to Pass*) attestent des ambitions du groupe.

Références Bibliographiques

- Assens C & Cherbib J, (2010).** «L'alliance asymétrique : une stratégie durable ? ». *In Revue des Sciences de Gestion*, n° 243, p. 111-119.
- Baum J, Cowan R & Jonard N, (2014).** «Does evidence of network effects on firm performance in pooled cross-section support prescriptions for network strategy?». *In Strategic Management Journal*, n° 35, p. 652–667.
- Bouayad A, (2007).** «*Les alliances stratégiques*», Ed Dunod, Paris, 202 p.
- Burgers W, Hill C & Kim C, (1993).** «A Theory of Global Strategic Alliances: The Case of the Global Auto Industry», *In Strategic Management Journal*, n° 6, p. 419-432.
- Camuffo A & Volpato G, (2002).** «Partnering in the global auto industry: the Fiat-GM strategic alliance», *In Automotive Technology and Management*, n° 3/4, p. 335-352.
- Doz Y & Hamel G, (2000).** «*L'avantage des alliances*», Ed Dunod, Paris, 325 p.
- Dussauge P, Garrette B & Mitchell W, (2004).** «Asymmetric Performance: The Market Share Impact of Scale and Link Alliances in the Global Auto Industry», *In Strategic Management Journal*, n° 7, p. 701-711.
- Freyssenet M, (2004).** «*Regroupements et séparations d'entreprise dans l'industrie automobile*», Actes du GERPISA, n° 36, p. 27-32.
- Garcia-Pont C & Nohria N, (2002).** «Local versus global mimetism : the dynamics of alliance formation in the automobile industry», *In Strategic Management Journal*, n° 4, p. 307-321.
- Garrette B & Dussauge P, (1995).** «*Les stratégies d'alliance*», Ed Organisation, Paris.
- Hagedoorn J & Schakenraad J, (1994).** «The effect of strategic technology alliances on company performance», *In Strategic Management Journal*, n° 15, p. 291-30

Hitt M, Ahlstrom D, Tina Dacin M, Levitas E & Svobodina L, (2004). «*The Institutional Effects on Strategic Alliance Partner Selection in Transition Economies: China vs. Russia*», In *Organization Science*, n° 2, p. 173–185.

Jiang R, Tao T & Santoro M, (2010). «Alliance portfolio diversity and firm performance», In *Strategic Management Journal*, n° 10, p. 1136–1144.

Kogut B, (1988). «Joint Ventures : Theoretical and Empirical Perspectives», In *Strategic Management Journal*, n° 9, p. 319-332.

Krifa H, (2001). «*Concurrence oligopolistique et concentration dans le secteur automobile*». Publication du GERPISA, 31p.

Mayrhofer U, (2007). «*Management Stratégique* » Ed Bréal, Rome, 159 p.

ETAT DES LIEUX SUR L'ENTREPRENEURIAT FEMININ DANS LA WILAYA DE DJELFA

Yamina **MEDOUNI***

Slimane **BEDRANI****

Résumé :

En Algérie, l'entrepreneuriat féminin est faible malgré la politique volontariste de l'Etat pour booster l'activité féminine qui se trouve être la plus faible dans le Maghreb. Seulement 5 % des entrepreneurs sont de sexe féminin au niveau national. Dans la wilaya de Djelfa, où se situe notre recherche, ce taux est que de 0,6 %. L'enquête menée dans cette wilaya révèle que seulement 8% des projets accordés par les structures publiques d'aide à l'entrepreneuriat (ANSEJ, CNAC, ANDI) l'ont été à des femmes. Il n'y a qu'à l'agence pour le micro crédit (ANGEM) que les femmes sont majoritaires (76,7 % des projets financés par cette institution). En plus de cette faiblesse dans le nombre, les femmes s'orientent majoritairement vers les secteurs traditionnellement féminins prolongeant ainsi un savoir faire déjà acquis dans le domaine domestique..

Enfin, les femmes entrepreneurs enquêtées disent rencontrer des difficultés pour commercialiser leur production, pour obtenir des crédits bancaires et pour trouver des locaux professionnels à un prix abordable. Last but not the least, elles signalent les difficultés de concilier les activités domestiques et la gestion de leur projet.

Mots clefs : Entrepreneuriat féminin, Djelfa, Investissement, Micro crédit, Développement social.

Codes JEL : J16, H53, O17.

* Maître Assistante. Université « Ziane Achour » de Djelfa.

** Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'agronomie, Alger

Introduction

La recherche d'une plus grande égalité des genres est à la fois cause et conséquence du développement économique. En ce sens, l'entrepreneuriat est un puissant facteur d'émancipation de la gent féminine dans la mesure où il donne à celles qui y réussissent l'indépendance économique et donc un moyen de résister de façon relativement efficace au pouvoir hégémonique des mâles, particulièrement dans les sociétés musulmanes, sociétés où les femmes ont un statut mineur par rapport à celui des hommes. Mener des recherches sur ce qui freine, ou au contraire ce qui favorise l'entrepreneuriat féminin est donc faire œuvre utile. On peut ainsi proposer des recommandations pour mieux orienter les politiques de soutien à la création d'entreprises par les femmes.

A cette raison, on peut ajouter qu'avec un taux de chômage féminin élevé au niveau national (16% environ) (ONS, 2013) et atteignant les 17% pour la wilaya de Djelfa (Direction de l'Emploi de Djelfa, 2013), l'entrepreneuriat reste une alternative et un moyen qui permet d'absorber les générations de diplômées qualifiées de plus en plus nombreuses qui ne s'insèrent pas dans le salariat.

C'est dans cette optique qu'a été faite cette recherche qui tente de répondre à la question suivante : en matière de promotion de l'entrepreneuriat féminin, quels résultats ont donné les politiques de soutien à la création d'entreprises menées à travers les différentes institutions créées à cet effet depuis les années 2000 dans la wilaya de Djelfa¹? Dans ce qui suit, nous ferons le point sur les recherches réalisées sur l'entrepreneuriat féminin en Algérie, puis nous rendrons compte des résultats des politiques menées en la matière dans la wilaya de Djelfa.

Pour ce qui est de la méthode de recherche, cette étude a nécessité des enquêtes auprès des institutions suivantes d'appui à l'entrepreneuriat : l'Agence Nationale pour la Gestion du Micro crédit (ANGEM), l'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), la Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC),

¹ Djelfa est une wilaya des Hauts Plateaux du centre de l'Algérie où dominent les activités agro pastorales. On y trouve 0,6% de femmes gérantes de sociétés par rapport à un niveau national de 5% de femmes gérantes de sociétés inscrites au registre nationale du commerce (CNRC, 2013).

l'Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement (ANDI), la Direction des Activités Sociales de la wilaya de Laghouat. Toutes ces institutions n'ont pas accepté qu'on puisse avoir accès à leurs données concernant les demandeurs et les bénéficiaires des crédits et avantages qu'elles peuvent accorder. Nous n'avons donc pu utiliser que les données globales que ces institutions ont bien voulu nous communiquer.

En plus de ces enquêtes, nous avons réalisé en 2013 et 2014 des *focus groups*² constitués de femmes entrepreneurs ayant bénéficié des dispositifs de l'Agence Nationale pour la Gestion du Micro crédit (ANGEM) (4 *focus groups* de 10 promotrices chacun) et de l'Agence Nationale de Suivi de l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) (un *focus group* regroupant 8 promotrices) afin de mettre en lumière les problèmes rencontrés par ces femmes au cours de la mise en activité de leur projet

1. Recherches et études sur l'entrepreneuriat féminin en Algérie : état de l'art

L'entrepreneuriat féminin, phénomène récent en Algérie, a fait l'objet de peu d'études ou de recherches. Au cours des années 90, quelques chercheurs s'y intéressent, Bernard (1990), Badaoui-Ouzzir (1994), Oufriha (1998) affirmant que l'entrepreneuriat féminin est apparu à la suite de la difficulté d'entrée sur le marché salarial pour les femmes³. Ces dernières se sont alors tournées vers l'entrepreneuriat ou le travail indépendant. L'apparition des femmes dans l'entrepreneuriat montre d'une part qu'il y a eu des mutations dans la société algérienne qui font apparaître de nouvelles configurations de l'emploi féminin et

² "Le *focus group* est une technique d'entretien de « Groupe d'expression et d'entretien dirigé », qui permet de collecter des informations sur un sujet ciblé. Il fait partie des techniques d'enquête qualitative par opposition aux enquêtes quantitatives reposant sur un questionnaire. Cette technique permet d'évaluer des besoins, des attentes, des satisfactions ou de mieux comprendre des opinions, des motivations ou des comportements. Elle sert aussi à tester ou à faire émerger de nouvelles idées inattendues pour le chercheur" (Thibeault, 2010). L'avantage du *focus group* est qu'il permet d'éviter les coûts (en temps et en finances) et la lourdeur de l'enquête par questionnaire. Il ne diffère pas sensiblement de l'entretien semi-directif.

³ Le taux de chômage féminin est de 17 % dans la wilaya de Djelfa en 2013 contre 16,3 % au niveau national. (ONS, 2013)

d'autre part qu'il y a désir des jeunes filles de travailler dans la sphère publique, lieu d'épanouissement et de liberté.

Pour Oufriha (1998) «le dynamisme féminin ne s'arrête plus aux seules activités salariées ou découlant d'un niveau d'instruction élevé". Cette auteure affirme "qu'une nouvelle race de femmes apparaît avec l'entrepreneuriat surtout formel, car ces femmes sont de véritables entrepreneurs...". Elle note que "ce sont des femmes qui ont été insérées à un moment donné dans le salariat, mais veulent maintenant être indépendantes tout en restant partie prenante du processus initié par la libéralisation des initiatives individuelles".

Lors des années 2000, suite à l'apparition des dispositifs de l'Etat de l'aide à l'entrepreneuriat, et de soutien à l'emploi des jeunes, d'autres recherches ont été menées.

L'ouvrage de Rebah (2006), s'intéresse aux entreprises dirigées par des femmes, ayant le statut juridique de personne moral (SARL, EURL, SPA, etc). Il note que sur 94 738 femmes⁴ enregistrées au Centre National de Registre de Commerce (CNRC), 3183 femmes ont des entreprises possédant le statut de « personnes morales » soit 3,35%.

Rebah fait le profil de ces femmes chefs d'entreprise ; elles ont moins de 40 ans et sont concentrées dans les grandes villes (plus de 40% sont à Alger, Oran et Constantine). Leurs secteurs de prédilection sont les services avec 36,3% d'entre elles et 26% respectivement pour l'import-distribution et la production industrielle. Pour cet auteur, la confrontation des « données féminines » et des « données masculines » ne fait pas ressortir de différences foncières, sauf pour le secteur industrie-BTPH où les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes. L'étude montre que le facteur motivant l'entrepreneuriat chez les femmes interviewées est d'abord la volonté de « se mettre à son compte », une réalisation de soi que les femmes désespéraient de voir se réaliser en tant que salariées au niveau des administrations et des entreprises nationales. Selon l'auteur « l'entrepreneuriat doit permettre à la femme d'échapper à la fois, à la condition de salariée, routinière et sans perspective, et "à la logique d'airain sexiste du « plafond de verre » qui la confine dans les rôles mineurs ». Les

⁴ Au CNRC, ces femmes sont enregistrées en tant que « commerçantes », l'auteur préfère le terme d'entrepreneures.

femmes ont beaucoup de difficultés à accéder à des postes supérieurs dans l'administration publique.

Rebah écrit en ce sens : « pour la femme, être chef d'entreprise est un accélérateur de carrière, qui ouvre la voie à l'autonomie de mouvement, à la liberté de décision et au terrain pour l'expression de sa valeur personnelle, de ses aptitudes et potentialités d'individu en dehors de la sphère domestique »⁵.

D'autres études ont concerné les femmes entrepreneures au niveau de la wilaya d'Oran. Elles sont le fait de Benghabrit-Remaoune Rahou⁶ (2006) ; (Dif, 2010)⁷. Au niveau national, on trouve l'étude de Metaiche⁸(2010).

L'objectif principal de toutes ces études était de montrer le profil des femmes chefs d'entreprises et de relever leurs difficultés. En effet, en plus des difficultés de concilier vie familiale et vie professionnelle, les femmes entrepreneures ont du mal à accéder aux marchés⁹ et au crédit¹⁰. Elles ont des difficultés dans la gestion de leurs entreprises et par rapport à leur statut de femmes chefs d'entreprise¹¹. De façon générale, Elles considèrent qu'elles évoluent dans un environnement hostile à valeurs socio culturelles négatives, avec beaucoup de problèmes de harcèlement et de corruption.

D'autres recherches universitaires se sont intéressées à l'intention entrepreneuriale chez les étudiantes universitaires d'Ouargla (Sellami, 2007) et d'Oran (Dif, 2010). L'objet des deux travaux concerne le manque d'intention entrepreneuriale chez les jeunes filles étudiantes

⁵ «Cet attrait pour l'entrepreneurship sur les femmes semble être confirmé par les résultats d'une enquête réalisée auprès de 13000 femmes en 2006 : 79% d'entre elles estiment préférables d'avoir leur propre entreprise. (In Quotidien Liberté du 6 mars 2006). Cité par Rebah (2006).

⁶ Une enquête a été réalisée au niveau de la wilaya d'Oran qui a concernée 85 femmes entrepreneures.

⁷A réalisé le profil de six femmes ayant entrepris via l'ANSEJ.

⁸ A réalisé une enquête auprès de 36 femmes chefs d'entreprise au niveau national.

⁹ Le marché des appels d'offre est mal structuré, manque de transparence des règles du jeu, d'informations.

¹⁰ Beaucoup de documents à fournir dans les dossiers, un intérêt trop élevé pour l'investissement, trop de garanties à fournir dans les délais de traitements de dossiers de crédits.

¹¹ Difficultés de sortir le soir, participer aux foires nationales et internationales, dîners d'affaires, etc.

universitaires. Les deux travaux se basent sur des enquêtes auprès des étudiantes des universités d'Ouargla¹² et d'Oran¹³.

Ces études montrent que le faible nombre de femmes entrepreneurs résulte du manque de l'intention entrepreneuriale chez les femmes universitaires. Même si 45% des jeunes universitaires enquêtées ont l'intention entrepreneuriale, la majorité d'entre elles voudrait avoir un travail dans des institutions déjà existantes, pour la sécurité de l'emploi et pour plus de temps à consacrer à la vie de famille (Sellami, 2007).

Pour le cas de la wilaya d'Oran, plus de la moitié des filles enquêtées (59%) ont exprimé leur intention entrepreneuriale ; pour ces femmes les éléments motivants sont le jeune âge, la famille, la spécialité dans le cursus universitaire, les spécificités du secteur d'activités, etc. Les éléments qui démotivent l'intention entrepreneuriale pour les autres filles universitaires enquêtées, sont le milieu familial qui n'incite pas à l'entrepreneuriat, les études de poste graduation qui incitent au travail salarial plutôt qu'à l'entrepreneuriat, et la prise du risque qui démotive l'intention entrepreneuriale.

D'autres écrits ont concerné l'entrepreneuriat féminin magrébin issu de l'immigration. Les auteurs Madoui(2007) et Denieuil (2011) décrivent des femmes maghrébines (Algériennes, Tunisiennes et Marocaines) qui entreprennent pour contourner un marché de travail discriminatoire tout comme les hommes maghrébins.

Madoui(2007) montre, pour cette communauté¹⁴ que l'entreprise n'obéit pas à une logique capitaliste de recherche du profit et du gain mais plutôt la recherche d'un travail qui n'a pas été possible par la voie traditionnelle du marché.

Selon l'étude, les maghrébines sont touchées par une double discrimination ; Celle liée à l'appartenance ethnique au même niveau que les hommes, mais souffrent aussi de discrimination liée au genre.

¹² 139 étudiantes enquêtées : 94 étudiantes de la faculté des sciences économiques et de gestion et 45 étudiantes des autres facultés de l'université d'Ouargla.

¹³ 100 étudiantes enquêtées au niveau de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université d'Oran

¹⁴35 entrepreneurs maghrébins dont 10 femmes habitant en Ile de France et dans la banlieue de Marseille.

Malgré ces obstacles, elles arrivent à mettre en place des entreprises : Fabrication de stores, conseil en formation recrutement et développement des ressources humaines, etc.

Ces femmes sont toutes diplômées des écoles et universités françaises avec un niveau de bac+5 : pour l'auteur, c'est le signe d'une volonté de s'émanciper économiquement et socialement de la tutelle du père.

L'objet de recherche de Denieuil (2011) concerne les entrepreneures tunisiennes issues de l'immigration, mais il s'intéresse en partie aux algériennes et marocaines entrepreneures. L'auteur se base sur les écrits de Boukhobza (2005), Catarino et Morokvasic (2005) pour montrer l'invisibilité des femmes entrepreneures maghrébines dans la vie économique française et leur cantonnement sous le sillage du mari, ou sous l'état du regroupement familial, sans jamais s'intéresser aux femmes migrantes qualifiées investissant dans les activités entrepreneuriales.

Pour Santelli (2007) les entrepreneurs algériens hommes et femmes issus de l'immigration qui investissent en Algérie, sont souvent perçus « du côté algérien comme des immigrés, voire des français ; en aucun cas ils ne sont vus comme des algériens qui reviennent au pays investir car ils le font dans une optique et avec des manières de faire qualifiées de « française » (souci de rigueur, normes de qualité, etc.) » (cité par Denieuil, 2011)

La dernière étude faite en Algérie sur l'entrepreneuriat féminin est celle réalisée par l'équipe de Benhabib en 2014. Faite auprès de 290 étudiantes de l'université de Tlemcen lors de leur dernière année d'étude, elle analyse le phénomène de la création d'entreprises par les femmes en focalisant la recherche sur ses facteurs de succès ou d'échec. Autrement dit, l'étude cherche à savoir comment les déterminants environnementaux et individuels influencent l'intention d'entreprendre de la femme algérienne ? Elle montre que les variables individuelles (par exemple, la motivation, l'attitude vis-à-vis du risque, la personnalité, ...) ont un impact négatif sur l'attitude envers l'entrepreneuriat féminin alors que les variables environnementales (par exemple la culture, les groupes de référence qui influencent les femmes entrepreneurs, les organismes de soutien à la création

d'entreprise, les médias,...) exhibent des valeurs positives sur l'intention d'entreprendre (Benhabib & al, 2014).

A travers cet état de l'art sur l'entrepreneuriat féminin, nous constatons ainsi que peu de travaux ont concerné ce champ de recherche. Nous avons donc trouvé intéressant de faire un état des lieux sur l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Djelfa.

2. L'emploi féminin dans la wilaya de Djelfa

La population active de la wilaya de Djelfa est composée de 83 % d'hommes et 17 % de femmes, à peu près comme au niveau national en 2014 (respectivement 80 % et 20 %). On est donc loin des proportions qu'on trouve dans les pays développés, par exemple en France en 2012 (respectivement 52 % et 48 %). La population active féminine se concentre principalement dans les branches "commerce-services-administration" alors que celle masculine se trouve plus également répartie entre les branches, non compris la branche "industrie" (cCf. tableau1), ce qui est à peu près la même structure qu'au niveau national. Quand on considère la part des femmes dans chaque branche d'activité, cette part est la plus faible dans l'agriculture et le BTPH, les deux secteurs où le travail physique est important mais où, surtout, le conservatisme social est le plus présent.

Tableau N°1: **La population occupée de la wilaya de Djelfa selon le genre et la branche d'activité, 2013**

Branches d'activité	Structure selon la branche d'activité et selon le sexe			Structure par sexe et par branche d'activité		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture	31%	3%	27%	98,4%	1,6%	100,0%
Industrie	7%	18%	9%	68,2%	31,8%	100,0%
BTPH	22%	4%	19%	97,0%	3,0%	100,0%
Commerces + services + administration	39%	76%	45%	72,8%	27,2%	100,0%
Total	100%	100%	100%	83,8%	16,2%	100,0%

Source : Direction de l'Emploi Djelfa, 2013

En matière de chômage, en 2013, le taux de chômage dans la wilaya de Djelfa était globalement de 11,2 %, mais il était de 17,3 % pour les femmes et de 9,9 % pour les hommes. Ces taux sont nettement plus élevés que ceux au niveau national, 8,3 % pour les hommes et 16,3 % pour les femmes (ONS, 2013)

3. Les femmes et le dispositif de l'Agence National pour la Gestion du Micro crédit (ANGEM)

Ce dispositif a été opérationnel dans la wilaya de Djelfa en 2005, une année après sa création officielle. Les résultats évoqués ci-dessous, concernent la période 2005-2013. La première mission de l'Agence Nationale de la Gestion du Micro Crédit est la lutte contre le chômage et la précarité dans les zones rurales et urbaines en facilitant l'octroi de micro crédits pour encourager l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales en particulier chez la population féminine. Dans les zones rurales, ce dispositif doit inciter les populations à se stabiliser dans leurs zones d'origine en les aidant à développer et entreprendre des activités artisanales génératrices de revenus (Portail ANGEM, 2013).

Les chiffres qui nous ont été communiqués par l'agence concernant la wilaya de Djelfa montrent d'une part qu'en termes de nombre de projets, les femmes accaparent la plus grande part (cf. tableau 2), d'autre part que les femmes ne bénéficient que peu des projets importants en termes de financement (montant supérieur à 100 000 DA) (cf. tableau 3).

Quand on considère les projets par branches d'activité, il apparaît que les femmes sont très largement dominantes dans les activités qui les exposent le moins possible au monde extra domestique, c'est-à-dire l'artisanat domestique et la petite industrie (qui s'exercent principalement à domicile (cf. tableau 4). Elles sont donc très peu présentes dans les autres branches, particulièrement le BTP et l'agriculture.

Tableau N°2 : Nombre de projets financés selon le genre

	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
Nombre projets Financés	3483	11467	14950	76,7 %

Source : ANGEM, 2013

Tableau N°3 : Nombre de projet par type de financement selon le genre

Tranches de financement	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
Angem-Promoteur (≤100000DA)	3348	11389	14737	77,2%
Angem-Promoteur-Banque (>100000DA)	135	78	213	36,6%
Total	3483	11467	14950	76,7%

Source : ANGEM, 2013+nos calculs

Tableau N°4 : Nombre de projets financés par branches d'activités¹⁵ et selon le genre

Branches d'activités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
Agriculture	942	32	974	3,2%
Artisanat	94	5857	5946	98,5%
Petite industrie	715	5109	5818	87,8%
Service	1307	469	1775	26,4%
BTP	425	00	424	00%
Total	3483	11467	14950	76,7%

Source : ANGEM, 2013

¹⁵Selon la nomenclature de l'ANGEM, l'**artisanat** renferme le tissage et la tapisserie traditionnelle, fabrication de vêtement traditionnelle, broderie, peinture sur soie, etc.; **la petite industrie** renferme industrie alimentaire, fabrication de pâtes alimentaires, pâtisserie et gâteaux, torréfaction et mouture de café, et l'industrie de l'habillement (le prêt à porter, la bonneterie et tricot, etc.), fabrication de linge domestique, linge de cuisine, d'ameublement, de lit, etc.; **l'agriculture** comprend les activités de l'élevage: ovin, bovin, caprin volaille, apiculture, travail de la terre.; **les services** rassemblent la coiffure et soins de beauté, les services informatiques; le **BTP** concerne principalement la fabrication de petits matériaux de construction (Parpaings).

Les résultats des statistiques de l'ANGEM dans la wilaya de Djelfa vont dans le même sens que ceux au niveau national, puisque depuis 2005 «Les chiffres nationaux de l'ANGEM montrent que parmi les 304671 micro activités, pas moins de 185758 micro activités ont été créés par des femmes soit un taux de 61%. Les branches les plus prisées par les femmes sont l'artisanat et la petite industrie où elles détiennent plus de 80% dans chacune des branches » (Oubbad, cité par Rania, 2012).

Mais combien ont coûté ces projets financés par l'ANGEM ?

Le tableau 5 montre que dans le total des coûts des projets, ce sont l'artisanat et la petite industrie qui ont la plus grande part d'investissement correspondant à un taux de 35% pour les deux branches d'activités : cela s'explique par le nombre important de femmes ayant choisi ces branches : plus de 5000 femmes pour chacune des deux branches d'activités.

Le taux d'investissement le plus faible est celui de la branche BTPH avec 2%, cela s'explique car les femmes n'ont pas du tout investi dans cette branche.

Un faible investissement pour l'agriculture malgré la vocation agro pastorale de la région : 5% seulement.

Tableau N°5 : Le montant des projets financés par branches d'activités et selon le genre

Branches d'activités	Hommes		Femmes			
	Nombre de projets (hommes)	Montant par projet(Coût moyen d'un projet pour leshommes)	Nombre de projets (femmes)	Montant par projet(Coût moyen d'un projet pour les femmes)	Total coûts (tous les projets hommes)	Part de chaque branche dans le total
Agriculture	942	42429	32	49053	41538	5%
Artisanat	94	66463	5857	46997	281509	35%
Petite industrie	715	62773	5109	45972	279755	35%
Services	1307	105241	469	95281	182237	23%
BTP	425	40204	00	00	17087	2%
Total	3483	70552	11467	48521	802125	100%

Source : ANGEM, 2013

La branche des services, quant à elle, est relativement importante. Elle représente 23% de l'ensemble des projets investis.

Les coûts moyens par promoteur et promotrice pour chaque branche d'activités sont plus élevés pour les hommes (sauf pour les projets agricoles). Cela montre sans doute chez les femmes une plus grande aversion au risque, se traduisant par des projets moins coûteux et donc plus faciles à rembourser (Cf. tableau 5).

Le tableau 6, montre que les promoteurs ANGEM ont investi différemment que les promotrices ;

En effet, pour ces dernières les parts les plus importantes ont été investies dans l'artisanat et la petite industrie, elles représentent respectivement 49% et 42% du total investi par les femmes de la wilaya de Djelfa alors que la branche d'activités de prédilection des hommes est celle des services où 56% des promoteurs y ont investi.

Tableau N°6 : La part de l'investissement des femmes et des hommes dans le total des montants investis par branches d'activités

Branches d'activités	Femmes	Part de l'investissement femmes/Total	Hommes	Part de l'investissement hommes/Total	Tib
Agriculture	32	0,28%	942	16,2%	974
Artisanat	5857	49%	94	2,5%	5951
Petite industrie	5109	42%	715	18,2%	5824
Service	469	8%	1307	56%	1776
BTP	00	00%	425	7%	425
Total	11467	100%	3483	100%	14950
					100%

*Total de l'investissement dans chaque branche

Source : ANGEM, 2013+nos calculs

En comparant les hommes et les femmes au niveau des branches d'activités, nous retrouvons la même tendance d'investissement. Les hommes ont plus investi que les femmes dans les services à raison de 74%, alors que les femmes ont plus investi dans les deux branches

d'activités : artisanat et petite industrie avec respectivement 98% et 88%.

L'agriculture, activité principale de la région puisque la wilaya de Djelfa est considérée une wilaya steppique à vocation agro pastorale, a eu une faible part d'investissement que ce soit pour les femmes avec 0,28% et pour les hommes avec 16,2%.(cf. tableau6)

Quel est le niveau d'instruction de ces femmes et hommes qui ont choisit d'entreprendre par le biais de l'ANGEM ?

De ce point de vue, le tableau 7 montre d'une part une très forte inégalité entre hommes et femmes, d'autre part que la majorité des promotrices «ANGEM» (63,4%) sont sans niveau scolaire. Ce tableau montre aussi que plus les femmes ont un niveau d'instruction élevé et moins elles ont recours à l'entrepreneuriat via l'ANGEM. Ceci renvoie à la faiblesse technologique des projets financés¹⁶, faiblesse qui n'exige pas une formation diplômante.

Pourtant, les écrits sur l'entrepreneuriat insistent sur l'élément éducation-formation comme facteur essentiel pour favoriser l'esprit d'entreprise. En effet, dans un document sur l'entrepreneuriat et la créativité dans la région méditerranéenne, il est énoncé que «l'éducation est un mécanisme important pour créer une attitude et une culture d'entreprise, spécialement au niveau des jeunes. Il est reconnu que l'éducation constitue un des facteurs les plus influents dans la création et la consolidation des entreprises car elle facilite le développement du savoir-faire et des capacités qui encouragent l'esprit d'entreprise et contribue à favoriser l'existence d'une image positive de l'activité entrepreneuriale¹⁷». De son côté, Reidel¹⁸, directrice du programme de développement économique durable de la GTZ¹⁹, considère aussi que « Le soutien à la croissance de l'entrepreneuriat féminin passe par la facilitation de l'accès à la formation des femmes,

¹⁶Cf. Nomenclature de l'ANGEM en bas de page de la page 5.

¹⁷Consejo Economico y Social Espana. (2011). ; Promotion de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la créativité dans la région méditerranéenne. Collection documentos. 66 pages

¹⁸Propos de Marita Reidel , recueillis lors d'une conférence de presse en marge de la conférence nationale «l'entrepreneuriat féminin en Algérie : Réalités et perspectives » 15 Juin 2009. Hôtel Hilton

¹⁹Coopération Technique Allemande.

le développement de l'esprit d'entreprise et l'encouragement de leur adhésion à des réseaux professionnels ». Cité par APS, (2009)

Au niveau national, l'étude de Metaiche (2010) révèle que la facilitation à l'accès à la formation est l'une des préoccupations majeures des femmes entrepreneures interviewées. En effet, beaucoup de femmes entrepreneures ont insisté sur la formation managériale qui leur ferait gagner du temps dans l'entreprise.

Le tableaux 8, ci-dessous nous donne plus d'éléments sur le niveau d'instruction des promoteurs et promotrices ANGEM par branches d'activités et montrent que, de façon générale, la proportion de femmes sans instruction est plus importante que celle des hommes sans instruction; Ceci ne fait que refléter la situation globale de la femme en matière d'instruction : les petites filles ont toujours été moins scolarisées que les petits garçons, particulièrement en milieu rural et quand les femmes sont scolarisées, la durée de leur scolarisation est toujours moins grande que celle des mâles.

Tableau N°7 : Niveau d'instruction des promoteurs et promotrices

	Hommes		Femmes	
	Nombre	%	Nombre	%
Ecole coranique ou analphabètes	1109	32%	7277	63,4%
Primaire	545	16%	1494	13%
Moyen	1277	37%	2002	17,4%
Secondaire	507	15%	653	6%
Universitaire : Bac+2	4	0%	4	0%
Non déclaré	41	1%	37	0,3%
Total	3483	100%	11467	100%

Source : ANGEM+nos calculs

Par contre, très peu d'universitaires ont investi à travers l'ANGEM, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes : seulement 4 promotrices et 4 promoteurs universitaires ont investi dans les branches de l'artisanat, la petite industrie et les services. (cf. tableau 8)

Quand on considère l'âge, on constate que la proportion de femmes âgées (31 %) est plus importante que la proportion d'hommes âgés (3 %) parmi les bénéficiaires des projets financés par l'ANGEM. Cela s'explique sans doute par le fait que les jeunes femmes consacrent une grande partie de leur temps à l'élevage des enfants. Ce n'est qu'une fois les enfants suffisamment âgés que les femmes peuvent se consacrer à d'autres activités. (Cf. tableau 9).

Le chômage touche aussi une population jeune, cela explique la ruée des hommes et des femmes vers ce dispositif ANGEM, qui ne limite pas l'âge et n'exige pas des formations diplômantes.

Tableau N°8 : Répartition des promoteurs et promotrices selon la branche d'activité et selon le niveau scolaire

Branches d'activités	Niveau instruction	Part des hommes dans le total des promoteurs	Part des femmes dans le total des promotrices
Agriculture	Sans ²⁰	46%	50%
	Primaire/Moyen	47%	43,75%
	Secondaire	7%	6,25%
	Total	100%	100 %
artisanat	Sans	33%	71,60%
	Primaire/Moyen	51%	51%
	Secondaire	14%	2,68%
	Bac+2	00%	0,01%
	Non déclaré	2%	0,15%
Total	100%	100%	
Petite industrie	Sans	43%	59%
	Primaire/Moyen	48,6%	33,80%
	Secondaire	8%	6,85%
	Bac+2	0,13%	0,05%
	Non déclaré	0,4%	0,29%
Total	100%	100%	
Services	Sans	14%	11,30%
	Primaire/Moyen	60,3%	55,22%

²⁰ Sans: Renferme les hommes sans instructions, les hommes avec le niveau école coranique et les analphabètes.

	Secondaire	23%	30,70%
	Bac+2	0,22%	00%
	Non déclaré	2,5%	2,77%
	Total	100%	100%
BTPH	Sans	37%	00%
	Primaire/Moyen	45,6%	00%
	Secondaire	16,7%	00%
	Bac+2	-	00%
	Non déclaré	0,7%	00%
	Total	100%	00%
Total	Sans	32%	63,4%
	Primaire/Moyen	52%	30%
	Secondaire	15%	6%
	Bac+2	0%	0%
	Non déclaré	1%	0,3%
	Total	100%	100%

Source : ANGEM+nos calculs

Tableau N°9 : **Répartition des promotrices et promoteurs par tranches d'âge**

Tranches d'âge	Hommes		Femmes	
18-29 ans	1166	33%	2565	22%
30-39 ans	1253	36%	2762	24%
40-49 ans	617	18%	2622	23%
50-59 ans	252	7%	2021	18%
60 ans et plus	195	6%	1497	13%
Total	3483	100%	11467	100%

Source : ANGEM, 2013+nos calculs

Pour compléter nos informations sur les femmes ayant bénéficié du dispositif de l'ANGEM, quatre *focus groups*²¹ ont réuni 40 promotrices. Les entretiens montrent que le problème majeur des promotrices de l'ANGEM est la commercialisation de leurs produits

²¹ Deux Focus Group dans la Daïra de Messad et deux Focus Group dans la Daïra de Djelfa. Ce sont les associations féminines qui nous ont facilité la rencontre avec les femmes.

artisans. Parce qu'elles estiment socialement peu convenable de se présenter elles-mêmes sur les marchés, celles qui veulent commercialiser sont obligées de passer par une tierce personne (souvent un homme de la parentèle), et trouvent que les prix obtenus sont souvent en dessous de leurs aspirations.

4. Les femmes et le dispositif de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

L'ANSEJ a été créée en 1994 afin de lutter contre le chômage des jeunes (âge compris entre 19 et 35 ans) qui souhaitent créer leur propre activité. Dans la wilaya de Djelfa, elle a été opérationnelle en 1998. Les résultats ci-dessous concernent la période 1998 jusqu'en 2013.

Contrairement à l'ANGEM, les activités de l'ANSEJ n'ont que très peu intéressé les femmes. En effet, celles-ci n'ont bénéficié que de 8 % des projets financés par cette institution (cf. tableau 10). Ce faible nombre s'explique partiellement par les contraintes que rencontrent les postulantes et qu'on a pu noter au cours de la tenue d'un *focus group* composé de 8 promotrices :

La lenteur des procédures administratives au niveau des banques²² ;

- Exiguïté et/ou non-conformité du local mis à disposition par l'Etat pour la mise en œuvre du projet;
- Difficultés de concilier les activités domestiques et le projet.

Tableau N°10 : Projets financés par l'ANSEJ dans la wilaya de Djelfa selon le genre

Secteurs d'activités	Hommes	Femmes	Total projets	Part des femmes
	3237	280	3517	8%

Source : ANSEJ, Djelfa 2013

La plupart des projets ont nécessité un financement triangulaire²³ pour l'ensemble des promoteurs hommes et femmes. Les promotrices

²² Une femme a affirmé avoir attendu 2 années pour bénéficier d'un crédit de 3 millions de DA. Une autre femme qui voulait investir dans une agence de communication attendait déjà depuis huit mois un crédit d'environ un million de DA.

sont faiblement représentées dans les deux types de financement : Elles sont à 22% dans le financement mixte et autour de 7% pour le financement triangulaire. Mais par rapport à l'ensemble des promotrices : 88% ont eu recours à un financement triangulaire. (Tableau 11).

Tableau N°11 : **Type de financement des projets**

Type de financement	Femmes		Hommes		Total		Part des femmes
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Mixte ²⁴	33	12%	117	4%	150	4%	22%
Triangulaire	247	88%	3120	96%	3367	96%	7,3%
Total projets	280	100%	3237	100%	3517	100%	8%

Source : ANSEJ, Djelfa 2013

Cela s'explique par le fait que, les promotrices doivent être âgées entre 19 à 35 ans. Une tranche d'âge jeune, pour qu'une personne ait la ressource financière suffisante pour s'orienter vers un financement mixte. Le financement triangulaire est plus adapté à des femmes jeunes n'ayant pas de ressources financières pour enclencher une activité entrepreneuriale. Le financement triangulaire est plus apprécié par les jeunes promoteurs, femmes et hommes, en raison de l'aide qu'il octroie : en effet, le promoteur (trice) doit verser seulement 1% ou 2% du montant de son emprunt, les 99% ou 98% qui reste sont assurés par la banque et l'ANSEJ.

A titre d'exemple, selon la chef de service des statistiques de l'ANSEJ de Djelfa, pour les huit mois de l'année 2014, du 1er Janvier au 31 Juillet, 283 projets financés pour les hommes et pour les femmes, seulement quatre (4) projets ont bénéficié d'un financement mixte les 279 projets ont eu un financement triangulaire.

²³ Ce type de financement nécessite trois parties : *le promoteur, l'ANSEJ et la banque*. Si le prêt est moins de 5 millions de DA, le promoteur doit contribuer avec 1%, l'ANSEJ et la banque y contribuent à raison de 29% et 70% respectivement. Si le prêt est plus de 5 millions de DA, le promoteur doit verser 2% du montant du prêt, l'ANSEJ et la banque doivent octroyer 28% et 70% respectivement.

²⁴ Ce type de financement nécessite deux parties : *le promoteur et l'ANSEJ*. Si le prêt est moins de 5 millions de DA, le promoteur doit contribuer à raison de 71% du montant et l'ANSEJ y contribue à raison de 29%. Si le prêt est plus de 5 millions de DA, le promoteur doit verser 72% du montant du prêt et l'ANSEJ 28%

Le tableau 12, montre la répartition des promoteurs et promotrices par branches d'activités. La branche d'activité de l'artisanat est la plus appréciée par les femmes avec 29%. Selon la nomenclature²⁵ de l'ANSEJ, l'artisanat renferme les métiers traditionnellement réalisés par les femmes : coiffure et soins de beauté, la couture de vêtement traditionnel, la pâtisserie. La part des femmes dans les autres branches d'activités, industrie, BTPH, agriculture, est faible et est en dessous de 7,3%. Les activités relatives à la branche BTPH, nécessitent des déplacements pour aller chercher des marchés, sortir sur chantier, commander des ouvriers de sexe masculin, etc.

Le métier de l'agriculture est peu apprécié par les femmes bénéficiant des avantages de l'ANSEJ, comme chez les femmes de l'ANGEM aussi, un métier relativement dur, qui nécessite aussi des déplacements, des contacts avec les services de l'agriculture, des sorties sur terrain, etc.

Ces branches sont moins valorisées par les femmes à cause des facteurs socio culturels qui peuvent être un obstacle à l'investissement.

²⁵ **Artisanat** : Couturier de vêtement traditionnel, artisan coiffeur, artisan couturier modéliste, artisan matelassier, artisan pâtissier, artisan imprimeur « minute », artisan fabricant d'articles d'ornements pour l'habillement et l'ameublement, etc. **Service** :Cyber café, dégraissage blanchisserie et teinturier, entreprise des travaux de secrétariat et assistance administrative, transport marchandise, transport personnel, studio photographie, salle de sports, station lavage, bureau d'étude de conseil et d'informatique (consulting), restauration rapide (fastfood), etc. **Industrie** : Bonneterie industrielle, Biscuiterie et produits de régime, tissage industrielle de la laine et autres produits textiles, fabrication d'articles en plastique, fabrication de vernis, peinture et pigments et encres d'imprimerie, fabrication de pâtes alimentaires, fabrication de l'emballage plastique, etc. **Agriculture** :Céréaliculteur, élevage ovin, engraissement de volailles et accouages industrielle, production de semences, entreprise de défense et restauration des sols, entreprise de travaux agricoles et traitements phytosanitaires **BTPH** :Entreprise de travaux bâtiment tout corps d'état, entreprise de bâtiment de grands travaux publiques, de pose de canalisation et d'installation thermique, entreprise de terrassements de travaux ruraux.

Tableau N°12 : **ANSEJ: Répartition des promoteurs et promotrices par branches d'activités**

Branches d'activités	Projets financés		Hommes		Femmes		Part des femmes
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
Industrie	452	13%	419	13%	33	12%	7,3%
BTPH	353	10%	343	10,6%	10	3,6%	2,8%
Agriculture	252	7%	241	7,4%	11	4%	4,3%
Services	2178	62%	2034	63%	144	51,4%	6,6%
Artisanat	282	8%	200	6%	82	29%	29%
Total	3517	100%	3237	100%	280	100%	8%
Wilaya							

Source : ANSEJ, 2013

Le tableau 12, montre aussi que dans l'ensemble des femmes ayant eu recours à l'ANSEJ, les projets financés sont relativement concentrés au niveau des deux branches d'activités que sont les services et l'artisanat avec 51,4% et 29% respectivement. Si on considère la nomenclature de l'ANSEJ, l'orientation des femmes vers ces branches se rapproche des travaux que les femmes ont l'habitude de réaliser à domicile.

Les employées de l'ANSEJ de la wilaya de Djelfa, assurent que souvent les femmes viennent à l'ANSEJ avec des diplômes de la formation professionnelle : esthétique, coiffure, couture, pâtisserie/confiserie, poterie, etc.

L'industrie dépasse les 10% ; selon la nomenclature de l'ANSEJ. Elle renferme la bonneterie industrielle, le tissage industriel, la fabrication de pâtes alimentaires, etc. ce qui explique ce taux relativement élevé.

5. Les femmes et le dispositif de la Caisse Nationale de l'Allocation Chômage (CNAC)

La caisse nationale d'allocation chômage a été créée en 1994. Sa mission initiale étant la prise en charge des travailleurs ayant été licenciés lors de la réforme économique des années 90, suite au programme d'ajustement structurel appliqué à partir de 1994. Les personnes licenciées devaient être prises en charge par la CNAC pour les indemnités de licenciement. Depuis 2004, une deuxième mission a

été assignée à la CNAC : celle de la prise en charge des chômeurs désireux de créer leur propre entreprise.

Les données ci-dessous concernent la période 2005-2013.

Le tableau 13, montre que très peu de femmes ont adhéré au dispositif CNAC pour entreprendre des activités. Leur part est de 6,59% (Tableau 13). Ce faible nombre de promotrices par le biais de la CNAC s'explique par la condition d'âge qui peut être un frein pour les femmes pour se diriger vers la CNAC. En effet, pour avoir droit au prêt, il faut avoir entre 30 et 50 ans. Généralement, à cet âge, les femmes ont souvent des responsabilités familiales (mariées avec enfants) et donc difficile pour elles de se libérer pour une activité entrepreneuriale en dehors du foyer. En outre, le taux d'emploi des femmes étant faible, il est logique que le nombre de femmes ayant perdu leur emploi soit faible.

La quasi-totalité des femmes est inscrite dans la branche des services.

En effet, sur les 29 femmes entrepreneurs une seule femme a entrepris dans l'industrie alors que les 28 autres sont dans les services (Tableau 13).

Selon le tableau 14, c'est la branche des services qui génère le plus d'emploi : que ce soit pour les femmes ou pour les hommes. Par emploi créé, les femmes se placent en premier avec 1,17 postes créés par entreprise alors que les hommes sont à 0,76 poste créé.

Tableau N°13 : Projets financés par branche d'activité et selon le genre

Branches d'activités	Projets financés		Hommes		Femmes		Pftp *
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Artisanat	-		-		-		-
Industrie	30	7%	29	7%	1	3,4%	3,3%
Services	388	88%	360	87,6%	28	96,6%	7,2%
BTPH	8	2%	8	2%	0	0%	0%
Agriculture	14	3%	14	3,4%	0	0%	0%
Total	440	100%	411	100%	29	100%	6,5%
Wilaya							

Source : CNAC, 2013/ *Part des femmes dans le total des projets

Tableau N° 14 : Projets financés par branche d'activités et les emplois créés selon le genre

Secteur d'activité	Hommes	Emplois créés	Femmes	Emplois créés
Artisanat	-		-	
Industrie	29	38	1	1
Services	360	251	28	33
BTPH	8	11	0	0
Agriculture	14	15	0	0
TOTAL	411	315	29	34

Source : CNAC, 2013

6. Les femmes et le dispositif de l'Agence Nationale pour Développement de L'Investissement (ANDI)

L'ANDI a remplacé l'APSI (Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement) en 2001, cela se traduisant par des modifications des cadres institutionnels et réglementaires (Portail ANDI, 2013). Elle a pour mission la facilitation de promotion et d'accompagnement de l'investissement. Dans la wilaya de Djelfa, l'ANDI, n'a été installé qu'en 2011. Par conséquent, les chiffres ci-dessous concernent la période 2011 -2013.

Il y a peu de femmes entrepreneurs dans le cas de l'Agence Nationale au Développement de l'investissement (Tableau 15). Outre le fait que cette agence est nouvelle dans la wilaya de Djelfa, cela s'explique d'une part par les faibles avantages que donne l'ANDI par rapport aux institutions précédentes, d'autre part par les facteurs environnementaux et tenants aux motivations des femmes décrits par Benhabib (2014).

Tableau N°15 : Répartition des projets ANDI par secteur d'activités et selon le genre

Secteurs d'activités	Femmes	Hommes	Total projets	Partdes femmes
Industrie	0	24	24	0%
Services	6	52	58	10,3%
BTPH	5	93	98	5,1%
Total	11	169	180	6,1%

Source : ANDI, 2013

Pour ce qui est de la répartition des promotrices et des promoteurs de l'ANDI par branches d'activités, les premières se trouvent surtout dans les services : d'après les informations recueillies auprès de l'ANDI de Djelfa, cinq projets portés par les femmes concernent le transport de marchandises et un projet est la réalisation d'une clinique médicale.

Tableau N°16 : **Nombre de projets financés pour les hommes et les femmes**

Nombre de projets	Femmes		Nombre de projets	Hommes	
	Montant moyen Parprojet (millions DA)	Emplois Créés par projet		Montant moyenpar Projet(millions DA)	Emplois c réés par projet
11	9,9	4,8	169	46,1	10,9

Source : ANDI, 2013

Nous remarquons que les projets portés par des femmes sont en moyenne beaucoup moins importants en terme de capitaux mobilisés que ceux portés par les hommes et qu'ils créent en moyenne un nombre de postes d'emploi par projet moins important que celui des projets portés par les hommes.(cf. tableau16).

7. Les femmes et les programmes de développement social

Créée en 1996, l'Agence de Développement Social (ADS) est une institution à caractère spécifique, sous tutelle du Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille. Elle a pour missions de promouvoir, de sélectionner, de choisir et financer totalement ou en partie les actions et interventions en faveur des populations démunies et du développement communautaire. Les projets de travaux ou de services d'intérêt économique et social comportant une haute intensité de main d'œuvre, initiés par toute collectivité, communauté ou entité publique ou privée dans le but de promouvoir le développement de l'emploi, ainsi que le développement de micros entreprises (Portail ADS et Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, 2013).

Nous présentons trois programmes²⁶ initiés par les services de l'ADS : TUPHIMO²⁷, Blanche Algérie²⁸ et Devcom²⁹.

²⁶Les trois dispositifs ont été créés dans le cadre de la lutte contre le chômage.

Nous remarquons que pour les trois programmes de l'ADS, la part des femmes est très faible : 4% pour TUPHIMO, 8% pour Blanche Algérie et 3,5% pour le Développement communautaire (cf. tableaux 17 18 et 19).

Tableau N°17 : **Projets financés selon le genre pour le programme TUPHIMO**

Programme TUP HIMO	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
2009	72	2	74	2,7%
2010	10	1	11	9%
2011	25	2	27	7,4%
2012	100	4	104	4%
TOTAL	207	9	216	4%

Source : ADS, 2013

²⁷**TUPHIMO** : Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'œuvre. Conçu et lancé en 1997 dans le cadre du projet d'appui au filet social financé en partie par la Banque Mondiale (1997-2000), il est repris en 2001 à une grande échelle sur les fonds publics. Les marchés de travaux font l'objet d'appel d'offres locales par voie d'affichage. L'objectif étant la création d'emplois temporaires, par le biais de chantiers d'entretiens et de maintenance des infrastructures relevant des collectivités locales. Le programme vise aussi à encourager le « tâcheronnat » local.

²⁸**Blanche Algérie** : ce dispositif permet la création de très petites entreprises dont l'activité est liée à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie des populations. Il permet aussi l'insertion des chômeurs exclus du système scolaire. La durée du contrat est de trois mois renouvelable trois fois. Les tâcherons doivent être chômeurs, âgés de 18 à 40 ans avec un minimum d'instruction et inscrits dans la commune d'implantation du projet.

²⁹**Développement Communautaire** : l'objectif de ce programme est de susciter l'éveil communautaire des populations démunies, par la réalisation de petites infrastructures de base, répondant à leurs besoins prioritaires. Ce programme repose sur une démarche participative qui requiert l'adhésion et la contribution des populations concernées. Le programme est initié et financé par l'ADS. Le montant du projet de développement communautaire participatif est plafonné à 4 millions de DA par projet.

Tableau N°18 : **Projets financés selon le genre pour le programme Blanche Algérie**

Blanche- Algérie	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
2011	167	6	173	3,46%
2012	58	2	60	3,33%
2013	170	26	196	13,26%
Total	395	34	429	8%

Source : ADS, 2013

Tableau N°19: **Projets financés selon le genre pour le programme Devcom**

Dev-com	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
2006	4	00	4	0%
2007	11	1	12	8,33%
2008	12	1	13	7,6%
2009	15	0	15	0%
2010	-	-	-	-
2011	4	0	4	0%
2012	-	-	-	-
2013	9	0	9	0%
Total	55	2	57	3,5%

Source : ADS, 2013

8. Pourquoi le faible nombre de femmes dans la classe des entrepreneurs et leur cantonnement dans des branches dites traditionnelles féminines ?

Selon la littérature scientifique consultée, les problèmes entravant l'arrivée des femmes à l'entrepreneuriat résulte d'une part de ces dispositifs d'aide de l'Etat, qui ne sont pas, certes, discriminatoires mais qui sont "non orientés particulièrement vers l'entrepreneuriat féminin", sont surtout dans "une situation attentiste" et n'offrent pas un accompagnement nécessaire et suffisant pour encourager et sécuriser davantage le processus entrepreneurial chez les femmes³⁰.

Par ailleurs, les facteurs socio culturels sont des freins puissants pour les femmes voulant mener des activités entrepreneuriales. Ces

³⁰ Haddad, experte en entrepreneuriat, Propos recueillis lors de la conférence internationale du 15 au 17 septembre 2012. Alger.

activités nécessitent, en effet, des personnes qui doivent se déplacer, d'abord pour répondre aux appels d'offres, puis pour embaucher des tâcherons et des ouvriers qu'il faut gérer sur le terrain et superviser dans leur travail. Il est très difficile d'imaginer des femmes enserrées dans une société traditionaliste assumer tout cela au niveau des communes rurales (et même urbaines) de la wilaya de Djelfa, d'après les déclarations des responsables mêmes des institutions concernées !

En outre, d'autres obstacles empêchent l'émergence de femmes entrepreneures dans le pays. Ainsi, Remaoune cité par Collet, A (2009) évoque, par exemple, la faiblesse du soutien et de la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la petite enfance en Algérie, ceci empêchant souvent les femmes de se consacrer pleinement à leur activité professionnelle, préférant assumer le rôle de mère que la société et les traditions leur ont confié sans omettre aussi le problème du marché des appels d'offres qu'elle considère comme insuffisamment structuré pour favoriser l'entrepreneuriat féminin³¹.

Enfin, il a été démontré que dans les pays du MENA, "la réussite d'un ou (plus rarement) d'une entrepreneure dépendait de leurs relations plutôt que de leurs compétences" (Banque mondiale, 2012; Bel, 2012). On peut penser que, du fait de leur position dominée dans la société algérienne, les femmes ne peuvent pas développer un réseau suffisant de relations – particulièrement dans les institutions et administrations ayant la haute main sur la délivrance des avantages consentis par l'Etat - pour accéder rapidement au statut d'entrepreneur.

En plus de leur faible nombre dans l'activité entrepreneuriale, les femmes de la wilaya de Djelfa sont cantonnées dans des branches d'activités dites traditionnelles et féminines.

Ce positionnement des femmes dans le tertiaire a été déjà soulevé au niveau national lors des années 1980 : Les femmes étaient concentrées dans le secteur du textile et de l'alimentation. L'auteur relève que le salariat permettait aux femmes de travailler en dehors du foyer mais qu'il n'était que le prolongement du travail domestique

³¹ Remaoun, Propos recueillis lors d'une conférence de presse en marge de la conférence nationale sur « l'entrepreneuriat féminin en Algérie : Réalités et perspectives » 15 Juin 2009. Hôtel Hilton

qu'elles pouvaient effectuer à l'intérieur du foyer. (Hakiki-Talahite, 1983)

Quelques décennies plus tard, l'entrepreneuriat féminin reproduit le même schéma dans la structure de l'activité féminine: une concentration des femmes dans le secteur tertiaire.

En effet, Les femmes entrepreneures investissent des domaines qui leurs sont familiers à savoir : l'artisanat, les services où sont renfermées des métiers stéréotypés féminins : coiffure, couture, fabrication de gâteaux traditionnelles, pâtisseries. Etc.

Cette tendance n'est pas fortuite à la wilaya de Djelfa ni d'ailleurs à l'Algérie. Le phénomène est universel: Les femmes sont majoritaires dans certains secteurs et minoritaires dans d'autres.

Au niveau maghrébin, en 2009 elles sont 16837 Marocaines à la tête d'une entreprise et activent majoritairement dans les services à 48% et à 32 % dans le commerce. (Afem³², 2010 cité par Chabbert et al, 2014)

En Tunisie, 10000 femmes chefs d'entreprise qui investissent majoritairement dans l'agro alimentaire, le textile et diverses industries(ibid.)

En France, une étude de l'INSEE, (2012) fait ressortir que 33% de femmes sont indépendantes ou dirigeantes d'entreprise (hors agriculture). Elles sont présentes surtout dans le secteur tertiaire :29 % de femmes dans les services aux particuliers contre 16% pour les hommes ; dans la santé elles sont 25% pour 11% d'hommes.

Ce positionnement structurel typé des femmes est une tendance que l'on retrouve dans l'ensemble de l'Europe. (De Beaufort V., 2011)

A quoi sont dues ces disparités sectorielles qui sont universelles entre les femmes et les hommes?

La littérature scientifique est unanime pour expliquer ce phénomène : les femmes s'engagent dans un secteur qu'elles connaissent le mieux car elles valorisent les différentes activités s'y

³²Association des femmes entrepreneures du Maroc.

insérant, du fait des travaux domestiques qu'elles réalisent déjà au sein de la famille.

C'est le prolongement des barrières socio culturelles traditionnelles vouant les femmes aux tâches domestiques (confection, couture, artisanat, etc.) qui fait qu'elles se retrouvent encore cantonnées dans ce secteur d'activités (Denieuil, 2005, cité par Chakrouni Marzouki, , 2007)

Ainsi les femmes « choisissent » leur carrière naturellement. Mais ce qui semble naturel et voulu par les femmes est fortement conditionnée et ce dès la petite enfance.

Ce conditionnement de l'individu dans la société est appelé l'habitus par le sociologue Pierre Bourdieu qui le définit comme « Un système de dispositions acquises, incorporées de manière durable, et tendant à reproduire la logique des conditionnements qui sont à son origine » (Bourdieu, 1998)

L'habitus joue un rôle déterminant dans la vie professionnelle, sociale et culturelle de l'agent en ce sens que cet habitus lui servira inconsciemment de grille d'interprétation pour se conduire dans le monde. Nos orientations dans la vie sont déjà acquises dans certaines activités. Par exemple : nous transposons ce que nous acquérons, comme savoirs au sein de la famille dans le monde professionnel.

Par conséquent, même si le statut des femmes a tendance à changer avec l'augmentation de leurs activités en dehors du cercle familial mais « l'ordre social fonctionne comme une immense machine symbolique tendant à ratifier la domination masculine sur laquelle il est fondé : c'est la division sexuelle du travail » (ibid.)

Bourdieu utilise les notions ou les concepts d'habitus, de violence symbolique, et marché des biens symboliques, pour montrer les modalités spécifiques d'un rapport de domination entre être humains, tellement incorporé dans nos schèmes de perceptions, de pensée et d'action, qu'on ne le voit plus lorsqu'il ne prend pas des formes extrêmes(Fine, 2000)

Par conséquent, la faiblesse des femmes dans l'entrepreneuriat et leur positionnement structurel typé sont le fait de stéréotypes dans toutes les sociétés du monde.

Ces stéréotypes sont transculturels et sont nourris dès l'enfance au sein de la famille. Une étude faite par une neurobiologiste³³ sur des jeunes enfants des deux sexes a confirmé l'influence du contexte socio éducatif et culturel, nourri par les préjugés, sur les performances des garçons et des filles. « La pesanteur de cet inconscient collectif peut certainement amener un certain nombre de femmes à se détourner des opportunités de l'entrepreneuriat, car elles doutent de leur capacité en la matière »(Bel, 2009)

Conclusion

Au terme de cette étude sur l'état des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Djelfa, les résultats montrent que malgré une politique volontariste d'aide à l'entrepreneuriat, les femmes sont peu nombreuses - par rapport à la gente masculine - à s'engager dans des activités entrepreneuriales.

Le fait que les femmes constituent la majorité des bénéficiaires des avantages de l'ANGEM est un indicateur de la faible position des femmes dans les politiques de promotion de l'entrepreneuriat. Cette institution de micro crédit est, en effet, davantage tournée vers la lutte contre le chômage de masse et le développement de l'initiative individuelle par la création d'auto emplois surtout domestiques (évitant aux femmes le contact avec l'extérieur) que vers la création de véritables entreprises. Au contraire, les institutions qui favorisent davantage la création de véritables entreprises (telles l'ANDI, l'ANSEJ et la CNAC) ne financent que peu de projets proposés par des femmes : 11% pour l'ANDI, 8% pour l'ANSEJ et 6% pour la CNAC.

Le domaine de prédilection des femmes de Djelfa est le secteur des services : couture, coiffure, gâteaux, etc. Où elles y sont majoritairement : Elles « choisissent » ainsi des métiers qu'elles connaissent déjà.

Cette faiblesse des femmes dans l'activité entrepreneuriale et leur positionnement sectoriel ne sont pas spécifiques à la wilaya de Djelfa, ni à l'Algérie. Les visions stéréotypées sur la division sexuelle du travail, le rôle sexuel assigné aux femmes et aux hommes sont des stéréotypes transculturels. Dans tous les pays du monde, les femmes

³³ Dans ouvrage de Vidal Catherine et Benoit-Browarys Dorothée : Cerveau, Sexe et Pouvoir. Ed. Poche, 2015.

sont faiblement représentées dans l'activité entrepreneuriale par rapport à la gente masculine. Et quand elles tentent l'aventure entrepreneuriale, elles préfèrent être prudentes et se positionnent dans un secteur qu'elles connaissent le mieux : les services, reproduisant ainsi un ordre social déjà établi.

Références Bibliographiques

Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement ANDI, (2013). «Portail du site officiel : ANDI. Rubrique « A propos de l'ANDI» *Disponible sur le site : www.andi.dz*

Agence Nationale pour la Gestion du Micro crédit. ANGEM, (2013). « Portail du site officiel de l'ANGEM. *Disponible sur le site www.angem.dz*

Agence de développement social, (2013). «Portail du site officiel de l'ADS. *Disponible sur le site www.ads.dz*

Algérie Presse Service, (2009). «Faiblesse du nombre de femmes chefs d'entreprises en Algérie. *Article disponible sur le site : www.lemag.ma publié le 15/06/2009Téléchargé Août 2014*

Badaoui-Ouzzir, S (1996).«L'emploi des femmes en Algérie : D'une lente progression à une précarisation accélérée. *In Actes de l'atelier femmes et développement. Alger, 18-21 octobre, 1994. En collaboration avec le PNUD.Ed CRASC. Oran. Août 1995.*

Banque mondiale, (2012).«*From privilege to competition : unlocking private-led growth in the Middle East and North Africa - overview : Des Privilèges à la Concurrence - Renforcer la croissance par le développement du secteur privé dans la région Moyen-Orient Afrique du Nord. Rapport n°67690, Washington.*

Bel S, (2012),«Pourquoi autant de chômage au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ? *Disponible : <http://blogs.worldbank.org/arabvoices/fr/pourquoi-autant-de-chomage-dans-mena> ; Téléchargé le 30-8-2014.*

Bel G, (2009).«L'Entrepreneuriat au Féminin. Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental République Française. 116 P. Coll : Journal Officiel de la République Française, avis et rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental. *Disponible sur le site : www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000521/ téléchargé Décembre 2015.*

Benghabrit-Remaoun N & Rahoo Y, (2006).«Itinéraires de femmes entrepreneures : cas d'Oran ». *Colloque international création d'entreprise et territoire ; 3 et 4 décembre Tamanrasset, 2006.*

Benhabib A, Merabet A, Benachenhou M, Grari Y, Boudia F & Merabet H, (2014).«Environmental and Individual Determinants of Female Entrepreneurship in Algeria: Applying the Structural Equation Modeling. *EBER, 2014, Vol. 2, No. 1.*

Bernard Ch, (1990).«Economie invisible et salariat: Les femmes salariées et non salariées au Maghreb. Des travailleuses à plein temps et « hors du temps ». *Edition CNRS Marseille Sous la direction de Monique Gadant et Michèle Kasriel.*

Bourdieu P, (1998). «La domination masculine. 134 p. Ed. Le Seuil

C.E.S. ConsejoEconomica y Social Espana (2011).«Promotion de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la créativité dans la région euro-méditerranéenne. Collection Documentos numéro 01/2011. Ed : ConsejoEconomica y Social, Espagne, 2012. 66p. Disponible sur le site www.tresmed.es/documentos/10358/.Téléchargé Août 2014.

Centre Nationale du Registre de Commerce (CNRC), (2013). «Le registre de commerce : indicateurs et statistiques. *Document officiel du ministère du commerce. Direction des Publications Légales. Alger. Mai 2014*

Chabbert P & A L. (2014).« Rapport final sur l'accès et le maintien des femmes à l'emploi : Au Maroc en Tunisie et en Turquie. 191p. Document de l'Agence Française pour le Développement (AFD)

ChakrounMarzouki W,(2007).«Dynamique entrepreneuriale féminine et son accompagnement : cas de la Tunisie. Master en entrepreneuriat. Université de Sousse. Tunisie. *Disponible sur lesite : http://www.memoireonline.com/07/10/3614/m_Dynamique-*

entrepreneuriale-feminine-et-son-accompagnement-cas-de-la-Tunisie2.html

Collet A,(2009). «Femmes d’Afrique et d’ailleurs : Booster l’entrepreneuriat féminin en Algérie. *Disponible sur le site : <http://blog.slateafrique.com/femmesafrique/page3>. Consulté Août 2014.*

Beaufont V,(2011). «La création d’entreprise au féminin en Europe 2011-Eléments Comparatifs. ESSEC Working Paper. Document de recherche ESSEC/Centre de Recherche de l’ESSEC ISSN : 1291-961, 2011, pp 71. *Disponible sur le site : <https://hal-essec.archives-ouvertes.fr/hal-00593527v2>*

Dif A, (2010). «L’Entrepreneuriat féminin en Algérie : Cas de la Wilaya d’Oran. Mémoire de Magister en sciences commerciales. Option : Management des Entreprises. Université d’Oran-Es-senia. Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion. 187 p.

DenieuilP N, (2011). «Les entrepreneurs des deux rives. Mobilité franco tunisiennes. Journal of mediterraneangeography. Revue géographique des pays méditerranéens : Le Maghreb dans la mondialisation. Subalternité et fragmentation territoriale. P 35-41. *Disponible sur le site : www.mediterranean.revues.org*

Fine A, (2000).«Pierre BOURDIEU, *la domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, coll. Liber, 134 p. Revue Clio. Histoire femmes et sociétés. 9 p. *Disponible sur le site : <http://clio.revues.org/201>*

Hakiki-Talahite F, (1983). «Travail domestique et salariat féminin. Essai sur les femmes dans les rapports marchands. Le cas de l’Algérie. Thèse de magister. Université d’Oran. Institut des Sciences Economiques. 297 p.

Institut National des Statistiques Economiques Européennes (INSEE),(2012). «Indépendants et dirigeants salariés d’entreprise : un tiers de femmes. Division des études sociales. Numéro 1563. Juillet 2015. 4 p. *Disponible sur le site : www.insee.fr*

Madoui M, (2007).«Enquête sur les petits entrepreneurs issus de l’immigration. Presse Universitaire de France. « cahiers internationaux de sociologie » numéro 123/ 25p. *Disponible sur le*

site :www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2007-2-page-289.htm

Metaiche F, (2010). «Le profil de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : Une étude exploratoire. *Membre du laboratoire MECAS. (Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de Tlemcen).* 29 p.

Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Direction Générale de l'Emploi et de l'Insertion. Direction de l'emploi de la wilaya de Djelfa 2013: *Situation trimestrielle de l'emploi et chômage au niveau de la wilaya de Djelfa, Année 2013.* Document Officiel. 5pages

Oufriha F-Z, 1998. Femmes algériennes: La révolution silencieuse? Octobre- Décembre 1998. *Revue, le monde arabe : Maghreb-Machrek. Revue trimestriel n° 162. Ed la documentation française.*

Office National des Statistiques, Alger. (2013).«Activité, Emploi& chômage au 4ème trimestre 2013. Numéro : 653 *Statistiques disponiblesurle*
site:www.ons.dz/IMG/pdf/Donnees_Stat_Emploi.2013.pdf

Rania C, (2012).«Micro-projets économiques réalisés depuis 2005 dans le cadre de l'ANGEM : Les femmes se taillent la part du lion. *Publié dans le Maghreb du 07/03/2012. Disponible sur le site <http://www.djazairairess.com/fr/lemaghreb>. Consulté Août 2014.*

Rebah A, (2006).«*La minorité invisible.* Ed Casbah. 164 p.

Sellami M, (2007). «*Orientation entrepreneuriale de la femme en Algérie. Etude empirique auprès des étudiantes de l'université de Ouargla ; 2006-2007*". Mémoire de Magister. Université « KasdiMerbah » de Ouargla. 211 p.

Thibeault E N, (2010).«A propos de la méthodologie des entretiens de groupe focalisés (*focus group* en anglais).

*Disponible sur le site :<http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article58>
Téléchargé le 15.12.2015.*

البعد غير المادي في تراث المياه بالجزائر،
نظام الفقارة بالجنوب الجزائري، خمسون سنة بعد الاستقلال

عبد الكريم دحمان*

تسورية قصاب**

الملخص

لقد أسهمت التطورات الأخيرة لدلالات التراث في إيلاء اهتمام خاص بأنظمة المياه القديمة كإرث يعبر عن جهود الإنسان عبر التاريخ، وكمجال اقتباس يمكن أن يُلهم مسارات البحث والتطوير في أنظمة تسيير وتوزيع المياه بطرق أقوى نجاعة وأكثر عدلا. وقد كان لهذا التطور وقعٌ خاصٌ في المناطق التي تصير فيها المياه بسبب الندرة أئمن مورد على الإطلاق. ففي غياب المياه السطحية، طوّر الإنسان منذ القديم أنظمة متنوعة لجلب واستغلال المياه الجوفية. ولعل أهم هذه الأنظمة نظام الفقارة، المعروف في المشرق بنظام القناة، حيث تتوافق الدراسات التاريخية على تواجده لأكثر من عشرة قرون بمناطق غورارة، وتوات، وتديكلت على سفوح هضبة تادمايت التي تتوسط الصحراء الجزائرية. وعليه يمكن أن يساهم تسليط الضوء على الجوانب غير المادية للفقارة في معرفة أوفى لتاريخ الصحراء. تساهم هذه الورقة في التعريف بتراث المياه من خلال نظام الفقارة، وبالتحديد في بعدها غير المادي. وتقوم المنهجية المتبعة على تحديدها من خلال دراسة حالات التفاعل المباشر والمستمر بين الفقارة وأهم جوانب الحياة الواحية، وذلك بدراسة حالة فقارة أمقان، وهي أقدم فقارة بواحة تيميمون، عاصمة منطقة غورارة. وقد سمحت النتائج الأولية بتقييم مدى نجاعة البرامج الأخيرة للمساعدة العمومية الموجهة لترميم الفقارة خمسين سنة بعد الاستقلال، والتي تجاهلت تحديداً هذه الأبعاد غير المادية. يَخْلُصُ العمل إلى أهمية الأخذ في الاعتبار كل الجوانب في تراث الفقارة، مادية وغير مادية، من أجل بلورة عملية تدخل شاملة تضمن الفعالية والأثر الدائم.

الكلمات المفتاحية : التراث الثقافي، تراث المياه، التراث غير المادي، الفقارة، غوراره، تيميمون، الترميم، التمويل العمومي.

تصنيف جال: R00 ; Q00

* Architecte enseignant-chercheur, maître assistant, Laboratoire LVAP, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) Alger.

** Architecte enseignant-chercheur, professeur, Directrice du LVAP, EPAU, Alger.

استمر اتساع مفهوم التراث في الأونة الأخيرة بما يتيح اهتماما أوسع في المجتمع ، بل يمكن القول أن مفهوم التراث صار منذ أواخر القرن العشرين ملازما لاحتضان الجماهير له (Noppen-Morisset 1994). عرف هذا التطور درجة متقدمة من الإشباع في أوروبا وأمريكا نهاية القرن الماضي وبدأ يتكرس انتقاله إلى باقي العالم بصورة بطيئة ومُطَرَّدة خاصة في إفريقيا وآسيا. وكان من الطبيعي أن يصاحب هذا التوسع الجغرافي تفاعلا جديدا وتوسعا في المجالات التي ستحوز الاعتراف بالخصوصية التراثية.

وقد صاحب هذا التحول في أجندة الرهانات جملةً تغيّرات في سلم القيم المرجعية التي يتم اعتبار المواضيع التراثية على أساسها (Tricaud 2010) فمن قيم الفن والأدبية والذاكرة، اتسعت المرجعية إلى قيم الرمزية وعناصر الهوية والخصوصيات الثقافية للمجتمعات البشرية، ووصل الأمر إلى تصميم معالم معمارية بنيةً تصنيفها كتراث دون انتظار تقادمها. كما أن اعتماد الاتفاقية الدولية للحفاظ على التراث الثقافي غير المادي سنة 2003، بعد نقاش طويل بين الخبراء والعلماء، يعد دلالة مميزة على هذا الاتساع.

شكل هذا الواقع الجديد نقلة في بلدان الجنوب التي أرادت التحول من صفة المُوقَّع المتأخر على المواثيق والاتفاقيات، التي وضعتها بالأساس دول الغرب انطلاقا من واقعها، إلى صفة متعاملين يسعون بقدراتهم أو مستعنيين ببعض الخبراء والنخب الغربية، لوضع بصماتهم في المحتوى التراثي. ومما يزيد في قوة دفع هذه الظاهرة، ما نشهده من مظاهر العولمة وتكثيف التبادل الاقتصادي والعلمي والثقافي بين الشمال والجنوب.

تؤكد عن كل ذلك حراكٌ علميٌّ وفكري كبيرين حول قضايا التراث. فمن مجرد جمع واقتناء التحف المختلفة، وصل الأمر إلى ما صار يعرفه البعض بالباتريمنولوجيا (Patrimoniologie) أو علم دراسة الظاهرة التراثية (الجدول 1). (نلمس هذه الحيوية كذلك من كثافة الملتقيات والفعاليات المختلفة التي تتعقد دوريا في كل أنحاء المعمورة).

الجدول 1 : تطور الظاهرة التراثية، من اقتناء التحف إلى الباتريمنولوجيا

مراحل التطور	الجهد النظري	البعد المعرفي	التنظير العلمي
الجمع والاقتناء	جامعو التحف	الفضول والاهتمام	الجرد والتسجيل
المعالم	نقاد الفنون	الملاحظة والدراسة	علم التاريخ
المعالم التاريخية	مؤرخو الفن	الدراسة والتحليل	علم تاريخ الفنون
التراث	الأنثروبولوجيون	النقد والتحليل	سوسيولوجيا الفن
التعميم	تعدد المختصين	النقد والتساؤلات	الباتريمنولوجيا

المصدر : المؤلف

من أهم ثمار هذا الحراك، حالة التراجع التي اعترت تلك الهيمنة الطويلة التي عرفها البعد المادي في التراث بالنظر لتنامي أهمية الأبعاد غير المادية المُشكِّلة للحيز الأوسع في تراث مجتمعات الجنوب وثقافتها وعاداتها وتقاليدها. (Barbas-Angus 2003) ومن ثمار هذا الحراك أيضا، ذلك التلاحم المثير بين قضايا التراث، وقضايا البيئة، وحماية الطبيعة، والتنمية المستدامة في مناخ عالمي تتنامى فيه التيارات المنتقدة للاستهلاك المفرط للطاقة، والتهديدات المناخية، والكلفة العالية للنموذج التنموي الغربي. وبقدر ما ساهمت هذه الأفكار

في تنامي أهمية البحث عن نماذج تنموية بديلة، ساهمت كذلك في لفت الانتباه لأهمية إعادة الاعتبار للتراث الإنساني في عمومها (Laureano 2001) وجعلته مناط اقتباس أو إلهام في مسارات البحث عن نماذج تنموية أقل استهلاكاً للموارد، وأقل إنهاكاً للطبيعة. ولعل آخر المستجدات تتعلق بالوعي بأهمية تراث المياه في أبعاده المختلفة، لا سيما غير المادية منها (Willems-Schaik 2015).

1. تراث المياه، نموذج الفقارة

لعل موضوع المياه من أكثر القضايا إثارة في هذا الصدد. نلمح ذلك في الجهود التي أثمرت تأسيس عدة مؤسسات وهيئات دولية، نذكر منها واحدة في الشمال والأخرى في الجنوب، تأسستا تحت رعاية منظمة اليونسكو، وهما الجمعية الدولية لتاريخ المياه التي ولدت كفكرة في صانفة سنة 1999 على هامش ندوة حول المياه في التاريخ بمدينة أبريستويث غرب أنكلترا، والمركز الدولي للقاء والهياكل التاريخية للري التقليدي بمدينة يزد بجمهورية إيران الإسلامية سنة 2005 .

من منظور التعريف بأنظمة الري التقليدي في المناطق الصحراوية كتراث حري بالاهتمام، يتعرض هذا البحث لنظام الري بالفقارة كأكثر أنظمة الري خصوصية في الصحراء الجزائرية التي عرفت منذ قرون أنظمة ري مختلفة وفرت المياه للسقي والشرب للمجتمعات البشرية الصحراوية. عرف نظام الفقارة استقراراً جغرافياً وزمناً لأكثر من عشرة قرون على الأقل، بل هناك إشارة لاستغراق زمني أطول على ضوء النتائج الأخيرة لمشروع دراسة آثار هذا النظام في منطقة الفزان في ليبيا (Mattingly et al 1997 ; Wilson & Mattingly 2003). مما أضفى عليه دوراً جوهرياً في تنظيم الحياة الواحية واستمرارها. هذا الدور الجوهري يجعلنا نتوقع أن هذا التراث يتجاوز البعد المادي لنظام الري ليتعداه إلى أبعاد غير مادية يمكن أن تكون أهم، وعليه يجدر البحث عنها وتعريفها. من ناحية أخرى، لا يزال هذا النظام حياً رغم زحف برامج الإعمار وهيمنة أنظمة الري العصرية. فلا يزال نظام الفقارة يسقي قرابة نصف المساحة الفلاحية بولاية آدرار. إلا أن استمرار التهديدات يوشك أن يكون أذناً باضمحلاله، فقد وصل عدد الفقائير الميتة إلى النصف (Ansari 2015) مع حلول الألفية الثالثة. استدعى ذلك عودة الدعم العمومي لنظام الفقارة، ترميماً وصيانة، سعياً للحد من تدهورها.

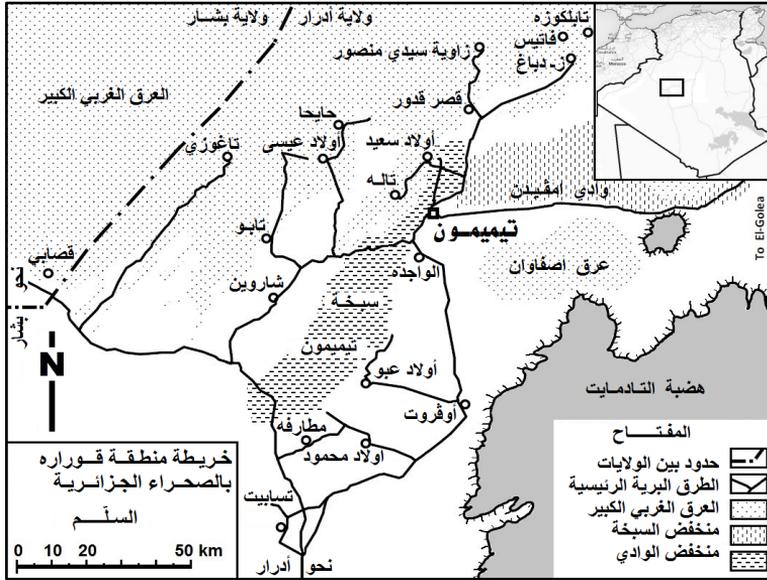
اعتمدنا في هذا البحث على مقارنة منهجية تجمع بين التعريف بالأبعاد غير المادية لهذا التراث وفق ما كان عليه الوضع السابق لحالة التدهور التي صاحبت البرامج الإنمائية مع لمحة تاريخية، وبين القراءة في أشكال التدخل العمومي على ضوء هذا التعريف. يقوم التعريف على الدور المحوري للفقارة في الوسط الواحي التقليدي، والذي نفترضه من خلال أهمية البعد غير المادي وفي أشكال التأثيرية المباشرة والدائمة بين الفقارة وأهم جوانب الحياة الواحية ذات العلاقة المباشرة بالفقارة.

ولمّا كان للتدخلات العمومية في الحياة الواحية الأثر المباشر على نظام الفقارة سلباً وإيجاباً، تفرقتنا إلى آثار هذا التدخل على الفقارة لا سيما حسب أبعادها غير المادية التي يتم تعريفها. وقد عني هذا البحث بحالة فقارة " أمقان "بمدينة تيميمون كعينة.

2. نظام الفقارة

عرف الجنوب الجزائري عدة أنظمة تقليدية للري شكلت أدوات أساسية في ربط المجتمعات البشرية بالأرض لعدة قرون. (Dahmen 2012) ولارتباط انتشار هذه الأنظمة في الأقاليم بالشروط الطبيعية والجيولوجية نلاحظ تواجد أكثر من نظام ري بالمنطقة الواحدة، يعكس هذا حرصا دائما لاستغلال كل الموارد المائية الممكنة. وهنا تكمن خصوصية نظام الفقارة الذي يتميز باستقراره في حيز جغرافي واحد ولمدة طويلة. يقع نظام الري بالفقارة في الجنوب الغربي في مجمع مناطق الغورارة والتوات وتيديكلت المحيطة بهضبة التادمايت، التي تتوسط الصحراء الجزائرية، من جهة الشمال الغربي، والغرب، والجنوب. وتمتد منطقة الغورارة شمالا في تخوم العرق الغربي الكبير) الخريطة 1. يقع هذا المجمع فوق طبقة المياه الجوفية الملقبة بالطبقة الألبية، وتعرف اصطلاحا ب: Continental Intercalaire. في هذه المنطقة تحديدا يكاد سقف الطبقة الجوفية يلامس سطح الأرض بشكل يحاكي الانحدار الممتد من أعالي هضبة تادمايت إلى المنخفضات المالحة والتي أهمها سبخة تيميمون.

الخريطة 1 : خريطة منطقة غوراره، بغرب الصحراء الجزائرية.

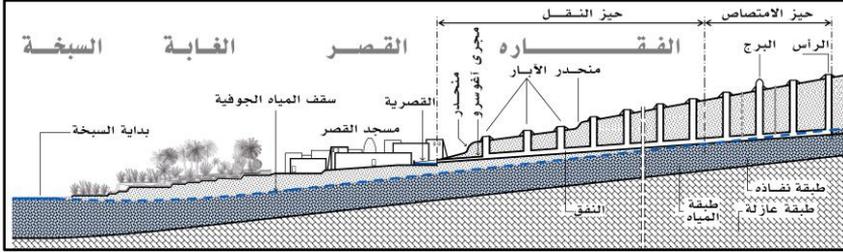


المصدر : المؤلف.

سندت هذه الظروف بشق أنفاق لعدة كيلومترات لجلب المياه الجوفية من عمق السفوح نحو مواقع أقل ارتفاعا بحيث يصير ممكنا انسياب الماء إلى سطح الأرض. وتتم تهيئة مكان خروج المياه في شكل حوض تحده من جهة الانسياب بلاطة صخرية قائمة تسمى المشط،

بها ثقبٌ تنساب منها أقساط المياه نحو السواقي. يسمى هذا الحوض بالقصرية، وتتفرع منها السواقي التي تتفرع بدورها بقصريات ثانوية وفق نظام توزيع محكم لري غابات النخيل (الشكل 4). غالباً ما يتم تشييد القصر، أو المجمع السكني للواحة، غير بعيد عن القصرية وهو ما يفسر ربما هذه التسمية.

الشكل 1 : مقطع نموذجي لنظام الفقارة وفق سمة فقائير التادمايت في منطقة غورارة .



المصدر : دحمان 2015.

تسمى الفقارة عادة باسم من قام بشقها أو ما يتفق عليه كإسم المكان أو العائلة. أما القصريات الفرعية فتأخذ اسم مالك أسهم مياهها سواء كان شخصا أو عائلة. أهم خصوصية في الفقارة هي توفيرها لمياه جوفية غير ارتوازية بصورة دائمة ودون حاجة لاستعمال جهد بشري أو حيواني. وتكمن خصوصية أخرى في الترتيب الفضائي الدائم انطلاقاً من النفق الجالب للمياه، ثم القصر، ثم القصرية، ثم غابة النخيل، ثم بعد ذلك المنحدر الأخير أين تنتهي المياه بعد السقي في المنخفض أو السبخة. هناك فقائير كبرى وأخرى صغرى، وقد تكون الصغرى وسيلة لاسترجاع ما يضيع من مياه الفقارة الكبرى. (Bisson 1951)

3. تراث الفقارة، أمقان نموذجاً

وقَّع الاختيارُ على فقارة " أمقان " بمدينة تيميمون عاصمة الغورارة. وقد نجد اسمها في قيد الزمامات أو في تقارير إدارة الاحتلال بصيغة : أمقران"، إلا أن التسمية المتداولة عند الأهالي هي : "إيفلي أمقان". وتختصر كذلك بالإدغام إلى : "إيفلامقان". لهذا فضلنا اعتماد التسمية الجارية على السنة الأهالي. مدلول الإسم هو الفقارة الأكبر (بمعنى الأقدم)، وهي أقدم فقارة حسب تواتر شهادات الأعيان، هذه أهم معطياتها مستقاة من جمعية الفقارة (الجدول 2).

الجدول 2: معطيات فقارة " أمقان " لسنة 2002

الإسم	إيفلي أمقان	عدد المالكين	97
طول النفق	5.7 كم	المساحة الزراعية المسقية	80 هكتار
عدد آبار النفق	700	المساحة الزراعية الكلية	140 هكتار
منسوب الماء	1500 ثمن	عدد أشجار النخيل	17000
عدد سواقي القصرية الأم	4	عدد النخيل المثمر	9250

المصدر : دراسة ترميم الفقارة المعدة من طرف المهندس قاده فرجولي، تيميمون 2002.

يبلغ عمر الفقارة ثلاثة عشر قرنا. ليس لدينا وسيلة للتأكد من هذا الرقم لكن القرائن التاريخية لا تطعن فيه، بل يمكن اعتبار استنتاجات حفريات منطقة الفران اللببية تؤيد ذلك (Wilson 2009). كما أن بلدية تيميمون، من بادريان شمالا إلى واحة الواجد جنوبا، من أقدم التجمعات البشرية. وهي عاصمة منطقة غورارة، ومقر الولاية المنتدبة الجديدة، وهي أكبر الواحات. يؤيد هذا أيضا موقع الفقارة بالقرب من آثار الأحياء القديمة مثل "أغام ناشريف"، و"أغام ان تاحتايت"، و"أغام ناث عمران"، كما تمتد بعض سواقي الفقارة إلى منطقة القصور الأولى مثل "تين ساين" و"تابياوين". وهي تحاذي مقبرتين هما مقبرة سيدي احمد اوجعدي تحت الطريق الرئيسية، ومقبرة سيدي بوجمعة الممتدة من امتداد طريق المنجور إلى "تين ساين". وقد اخترنا هذه الفقارة لكونها تجمع بين الأقدمية والتطور إلى درجة الموت سنة 2004 ثم إعادة الإحياء من خلال برنامج إعادة إحياء تحت إشراف المديرية الولائية للموارد المائية بولاية أدرار ومتابعة القسم التابع لها بدائرة تيميمون.

1.3. عهد ما قبل الاحتلال

ليست لدينا معطيات كثيرة عن تلك الحقبة الطويلة. إلا أن بعض الدراسات تشير إلى أن قبائل الزناتة تكون قد تمكنت أن تستقر بالمنطقة من خلال التحكم في صناعة الفقارة التي وفرت موردا قارا للمياه، واقتضت بالضرورة تعاون أفراد من عائلات مختلفة نظرا لصعوبة إنجازها. (Bellil 2000) لذلك تكون الفقارة قد استصعبت استقرار قبائل الزناتة الذين عرفتهم المنطقة منذ التاريخ القديم. (Mammeri 1973) مع ذلك يمكن اعتبار الفترة الممتدة منذ نهاية القرن الخامس عشر، والتي عرفت تعميم الإسلام، وبروز سلطة الطرق الصوفية والأولياء والصالحين (Bellil 2000) كفترة تمثل استكمال عناصر منظومة الفقارة في جوانبها المختلفة بالشكل الذي صارت معروفة به.

وقد عرفت حقبة ما قبل الاحتلال، لفترات مختلفة، حالات عدم أمان بسبب الغزو الذي كانت تقوم به بعض قبائل البدو القادمة من تخوم الشمال والجنوب كقبائل الغنائمة، ودوي ميني، وبدو الساقية الحمراء وقبائل التوارق. كانت غاراتهم على القصور تنهب الخيرات وتسبي النساء والأولاد أحيانا، وهو ما يفسر ربما الطابع الدفاعي لقصور المنطقة. عندما يخفق البدو في اختراق الأسوار يعمدون إلى قطع النخيل أو هدم بعض آبار الفقارة المنتشرة في المنطقة غير المسكونة. ويقاوم الأهالي ذلك ببناء أغطية عميقة داخل الآبار تحول دون انسداد النفق. لكن أدت قوة التهديد إلى استبدال المقاومة بشكل من الأحلاف يقدم الأهالي بموجبه نسبة من المحصول للقبائل الغازية.

ربما كانت هذه الغارات من أسباب عدم استتالة مراحل الاستقرار، مما حال دون تراكم الثروة كحامل بروز لسلطة محلية قوية. إلا أن توفر مصدر قار للمياه سمح بالإبقاء على مجتمع ريفي لعدة قرون يعيش على اقتصاد زراعي تدعمه عائدات تجارية محدودة توفرها القوافل الرابطة بين مدن شمال المغرب وشمال بلاد السودان، والتي تمر بمنطقة الفقارة على مدى 200 كم تقريبا.

يذكر أحد الضباط الفرنسيين المترجمين الذي جمع المخطوطات من الأهالي (Martin 1908, 1923) أن أهالي المنطقة كانوا يتضررون كثيرا من هجمات البدو، فطلبوا نصرة

العثمانيين في الجزائر، ثم السنوسيين في طرابلس، لكن دون كبير جدوى. ولما ضاقوا ذرعا بغارات السلب التي كانت تطالهم من بعض قبائل منطقة تافيلالت، أبلغوا شكواهم لسلطان المغرب وطلبوا حمايته. فاستجاب سلطان المغرب حينئذ وأرسل سنة 1526 مولاي هبة الله مؤقداً ليكون ممثلاً له بالمنطقة يعمل على استتباب الأمن بها. بدأت أول إشارة لجمع الضرائب للسلطان عام 1536 من طرف القائد الطيب. وكانت الضرائب تُجمع على المياه والمحاصيل، زائد "الضيقة" وهي مساهمة من الأهالي تدفع لممثل السلطان عند قدومه أول مرة، بالإضافة إلى هدايا السلطان التي تحملها وفود الأهالي عند زيارته. ويمكن حصر التدخلات على الفقارة في هذه الفترة في عاملين اثنين، أولهما جمع الضرائب الذي يحتاج إلى عد الماء (Grandguillaume، 1973)، وثانيهما توفير الأمن والاستقرار إلى حد ما.

3.2. عهد الاحتلال

احتلت فرنسا منطقة الغورارة رسمياً سنة 1902. كانت من أولى الاهتمامات جمع المعطيات المتعلقة بالماء، فأجرت إدارة الاحتلال جردا لمياه الفقاقير سنة (Martin 1906). وقد ذكرت فقارة "أمقان" بمنسوب قدره 419 حبة، وأكثر فقاقير تيميمون ماءً في الجرد هي فقارة "أمغير" بـ: 918 حبة وأقلها فقارة "سيدي محفوظ" بحبتين ونصف الحبة.

بعد تمكنها من المنطقة، عمدت إدارة الاحتلال إلى تخصيص ميزانية 33000 فرنك لتحسين منسوب مياه الفقاقير. تم صرف كل المبالغ سنة (Jonnart 1905) (1929)، وفرضت إدارة الاحتلال ضريبة على الواحات الصحراوية تسمى "اللزمة". كانت تقدر بصورة جزافية بمعيار عدد النخيل. ثم تقوم الجماعة وهي السلطة المحلية المكونة من الأعيان بتوزيع الأداء الضريبي على الأهالي وفق ما لديهم من موارد. وبالنظر إلى جملة من المعايير يمكن أن تختلف من واحة لأخرى. أهم هذه المعايير هي ثلث عن كل فرد بلغ سن الصيام، ويدفع في ذلك عن الرجل ضعف ما يدفع عن المرأة، وثلث عن الماء وثلث عن النخيل كل بحسب ما يملك. ويمكن تخصيص جزء من الضريبة على موارد أخرى كالماشية إن وجدت.

حاولت إدارة الاحتلال ألا تتدخل في نمط تنظيم الأهالي للفقاقير سواء في التقسيم أو الإدارة أو القضاء الشرعي. وحتى مساعدات سنة 1905 كانت بالتنسيق مع أهل الفقاقير. ولما اعتمدت التشريعات الخاصة بالمياه التي جعلت المسطحات المائية والطبقات الجوفية ملكية عامة للدولة، لم تطبق تلك الأحكام على الجنوب، واستمر احترام الحقوق المكتسبة للأهالي في استغلال المياه الجوفية. (Moulias 1927)

لم يُحل احترام الاحتلال لنظام الأهالي دون محاولات تعمير المنطقة بالعنصر الأوروبي حتى وإن كانت محاولاتها في هذه المنطقة أقل نجاحاً من مناطق الأبار الإرتوازية بالشمال الشرقي. يذكر الحاكم العام جوناك في تقريره السنوي لسنة 1906 أن أحد الجنود المتقاعدين، اسمه جولي (Joly)، اشترى بقايا واحة خالية من أصحابها بالمكان المعروف "تين عومر" جنوب تيميمون، وأزاح الرمال عن بقايا غابة النخيل وعن الفقارة التي يبلغ طولها حوالي 5 كم، وأحيا الواحة من جديد. خصّصت له إدارة الاحتلال مساعدة مالية قدرها 3000 فرنك صرفت له على سنتين (2005 و 2006). كان من أهداف هذه المساعدة

تشجيعه على أن يتحول إلى مثلٍ عملي للمعمرين الأوروبيين ليحتذي به آخرون. إلا أن المعمر اعتنق الإسلام وصار اسمه محمد، وتزوج من المنطقة، ولا يزال أحفاده يقطنون المنطقة، ولا تزال الفقارة التي استصلحها حية إلى اليوم وإن تراجع مردودها.

حاولت الإدارة الاستعمارية التنقيب عن آبار ارتوازية بالمنطقة انطلاقاً من تواجد هذا النظام بصفة محدودة بمنطقة أولاد محمود جنوب الغورارة. نجحت الأشغال في إنجاز بعض الآبار بالجنوب في عين صالح عاصمة منطقة تيديكلت واستمرت في اتجاه الشمال لكن توقفت عند حدود الجوف الارتوازي بناحية "أوغروت". ساهمت النتائج المحدودة لأعمال التنقيب في تأكيد هيمنة نظام الفقارة بالمنطقة، ولن يبدأ تهديد هذه الهيمنة إلا عندما تكتشف ضخامة المياه العميقة للطبقة الألبية. من آثار هذه المرحلة كذلك إلغاء الرق الذي تم بصورة بطيئة ومتدرجة. من البديهي أن استخدام العبيد وفر لعدة قرون عمالة جيدة بأجر زهيد، لكن بقدر ما كان لذلك من أثر في تحول طبيعة العمالة، خففت المعاملة الإنسانية التي يلقاها العبيد من الأهالي من آثار ذلك. (Capot-Rey 1953) كما أن حدوث هذا الإلغاء بصورة متدرجة أعطى فرصاً كافية للأهالي للتكيف مع الوضع.

3.3. عهد الاستقلال

عرفت مرحلة بداية الاستقلال مساعدات محدودة من البلدية. كان مُقدم فقارة أمقان حينها، السيد حمو باحمد المدعو حمداوي، أول رئيس لبلدية تيميمون. الحاج باحمد من أصول ميزابية ويملك حديقة قرب حارة تحتايت القديمة، وكان شديد الحرص على سلامة الفقارة. كانت الفقارة كذلك مصدراً للمياه الضرورية للبناء، وكان العرف يسمح بإعطاء الماء من الفقارة لأشغال البناء بما فيها الورشات العمومية. وقد شهدت الفقارة طلباً غير عادي للماء لمشروع عمومي كبير. بحيث شهدت سنوات 1964-65 ورشات إنجاز الطريق الوطني رقم 51 بين أدرار والمنبوعة المار بمدينة تيميمون. كانت فقارة "أمقان" مصدراً لمياه هذه الورشات. يذكر مقدم الفقارة وخبرها أن الشاحنات المجهزة بالصهاريج الكبرى كانت تأخذ المياه بصورة دائمة.

شهدت بداية السبعينيات انطلاق برنامج الثورة الزراعية في كامل البلاد تقريباً غيرت في موازين الاقتصاد الصحراوي. أهم هذه التغييرات: مصادرة حق الملاك الزراعيين الذين لا يساهمون فعلياً في الإنتاج، وتقييد الملكية بحدود طاقة المالك وعائلته التي قدرت بعدد محدد من أشجار النخيل تحدده في كل بلدية للجنة البلدية للثورة الزراعية. كما تم إلغاء كل أشكال التجارة المتعلقة بمياه السقي، ومنح الحدائق المصادرة للعاملين من غير الملاك، واحتكار تنظيم الانتاج والتسويق والتجهيز الزراعي. شهدت المنطقة حالات مصادرة لأراض مع أقساط مياهها. وتم تحويلها لفائدة بعض قدامى العاملين في نفس تلك الأراضي.

استفادت الحدائق المصادرة من إعادة بناء الأحواض بالإسمنت. في المقابل ساهمت المصادرات في توقف أشغال الصيانة في بعض الفقائر، ومنها فقارة "أمقان"، وفي تدهور العلاقة بين المستفيدين والملاك. ورغم تراجع الحكومة عن سياسة الثورة الزراعية في منتصف الثمانينيات، إلا أن آثار الاختلال طالت بعضاً من عناصر الفقارة، منها صعوبة

إعادة توثيق أسهم المياه في الزمام بحيث توقفت الكتابة الشرعية في زمام الفقارة في قيد سنة 1959 وبقيت متغيرات ملكية المياه لفترة الستينات في وريقات لم تنقل في قيد جديد. كما تدهورت الفقائير بصورة زادت في صعوبة تنظيم عمليات الصيانة الدورية، مما جعل الحاجة للمساعدة العمومية تتكسر كشرط ضروري لاستمرار الفقارة.

4.3. مرحلة استعمال الآبار العميقة

في سنة 1976 تم إنجاز أول بئر عميقة بتيميمون بغرض توفير مياه الشرب. لم تدخل البئر في الاستغلال إلا سنة 1985 بمنسوب 4 لتر في الثانية (الجدول 3). (يدل هذا التأخر على أن الحاجة لهذه المياه لم تكن كبيرة أي أن تغطية الفقائير كانت كافية إلى حد ما. ولعل اللجوء إلى الآبار العميقة يُعزى لساكنة جديدة ذات طابع حضري لا علاقة لها بالفقارة. مع ذلك استمرت بعض المساعدات من البلدية للفقائير، لا سيما بتسديد أجور عمال الصيانة. ولا يزال الخبير الحالي لفقارة أمقان، الحاج محمد بولال الذي تملك عائلته أقساطا من مياه فقارتي أمقان وأزقور وتقع حديقتهن بمحاذاة قصرية أمقان، يذكر وهو شاب سنة 1976 كيف كان يعمل بأجرة عشرة دنانير يوميا، في فقارة أمقان وغيرها. كان ذلك تقريبا نفس قيمة الأجر اليومي للعامل في شمال البلاد.

الجدول 3 : قائمة الآبار العميقة بتيميمون إلى مارس 2012 كلها

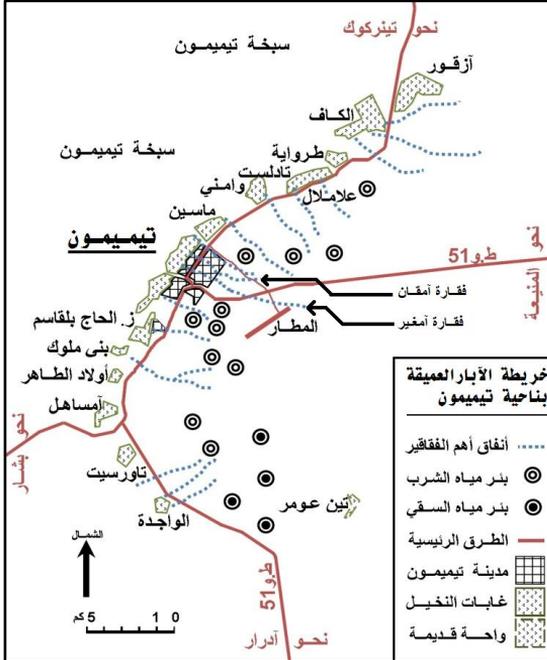
اسم البئر	سنة الإنجاز	العمق بالمتر	المنسوب	ملاحظات
تيميمون01	1984	150	37ل/ثا	يعمل
تيميمون02	1989	150	25	يعمل
تيميمون03	1990	150	44	توقف في 1992
تيميمون04	1990	150	50	يعمل
تيميمون05	1992	150	34	يعمل
تيميمون06	1996	150	45	يعمل
تيميمون07	1996	150	45	يعمل
تيميمون101	1976	75	4	لا يعمل
تيميمون1-NCC	2008	150	36	يعمل
تيميمون2-NCC	2008	135	41	يعمل
ماسين01	1983	150	11	توقف في 2002
ماسين02	1993	150	35	يعمل
ماسين03	2004	103	20	لم يستعمل أبدا
ماسين04	2005	151	37	يعمل
ماسين 1 مكرر	2007	150	21	يعمل
أزقور	1991	120	27	يعمل
علاملال	1991	120	27	توقف في 1992
زاوية الحاج بلقاسم	1985	142	10	لا يعمل
بني ملوك	1991	125	14	توقف في 1992

المصدر: قسم الموارد المائية، دائرة تيميمون

استفادت بعض الفقائير من حفر بئر مجهزة بمضخة كهربائية تضخ قدرا إضافيا من الماء لدعم منسوب الفقارة. استفادت من ذلك في تيميمون فقارتا "أمغير" و "أزقور" لكن توقفت العملية بعد سنة تقريبا رغم توفر الماء بالبئرين، إذ لم يكن بوسع الأهالي تسديد مصاريف فاتورة الكهرباء التي كانت لا تعدو 5 دج للوحوض الصغير و10 دج للوحوض الكبير. وتواصلت المساعدات العمومية للفقائير من خلال ميزانية خاصة ضمن المخططات المختلفة. كانت الأموال توضع تحت تصرف البلديات التي توزعها على الفقائير على شكل أجور.

شهدت مرحلة الثمانينيات سن قانون حيازة الملكية الفلاحية لسنة 1983 في الأراضي التابعة للملكية العامة عن طريق الاستصلاح في المناطق الصحراوية أساسا. يُتيح القانون إمكانية الاستفادة من مساهمات واعتمادات مالية تخصصها الدولة لتمويل برامج الاستصلاح، ومن الإعفاء من الرسوم والحقوق والآتاوى المفروضة على مواد التجهيز واللوازم الضرورية للاستصلاح.

الخريطة 2 : الآبار العميقة بتيميمون وكيف تقوم بخنق مجال الفقائير.



المصدر : المؤلف.

سمح هذا القانون بإنشاء مستثمرات فلاحية تُسقى بمياه آبار جديدة حفرت خصيصا لذلك. عرفت تيميمون في البداية منطقتي توسع فلاحي، واحدة في الشمال بمنطقة "بادريان"، والأخرى في الجنوب بمنطقة "تين عومر" (الخريطة 2). تم تهيئة هذه الاستثمارات قريبا من أنفاق الفقاقير. ونظرا للنمو الديمغرافي وظاهرة التعمير التي اشتدت منذ الثمانينيات، تم كذلك حفر العديد من الآبار للماء الشروب قرب أنفاق الفقاقير (الجدول 3).

إذا كان تأثير قانون الثورة الزراعية على نظام الفقارة في نمط إنتاجها وتسويقها، فتأثير قانون 1983 كان أكبر، بحيث أنشأ لأول مرة في تاريخ المنطقة فلاحا موازية بنظام ري عصري مستقل عن الفقارة لكنه متواجد قريبا منها. وجدت الفلاحة الجديدة دعما ماليا معتبرا من الدولة، في حين بقيت الفقاقير دون دعم مماثل مع تهديد الآبار الجديدة لمنسوب مياهها. ثم جاء قانون التوجيه العقاري لسنة 1990 ليحدد القوام التقني والنظام القانوني للأماك العقارية وأدوات تدخل الدولة والجماعات والهيئات العمومية. كان من مقتضيات القانون جرد كل الأملاك العقارية، وإعداد وتسليم شهادة حيازة الملكية، وتحديد شروط البناء فوق الأراضي المخصصة للزراعة سواء لأغراض فلاحية أو لمقتضيات التوسع العمراني.

واجهت فقارة "أمقان" كغيرها من الفقاقير هذا التهديد، ولم تصلها مساعدات إلا بين الحين والحين وبمبالغ محدودة من البلدية، وبشرط أن ينتظم ملاك الفقارة في جمعية قانونية لها هيئة تنفيذية وحساب في البنك. استفادت "أمقان" سنة 1993 من مبلغ 120000 دج صرف على مرحلتين ومبلغ آخر سنة 1994 قدره 40000 دج. في نفس هذه الفترة استفادت بعض الفقاقير من مساعدات قطاعية من وزارة الفلاحة لكنها اتسمت بعدم فعاليتها. استمرت فقارة "أمقان" في التدهور، حيث تراجع منسوب المياه شيئا فشيئا إلى أن حدث بها انهيار بالنفق سنة 1990 في الجزء الواقع تحت الطريق الرئيسية. تم تعيين مقاول، السيد بورقية، ودامت أشغال تسريح النفق شهرين. ثم شهدت تيميمون أمطارا غزيرة في شهر أبريل 2004 فانهدمت بعض المنازل وانهار نفق الفقارة من جديد لكن بصورة أشد. لم يكن في وسع الملاكين حينئذ ولا البلدية أن تتكفل بمصاريف الترميم، كما أن اللجوء للتبليغ توقف منذ أواسط الثمانينيات. فتوقفت الفقارة نهائيا عن العمل وجفت سواقيها.

توقفت الزراعة بحدائق النخيل التي دخلت في موت بطيء. أدى الوضع إلى هجرة بعض الأهالي لحدائقهم وباع بعضهم الأرض وأسهم الفقارة. كان أغلب الذين اشتروا الحدائق من سكان الشمال الذين جُذبهم فكرة اقتناء أراض في قلب عاصمة الغورارة المعروفة بالجذب السياحي والصيت العالمي. فأحاطوا أراضيهم بأسوار منيعة على غير عادة الأهالي، وأقاموا بها منازل ضخمة أو منتجعات ومراكز خاصة للاستجمام، كل ذلك بصورة غير قانونية ودون رخصة بناء.

4. سمات البعد غير المادي في تراث الفقارة

يقوم البحث في سمات البعد غير المادي على فرضية التأثيرية المباشرة والدائمة بين نظام الفقارة وجوانب الحياة الواحية. وقد درسنا الجوانب التاريخية وطريقة تأثر هذه السمات عبر مراحل نشأة وإرساء نظام الفقارة وصولا إلى فترة الاحتلال ثم الاستقلال ومرحلة برامج

إعادة الإحياء مع بداية هذا القرن. والغاية من هذا الاستغراق الزمني هو الوصول لاستقراء مدى ارتباط هذه السمات بتراث الفقارة. وقد خلصنا إلى أن بعض هذه السمات مرتبط بطبيعة الفقارة نفسها كخبرات الإنشاء، والإدارة، والصيانة، والتسيير، والمرجعية الفقهية لفض المنازعات. ويرتبط الآخر بالتلاحم الوثيق بين الفقارة وجوانب معينة من الحياة الواحية كالسمات الاجتماعية الاقتصادية، والفضائية، والثقافية.

1.4. سمات الخبرة والتكنولوجيا

لا شك أن أعمالا بهذه الأهمية والاستمرارية، أغلبها تحت الأرض وتهدف لجعل المياه تنساب إلى السطح، تحتاج إلى خبرة ودراية كبيرتين. هناك روايات مختلفة حول بداية حفر الفقارة، منها من يجعلها من الأسفل ومنها من يجعلها من أعلى. هذه الروايات ليست بالضرورة متناقضة، فقرب المياه الجوفية من سطح الأرض وبقاء العيون الارتوازية في بعض المناطق إلى اليوم يجعلنا نتصور وفرة أكبر لهذه العيون في الماضي البعيد. فيمكن أن نتصور بدايات حفر الفقاقير كطريقة لتتبع منبع الماء حين تجف العين أو يتراجع منسوبها (Cornet 1953).

يتم حفر النفق من المنطقة المنخفضة نحو الأعلى على مقاطع متتالية يسمى كل واحد منها "النفاد" إلى أن يصل إلى عمق المياه الجوفية. يتم إنجاز الساقية في أرضية النفق ويضبط انحدارها بحيث لا يكون ضعيفا فيعطل انسياب المياه، ولا قويا فتتعرى الساقية بالانجراف. يتراوح عمق النفق بين بضعة أمتار وحوالي أربعين مترا، كما يتراوح طوله بين عدة مئات من الأمتار أو عدة كيلومترات، ونادرا ما تتعدى أطول الفقاقير 15 كم. يتراوح منسوب المياه من بضعة لترات لأكثر من خمسين لترا في الثانية، أي بمتوسط محدود لا يفي بكل حاجة المجتمع الواحي، هذا هو السر ربما في تعدد الفقاقير في الواحة الواحدة. يتم الحفر في طبقات رملية أو صخرية أو ترابية ولكل طبقة طرق في الحفر. وعند تراجع منسوب المياه، يمكن تمديد النفق وفق مساره أو بإنشاء نفق أو عدة أنفاق فرعية تسمى الكراع.

تحتاج الفقارة إلى إدارة محكمة لشؤونها في الحفر والصيانة والتوزيع. فهناك تخصصات مهنية مثل الحفارين والحمالين، والمنادي أو القوال، بالإضافة إلى مسؤول الفقارة يُدعى مقدم الفقارة يختاره الملاكون فيما بينهم. كما أن لكل فقارة خبير، أو خبيران أو أكثر للإمام الدائم بحالة الفقارة. يقوم الخبير بإعلام الملاك بالأحداث المهمة، كما يُقيم الأشغال اللازمة للصيانة. هناك مهنة أساسية أخرى هي مهنة الكيال الذي يقيس أسهم الماء بدقة كبيرة قد تستغرق يومين أو ثلاثة إن كانت الفقارة كبيرة. هذه المهنة لصعوبتها ولحدوثها عند مناسبات محددة فقط، يضطلع بها شخص واحد لعدة فقاقير أو لعدة واحات أحيانا. يرافق الكيال دائما الشهود من الملاك، والحساب الذي يحسب ويسجل أقساط الكيل على الأرض في البداية باستعمال لغة حساب محلية مستوحاة من خط التيفناغ (مقدم، 2008) تُرمج عادة أشغال الصيانة مرتين في السنة، في فصل الربيع في شهر أبريل أو ماي، وفي الخريف في شهر سبتمبر أو أكتوبر. وهي أعمال دورية ومحدودة نسبيا تهدف إلى تنظيف النفق والسواقي وترميم ما يمكن أن يكون قد انهار من أجزائه.

هناك أشغال صيانة استعجالية تفرضا أحداث طارئة كانهيار جزء من النفق يؤدي إلى انحباس الماء. في هذه الحال يُعلن النفير داخل القصر مهما كان الوقت ليلاً أو نهاراً بحيث يخرج الجميع لمكان الانهيار الذي يحدده الخبير بعد أن يأخذوا أدوات العمل من فئوس وحبال وقفاف ومصابيح، تكون عادة هذه الأدوات مودعة في مخزن تحت مسؤولية مقدم الفقارة. لا تتم عملية إزالة الأتربة والرمال دون ضبط وتخطيط، فالماء المُحتسب يمكن أن يتحول إلى تيار جارف وقاتل. لذلك يتأكد الخبير من أن إخراج الأتربة يتم بصورة تدريجية ومنتاسبة بما يجعل الماء المحتبس ينساب بالتوازي مع تسريح النفق من أعلى حتى مستوى الساقية. ولا يتوقف العمل حتى يعود انسياب الماء من جديد.

جرت العادة خاصة في كبرى الفقاير أن يخصص قسماً من الماء لتغطية أشغال الصيانة. يُستأجر الماء من بعض الأفراد مقابل أشغال معلومة من الصيانة الدورية. فإن صارت الأشغال فوق طاقتهم يستجدون بأهل الفقارة ويأتي الجميع للعمل، وعلى المعتذر استقدام من ينوبه أو تسديد أجر أيام العمل المطلوبة منه بالنظر لقسطه من الماء.

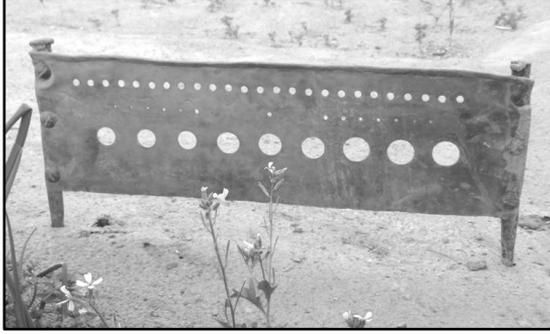
على عكس جميع أنظمة الري التي عرفتها الصحراء الجزائرية وحتى الأنظمة المماثلة لها في المشرق، لا تعتمد الفقارة التقسيم الزمني، بل تعتمد التقسيم الكمي لمنسوب المياه وفق أقساط تنطلق من وحدة أساسية تسمى في الغالب الحبة أو الثمن، ويتم تقسيمها على طريقة الذهب. الوحدة المعتمدة في تيميمون هي الثمن، لكن هناك استثناء في فقارة أوزدين التي تسمى وحدتها النوبة. توجد مع ذلك حالات نادرة للتقسيم الزمني كما في فقارة حنو بواحة تمنطيط جنوب مدينة أدرار، أو بعض واحات أخرى كما في تابلبالة ولحمر وبني عباس بولاية بشار. يكمن العناء الكبير لنظام التوزيع الكمي في ضبط التقسيم، ولكل مستهم بعد ذلك حظه المستقل من الماء يصله دون انقطاع بالليل والنهار، فيجمعه في حوضه (الماجن) ليسقي به أول النهار. ميزة التقسيم أنه يجنب الأهالي احتمالات الاختلاف حول التقسيمات الزمنية التي لم تكن بالدقة الكافية، لا سيما مع ارتفاع عدد المستهمين، وتغير طول الليل والنهار بين الفصول الأربعة.

تستعمل في القياس لوحة كانت قديماً من الخشب أو الفخار، وفي الغالب الآن من النحاس وتدعى عادة الشقفة أو الحلافة (الشكل 2) وبها كل أنواع الثقوب، كل ثقب يعبر عن قدر معين بحيث تُختار الثقوب حسب مقدار القسمة بحصى في البداية كل كمية الماء، وذلك بمرورها عبر العدد الكافي من الثقوب دون أن تُطفح. يضبط حينئذ قدر كل سهم في ساقينه بنفس النسبة من المجموع وفق التقسيم المقيد في السجل المسمى زمام الفقارة، وهكذا حتى تضبط كل السواقي. تعاد العملية حتى يضبط الكيال تقسيم القصريات الفرعية وأقساط كل المستهمين في الفقارة. في العادة لكل فقارة لوحتها تجنبا لاختلاف المقادير من ثقوب شقفة لأخرى.

تسجل المعاملات تباعاً في زمام الفقاير الذي يبقى تحت مسؤولية أحد الأعيان الذي تختاره الجماعة. كما يتم تسجيل كل ما يطرأ من تغيير في سهم المالك، أو تقسيم تركته على ورثته، أو دخول مالك جديد بعد أشغال توسعة مثلاً. ويمكن لمالك نقل سهمه أو بعضاً منه من ساقية لأخرى أو من فقارة لأخرى. فقد لاحظنا حالات نقل أقساط ماء من أمقان إلى فقاير في تيميمون وأولاد سعيد وحتى واحة كالي. والمثير أن القسط يذكر وفق الوحدة

المعتمدة في الفقارة المنقولة إليها. فإذا كان النقل لفقارة أوزدين بتيميمون، فتعتمد وحدة النوبة، وإذا كان النقل لفقارة برّاح مثلا في واحة أولاد سعيد، فتعتمد الحبة.

الشكل 2 : الحلافة أو لوحة تقسيم مياه فقارة أمقان بتيميمون.



المصدر : المؤلف

تكتب الإضافات على الحاشية أو في وريقات صغيرة تنقل بعدها في صفحات السجل . عند تعدد الإضافات، تعاد الكتابة في قيد جديد بنفس السجل أو في سجل جديد. في إطار معاييرنا الميدانية، استطعنا أن نجد أربع تسجيلات لزامام فقارة "أمقان" يرجع أقدمها لسنة 1921 وأخرها لسنة 1998، وبقيت التغييرات تدون على الحواشي إلى غاية نهاية الثمانينيات حيث لم نعثر على وريقات بتاريخ لاحق. توضع الزمامات بدار أولحاج التي تسمى بالأمازيغية "أخبو ان تغوني" والتي تجتمع فيها جماعة القصر. ولا تفتح السجلات إلا بحضور عدد لا يقل عن ثلاثة من أعيان الواحة.

لم نقف على ما يلغي تفرد الفقاقير بنمط القسمة بالمنسوب على عكس أغلبية المناطق إلا ما تعلق بتقسيم مياه فيضان الأودية كما في وادي ميزاب أو تفرجات فم الغرزة بواحة سيدي عقبة وضواحيها بمنطقة الزيبان ببسكرة، لكنها تقسيمات بين الواحات والأحياء بحيث يعتمد بعدها التقسيم الزمني لأقساط المستهين. والجميل في نظام القسمة بالمنسوب أنه يتيح قسمة عادلة لا تتأثر بالعوامل المناخية كما في القسمة الزمنية القائمة على مواقع النجوم والشمس التي تختلف من فصل لآخر. والدليل أن في تلك المناطق ما إن صارت الساعات متاحة للاستعمال الواسع حتى اعتمدت مكان أنماط القياس التقليدية. في حين بقيت قسمة الشقفة سارية إلى اليوم لا يرى الأهالي لها بديلا رغم التطور التكنولوجي. وقد أدى تراجع دور الفقارة إلى ضمور هذه السمة إلى حد ما، إلا أن الناس لا يزالون معتادين بها ويشتكون من قلة الاعتناء والمحافظة على هذه الخبرات العريقة.

2.4. السمات القانونية

تستمد القواعد القانونية إجمالاً من الأحكام الإسلامية، وتحديدًا من المذهب المالكي (بن زينة 2004، حرمة 2008)، وهذا ليس حكرًا على فقارة بعينها. أهم هذه الأحكام ما يتعلق بالمراث والوقف، ويقوم على ضبط الأحكام والفتاوى أئمة وقضاة يرجع الناس إليهم في فض المنازعات. استمر هذا التقليد أثناء الحقبة الاستعمارية التي أبقت على القضاء المحلي، واعتمدت له أشكالًا تربطه بسلطة الاحتلال (البكري 2005). بعد الاستقلال بقي الناس يرجعون للعلماء المحليين. وقد سمح تراكم الجهد الفقهي بنشأة فقه اختص بالفقاهير يسمى فقه النوازل. ومن العلماء الذين برعوا فيه، الشيخ محمد بن عبد الرحمان البلبالي (1828-1752) الذي ألف كتابا جمع فيه فتاواه وفتاوى علماء آخرين (البلبالي 1752). والشيخ بن بادي الكونتي الذي ألف منظومة شعرية تنيف عن المائة والسبعين بيتًا (الكونتي 1968). ويدعم هذا الجهد كل التراث الفقهي الذي خص المياه منذ فجر الإسلام وإن لم يتم تصنيفه في كتب بعينها إلا في العصور المتأخرة (المصري 1999، و. Faruqi et Al 2003).

يمكن إجمال هذه القواعد فيما يلي:

- الماء مورد مشاع ومشارك بين الناس، وبهذا المفهوم لا تقع فيه المضاربة التجارية.
- الإنسان خليفة الله في الأرض، فيجب عليه رعاية مواردها وعدم إفسادها بما فيها الماء، الشروب وغير الشروب.
- للإنسان أن يتملك استعمال المياه إذا قام بأعمال الجمع والجلب وتهيئة الأسباب لذلك، في هذه الحالة يمكنه تسعير الماء بما يغطي مصاريفه وأتعابه دون مضاربة.
- الحاجة إلى الماء مرتبة بحسب الأولوية. أولها حاجة الإنسان، ثم الحيوان (الشرب)، ثم النباتات (السقي).
- للإنسان حاجة عادية لا يمكن أداؤها إلا من الماء المشاع، أو مما زاد عن حاجة المالك. وله حاجة حيوية، عند العطش المفضي إلى الهلاك، حينئذ تؤدى هذه الحاجة ولو من حاجة المالك فيما يحوز، إلا إذا صار هذا الأخير في نفس الحاجة الملحة ولا يكفي ما يحوزه من ماء إلا بقدر نجاته.
- الحق في الارتفاق، أو الحق في الحيز الفضائي الذي يحمي المورد، وهو الحريم الذي لا يمكن بدونه استعمال المياه للشرب أو السقي وهو العطن. كما يدخل في حق الارتفاق مد القنوات والمجاري والمرور عبر أرض الغير، أو المرور إلى مورد الماء إن لم يكن الفضاء متصلًا بملك الحائز.
- حماية المياه من التلف والتلوث وكل ما من شأنه أن يحدث ضررًا فيها أو في حقوق استعمال الناس لها.
- من تبعات هذه القواعد القانونية أن للفقارة حيزًا يحميها يسمى في كل الفقه الإسلامي بالحريم الذيلا يجوز التعدي عليه، وعلى المتسبب في الضرر القيام بالتعويض. فلا يتم مثلاً حفر فقارة جديدة إلا بمسافة معينة. وإن حُفرت ونقص الماء في فقارة قائمة، وجب على أهل الفقارة الجديدة تعويض ما نقص من الماء. ولا تزال هذه السمة القانونية جارية بين الناس ولها المرجعية عند التخاصم، ولا يتم اللجوء إلى المحاكم إلا عند عجز الاحتكام إليها أو إصرار أحد الطرفين على عدم الاعتداد بها. وجرت العادة في الحالات التي تصل إلى المحاكم أن يُستأنس بالأحكام التقليدية الخاصة بالفقارة.

3.4. السمات الاقتصادية والاجتماعية

لم تعرف المنطقة نظاما للري واسع الاستعمال قبل نظام الفقارة الذي يكون قد استغرق زما معتبرا ليتبلور في الصورة التي عُرف بها منذ القرن السادس عشر. يمكن القول أن نظام الفقارة، بما يوفره من موارد سقي دائمة وتغطية مستلزمات العيش المستقر، هو الذي أتاح التحول الكبير من البداوة المُنتقلة إلى المزارعة والاستقرار. فأرست الفقارة نمطا اقتصاديا يجمع بين النشاط الفلاحي-الحرفي والنشاط التجاري من خلال رحلة القوافل بين السودان في الجنوب وبلدان الساحل في الشمال.

من السمات الاقتصادية لنظام الفقارة، الظهور المبكر نسبيا لمؤسسة تسيير الفقارة على نمط الشركة ذات الأسهم، بحيث يستهم الملاك في الماء وفي جهود الصيانة. وهو نمط يتيح التوسع باستقطاب استثمارات جديدة على أساس الشراكة وتقاسم الفائض من المياه. كان لهذا النظام أثرا فعالا في جلب المستثمرين حتى من خارج الأهالي حينما دخل بعض الوافدين من وادي ميزاب وقبائل الشعابنة منذ أواسط القرن العشرين حسب ما يشير به زمام الفقارة. فاستطاع هذا النمط التساهمي ضمان دوام السعي للحفاظ على الفقارة وتوسيعتها حتى عندما تنصّر يد الأهالي على ذلك.

تختلف تسمية وحدة الماء الأساسية من "الحبة" في منطقة أولاد سعيد شمال تيميمون، إلى "الثلث" أو "النوبة" في تيميمون، أو "الماجن" في منطقة لدول، أو "الصبع" في منطقة شاروين، أو "العود" في منطقة تيناركوك، أو "الخرقة" في منطقة الأوقروت. لكن تقسيم الوحدة يكون دائما بالقيراط وقيراط القيراط كما في الذهب. ونظرا لاختلاف منسوب الفقارة بين الصيف والشتاء أو انحسار المياه الجوفية، فإن نظام القسمة يوزع الزيادة والنقصان بشكل متناسب. ولا يتغير إلا المنسوب الفعلي. لذلك يفرق الأهالي بين منسوب القسمة كما سجل في الزمام أول مرة وهو ما يدعى بالمحل أو المعبودة (ثلث محل أو قيراط محل) والمنسوب الفعلي الذي يتم قياسه من جديد والذي يدعى بالمزكي أو بالزريق (ثلث مزكي أو قيراط مزكي). وتسمى عملية إعادة الكيل بالتركية. ويقيد في الزمام عند كل عملية كيل الحساب المحل والحساب المزكي.

سمحت الفقارة بظهور مجموعة من الحرف الخاصة بها. كما ظهرت جرفاً أخرى كصناعة الحبال والقفاف، وصناعة الأمشاط والسواقي من الحجارة، وحرفة الحدادة التي توفر صنع وصيانة الأدوات المعدنية القليلة كالفؤوس والمناكير والمطارق. كما انطبع الإنتاج الفلاحي بنمط السقي بتوزيع الماء خلال السنة وفق واجب الحاجة بين النخيل والحبوب والبقول. يروي الأهالي أن الخضار كانت في متناول الجميع لدرجة أنها كانت لا تباع في السوق. ويفتخر الأهالي أنه رغم شطف العيش والتشفس الدائم لم تكن تعرف المنطقة المتسولين، كدلالة على صحة النمط الاقتصادي المحلي الذي دام قرونا.

يقوم الاقتصاد الواحي أساسا على الزراعة المسقية. وتكمن أهمية المياه في استقلال ملكيتها عن ملكية الأرض أو النخيل. هذه الاستقلالية لا تمنع علاقة التأثيرية بين هذه الملكيات نظرا لضرورة تكاملها. يمكن لصاحب الأرض أن يستعمل قسط ماء غيره لقاء تقاسم المنتوج، كما يمكن للمساهم الجديد في إنماء الفقارة أن يستصلح أرضا جديدة ويغرسها نخيلا

ويسقيها بقسط الماء الذي حازه. في هذه الحالات يمكن القول أن ملكية الماء تفضي إلى ملكية الأرض والنخيل، وبصورة أعم تبقى ملكية الأرض تابعة لملكية الماء.

ساعد التكامل بين الزراعة والتجارة في استجلاب أعداد من العبيد من بلاد السودان للعمل في الفقارة والبساتين، مما هوّن من تكاليف إدارة الفقارة لقرون. وقد انطبعت الفقارة بالهيكل الاجتماعي القائمة على طبقات الأشراف والمرابطين والأهالي والحراثين والعبيد بحيث يتوزعون على أنواع الأعمال والأنشطة الخاصة بالفقارة. لكن لم يكن لإلغاء الرق أثرا كبيرا على الفقارة في تميمون ربما بسبب اشتغال الأهالي أنفسهم وارتباطهم الوثيق بأرضهم ونمط حياتهم. من ناحية أخرى، يسهل تلمس السمات الاجتماعية في توزيع أسهم الفقارة المقيدة في الزمام (الجدول 3).

الجدول 3: أنواع الأسهم في مياه فقارة أمقان بحسب ما في قيد زمام الفقارة.

نوع سهم الماء	الشرح
الفقارة مستثمرون	أرباب الفقارة
	حقوق الفقارة لتغطية مستلزمات الصيانة
	عائد التوسعة
	عائد المناصفة مع المستثمرين
تجارة معاملات	الكيل
	تسدّد من حقوق الفقارة
	الحساب
	تسدّد من حقوق الفقارة
تجارة معاملات	البيع
	معاملات البيع أو الشراء أو الإرث
	التعويض
	تحويل حقوق من ساقية أو فقارة لأخرى
وقف اجتماعي	العطية
	عن حق أو ضرر في ماء، أو أرض، أو عقار
	الهيئة أو الوصية
	تجميد الملكية حماية لها من أية معاملات
وقف اجتماعي	الثلث
	ثلث التركة تخصصه العائلة لأعمال البر
	الصدقة
	حصة يخصصها المالك لأعمال البر
وقف اجتماعي	المؤن
	كجزء من أجره
	معلم القرآن
	كجزء من أجره
وقف اجتماعي	المدرسة
	لتغطية بعض مستلزمات تعليم القرآن
	عشاء القبر
	ذكرى سنوية للترحم على جد أو جدة
وقف اجتماعي	المسجد
	لقيام بشؤونه ومستلزماته
	قناديل المسجد
	لإضاءته ليلا بين صلاتي المغرب والعشاء
وقف اجتماعي	المصلون
	لقاء مستلزمات الوضوء مثلا
	الزوايا والمحاضر
	لقيام ببعض متطلباتها
وقف اجتماعي	الأولياء
	لتغطية جانب من التقاليد المرتبطة بهم
الربعية	نوع من الطقوس تؤدي لبعض الأولياء

المصدر : المؤلف.

يُلاحظ في زمام الفقارة كثرة المعاملات من بيع أو هبة أو نقل للأقساط بصورة كلية أو جزئية، كما تظهر أسهم النساء بصورة لافتة على أكثر من صعيد. لقد اخترنا مقارنة طبيعة الأسهم، بغض النظر عن مقدار السهم من الماء، بين أقدم قيد لسنة 1921 وآخر قيد طالعهنا

في الزمام¹ لسنة 1959. وجعلنا المقارنة بين الأسهم المملوكة التي يتصرف فيها الخواص بصورة فردية أو جماعية، وأسهم الأوقاف الاجتماعية كالثالث والصدقة وعشاء القبر والمدارس وأجور المعلمين، وتلك الخاصة بالشعائر كالمساجد والزوايا والمحاضر وطقوس الأولياء والصالحين. كما أفرنا اعتبارا خاص لأسهم النساء (الجدول 4). (يتضح من المقارنة أن الأسهم زادت من حيث العدد بحيث انتقل العدد الإجمالي من 199 سهم إلى 232 في ظرف 28 سنة. وتظهر أهمية الأسهم المملوكة أو الخاصة رغم تراجعها النسبي بين 1921 (72%) ، و 1959 (64%). مع ذلك، تبقى الأسهم ذات الطابع العام مهمة، بل تزايدت نسبتها من 27% سنة 1921 إلى ما يقارب 36% سنة 1959. وعلى اعتبار أن الأسهم الخاصة الجماعية لا تستثني النساء، فإن الأسهم المخصصة للنساء دون غيرهن تبقى ذات أهمية، بحيث انتقلت نسبيا من 18% إلى 21%.

الجدول 4: فقارة أمقان، توزيع الأسهم بحسب طبيعتها 1921 وقيد 1959

طبيعة الأسهم	قيد 1921	قيد 1959
مجموع الأسهم	199	232
الأسهم المملوكة	145	149
منها	70	75
الأسهم الفردية رجال	18	31
أسهم أوقاف الشعائر	36	52
أسهم الأوقاف الاجتماعية	8	15
الثالث والصدقة	28	37
منها	9	16
عشاء القبر	36	49
عشاء القبر نساء	54	83
أسهم النساء	72.86 %	64.22 %
الأسهم ذات الطابع العام	27.14 %	35.78 %
نسبة الأسهم المملوكة (%)	18.09 %	21.12 %
الأسهم ذات الطابع العام		
نسبة أسهم النساء		

المصدر : المؤلف

يبرز الدور الذي تلعبه المرأة في المجتمع من خلال إسهامها في الحياة الاقتصادية على عكس النسوة في مناطق مختلفة من الوطن كانت تمنع فيها المرأة حينها من الميراث بحجة توقيف الملكية على العرش أو العائلة الكبيرة. وتتعلق السمة الثانية بأهمية الأسهم ذات الطابع العام، لا سيما إذا أضفنا لها الأسهم المملوكة غير الفردية (تسيير جماعي) بحيث تصير النسبة حينها 48.24% في 1921، و 53.02% في 1959. وهو أمر يساهم في بقاء الفقارة مرفقا جماعيا يقتضي التعاون وتقاسم الفرص والتحديات.

¹ - بعد هذا القيد ليس هناك قيد آخر على هذا النمط. حاول الملاك كتابة قيد جديد بعد إلغاء مصادرات الثورة الزراعية، لكنهم لم يفلحوا. وبقي الحال على ذلك حتى جمعت المعاملات سنة 2009 في إطار أعمال صيانة السواقي، بتمويل الجمعية الفرنسية (Un-Terre-Agir)، لكن على غير الطريقة المعتمدة في كتابة القيد، بل مجرد قائمة بأسماء وأسهم مياه دون تفصيل.

من ناحية أخرى، تعد التوزيعة من التقاليد المشتركة لكل بلاد المغرب، ويقابلها في بلاد الشام نظام العينة. وهو عملٌ تطوعي جماعي يهدف إلى إنجاز مصلحة جماعية أو فردية، كبناء أو ترميم المسجد، أو جدار القصر وجُرفه، أو مساعدة عائلة على بناء بيتها، أو إنقاذ الفقارة عند الإنهيار. وقد أخذت توزيعة الفقارة خصوصيتها لجملة أسباب منها استقلالها كعرفٍ محلي بحكم خصوصية الأشغال جُهْدًا وخبرةً وتجهيزًا. ومنها كذلك كثرة المشاركين فيها، والتنظيم الذي يميزها، وارتباطها بأوقات معلومة، وأخيرًا اشتراك النساء في الأشغال بجلب قلال الماء لرش التربة أو الرمل المُستخرَج حتى لا ينجرَف ثانية.

يمكن أن نستنتج أيضًا العلاقة بين هيكلية ملكية الماء وطبيعة العادات والتقاليد. فللمسجد والمدرسة نصيبٌ ثابت من الماء، وكذلك للإمام والطالب، ولمصالح أخرى موقوفة، وحتى للوليمة السنوية لبعض الأعيان المتوفين وتسمى عشاء القبر. كل ذلك مدون في الزمام بأقسطه المعلومة. كما أن أكثر الناس ثراءً هم أكبر الناس حيازة للماء، وكما يجتمع الناس في حياتهم بحسب أنسابهم وقراباتهم فهم يجتمعون عادة في ساقية واحدة (الشكل 6). كما ارتبطت مواعيد الأفراح والولائم بفصل الربيع حيث تنتضج المحاصيل المختلفة فتتيح للأهالي إقامة أعراسهم وولائمهم.

4.4. السمات الفضائية والعمرانية

للفقارة أثرٌ ظاهر في البنية العامة لشغل الفضاء. يخرج ماء الفقارة للسطح عند نقطة معينة يبدأ عندها التوزيع، هذا يعني أن موقع القصر والغابة محددٌ بموقع الفقارة. يبقى فضاء مرور النفق خاليًا عادة من البناء، يليه فضاء القصر الذي يلزم عادة القصيرية الأم والسواقي الأولى، يلي ذلك فضاء الغابة مع باقي تفريعات السواقي. تأخذ الفقارة اتجاهها بحسب طبيعة تواجد المياه في جوف الأرض. ونظرًا لموقع المنطقة على السفوح المحيطة بهضبة التادمايت، تأخذ خطوط أنفاق الفقاقير اتجاهًا شعاعيًا ينطلق من مركز الهضبة وينتهي برسم خط شبه دائري لمواقع الواحات) الخريطة 3).

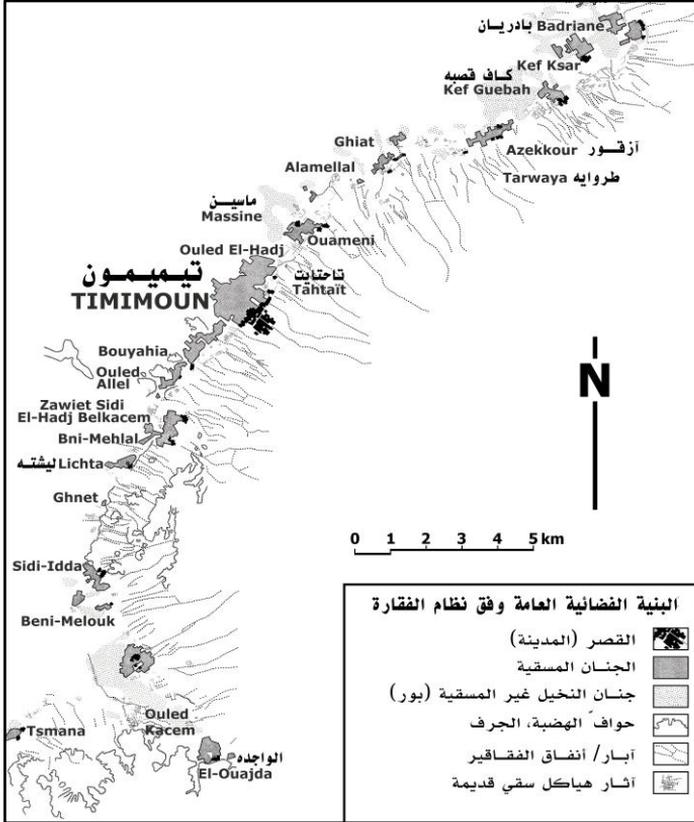
يحدث أن ينخفض مستوى المياه بسبب الاستغلال، فيخفض المزارعون ساقية النفق بما يسمح باستمرار تدفق الماء، أو يمددون في طول النفق من الأعلى كما سبق ذكره. عندما يصل الانخفاض لمستوى أقل من مستوى السواقي تضطر الواحة للانزلاق نحو المنخفض، وقد ينزلق معها القصر ممتدًا في الحداثق المتاخمة له بعد أن صارت أعلى من مستوى انسياب الماء. لا يحدث هذا إلا بعد مرور وقت طويل نسبيًا وبصفة نادرة إلى حد ما، ويعضد هذا الرأي استقرارُ صورة الخط العرضي الذي ترسمه الواحات.

يبين هذا الانزلاق الطولي في اتجاه المنخفض والتوسع العرضي بتعدد وترادف الفقاقير والقصور، يأخذ الفضاء شكلًا متعامدًا بين اتجاه الماء واتجاه بناء القصور، فيكون الانزلاق في اتجاه الماء والتوسع في الاتجاه المتعامد. أصعب حالة هي فقدان الماء نهائيًا حيث يصير الانزلاق في اتجاه الماء دون فائدة. عندها تنتقل الواحة إلى مكان يتوفر على الماء بحفر فقارة جديدة.

يظهر فضاء القصور أو الأحياء السكنية جملة من الخصائص منها مثلًا موقع المساجد عند مرور السواقي الكبرى، ويقع قرب المسجد حمام أو مخادع للوضوء. يمكن أن تكون هذه

المخادع ملكا لأحد الخواص بينها لراحة المصلين مقابل استغلال الفضلات لاستعمالها كسماد للحدائق. تنهياً كذلك على كبرى السواقي مغاسل عمومية وهي فضاءات نسوية بالأساس. وفي حين يستعمل الطوب المصنوع من التربة أو الرمل المخلوط بالطين لبناء المنازل، يُخصص استعمال الحجارة لأشغال الفقارة حيث تُصنع أمشاط القصرية من حجارة التافرة اللينة نسبياً، وتصنع السواقي وفتحات الأحواض أو الماجن من حجارة أكثر صلابة.

الخريطة 3 : تأثير الفقارة في الهيكلة العامة للإقليم



تم إعداد الرسم استناداً إلى أعمال (Echallier 1972)

من ناحية أخرى ونظراً لمظاهر التعمير التي ظهرت منذ بداية القرن العشرين مع بداية الاحتلال، صار حريم الفقارة سارياً على البناءات كذلك. بحيث توقفت البناءات عند حدود فقارة أمغير ثم تجاوزتها تاركة فضاء شارع عريض سمي بعد ذلك بشارع الأمير عبد القادر. ولما وصل التعمير في ثمانينات القرن العشرين إلى تخوم فقارة أمقان تكرر نفس

الأمر فجاء الشارع العريض الثاني الذي لا يزال يحمل اسم حي بلباي المتاخم له (الخريطة 4). فصار المدينة مهيكلة بالشارع الرئيسي الأول الذي يفصل فضاء القصر والواحة عن الفضاء الذي هيأه الاحتلال وهو شارع أول نوفمبر. ويقطعه شارعان عريضان يمتدان في حيز التعمير لما بعد الاستقلال وكلاهما يوافق إحدى الفقارتين الرئيسيتين "أمقان" و"أمغير".

الخريطة 4. انطباع التعمير بحريم الفقاقير في النسيج الحضري من فترة الاحتلال إلى فترة الثمانينيات.



المصدر : دحمان 2015

5.4. السمات الثقافية

من الجوانب الحرية بالاهتمام أن منطقة الفقاقير تقع في حيز جغرافي لا تزال مظاهر الثقافة الأمازيغية قائمة فيه. وقد دخلت العربية هذه المناطق مع وصول الإسلام إليها، فصارَت العربية متداولة في الطقوس الدينية. لا ندرى سبب اضمحلال الكتابة الأمازيغية التي بقيت بعض شواهدا آثارا على بعض الصخور. ولعل طبيعة الإسلام كدين مهيم على مظاهر الحياة مهدت لاستعمال أوسع للغة العربية في الكتابة. مع ذلك، بقيت بعض آثار الكتابة الأمازيغية تستعمل في الحساب الأني لقسمة المياه) مقدم، (2008)

ولقرون متعاقبة استمرت المزوجة بين العربية والزناتية من خلال الفقارة كذلك. فالفقارة لها اسمها الزناتي وهو "إيفلي"، وكذلك البئر "تانوت"، وآخر النفق 'أغوسرو"، والحبال المستعملة في استخراج الأتربة" إيدش"، أو فتحة الماجن" أنفيف". "بل حتى الفقارة الصغيرة لها اسم خاص" أسام". "لهذا يمكن اعتبار كل الأسماء والمصطلحات الزناتية تراثا غير مادي للفقارة ضمن تراث ثقافي أشمل.

تصاحب عادةً أشغال الفقارة أذكار وأهازيج تضبط إيقاع الحركات الجماعية للعاملين، وتستعمل العربية والزنازية على حدٍ سواء، في أشغال الفقارة أو في غيرها كالولائم والمناسبات الكبرى مثل احتفالات أسبوع المولد النبوي الشريف التي صُنفت شهر ديسمبر 2015، على غرار أذكار الأهليل، على القائمة التمثيلية للتراث العالمي الثقافي غير المادي (Unesco-ICH 2015). وهناك بعض الأذكار وُضعت خصيصا للفقارة لرفع همّة العاملين وتحفيزهم. تزرخ المنطقة بالكثير من الأمثال المحلية تقتبس تصويرها من الماء أو الفقارة. مثال ذلك المثل الزناتي القائل: "مِثْلُ القيراط يُكْتَبُ في القسمة ولا يُرى بالعين" أي أن القيراط الذي يكتب في القسمة لا يكاد مائه يظهر للعيان لِقَلْتَه، وهو مثل زناتي يرادف المثل العربي: "تَسْمَعُ له جُجَعَجَةٌ ولا تُرى له طَحِينًا". مثال آخر يقول: "كالذي يعجن خبزه في فتحة الماجن"، كناية عن التبذير وهدر الموارد، أو المثل القائل: "أكل الدود ماجنه"، أي لم يتعهد ماجنه (حوضه) بالصيانة، فكثرت فيه ثقوب التود فصار لا يحفظ الماء، وهذا كناية عن الذي كان حبله على الغارب. كل هذه الأمثلة التي تستقي تصويرها من نظام الفقارة تشكل سمة أخرى للتراث غير المادي للفقارة.

كما أن للفقارة سمات أخلاقية يتعارف عليها الناس، فالأشغال في الأجزاء المشتركة من الفقارة لا يبتدئها أحدٌ بمفرده بل يتفق الناس على موعدٍ يحضر فيه الجميع لإنجاز المتفق عليه، سواء كان مجرد تنظيف أو إعادة كيل أفساط الماء. كذلك، لا يتصدى أحدٌ من الملاك ليقوم بأي عمل بالقصرية عدا الكيال الذي يكيل الماء أو الخبير، كما يحرم على أيّ كان أن يقوم بتنظيف عيونه في المشط ولا حتى أن يחדش صخرتها بظفره، فقد يكون ذلك سببا في خصومة أو يؤدي إلى استدعاء الكيال من جديد. من العرف أيضا أن الأرض التي بها القصرية، رئيسية كانت أو فرعية، تبقى ملكية مشتركة أو مفتوحة للشركاء، فاحترام ملكية الغير لا تمنع من المرور أو الشرب من الساقية عند الحاجة. وهناك فقارة غير بعيدة عن فقارة "أمقان" تدعى "زي عثمان" معروفة بمائها العذب، ويقتضي العرف ممن يشرب منها أن يعقد عقدة في ورقة من سعف النخيل المحيط بها.

استلهمت الفقارة بعض الكتاب الذين كتبوا عنها على غرار كتابات ضباط الاحتلال التي تشير كلها إلى هذا النظام العجيب من حيث طريقة جلبه للماء وطريقة توزيعه. وقد استلهم الكاتبة الفرنسية إيزابل ايبهارت (Eberhardt 1920) لكتابة قصة عاطفية بين جندي فرنسي وفتاة محلية كان يرمقها لما تأتي لتغرف الماء من ساقية الفقارة، فعنونت القصة: "الفقارة" وجعلتها في آخر الكتاب.

تستصحب الفقارة منظومة نباتية وحيوانية معينة، إذ يوفر استمرار تدفق الماء في أجواء حارة باجتماع شروط الحياة لجملة من الحيوانات والنباتات. فهناك أنواع من الأسماك والديدان تحيا في السواقي وأنواع من النباتات على حوافها، وكذا أنواع من الطيور المهاجرة تزور المنطقة في كل ربيع.

ويفخر الأهالي بأن الفقارة ترمز لتاريخهم وهويتهم، يعتبرونها هي حياتهم وشخصيتهم، فهي التي حفظتهم من نوانب الدهر لقرون، وكانت دوما بطرف هوائها ملاذا من حر الصيف، ووفرت المخبأ الآمن للمجاهدين من عيون وأسلحة الجيش الفرنسي إبان حرب التحرير. ورغم طغيان مياه الأبار العميقة هذه الأيام، يحرص الأهالي على ماء الفقارة الذي لا ينقطع بانقطاع الكهرباء أو توقّف المضخة الكهربائية لعطب ما.

5. المساعدة العمومية الأخيرة، برنامج إعادة الإحياء

عند انسداد نفق الفقارة عقب فيضانات سنة 2004، تعالت الأصوات من جمعيات الفقاقير، ومن المجتمع أيضا، داعية إلى ضرورة حماية الفقارة كتراث يرمز لتاريخ المنطقة ويحمي خصوصيتها. ساهم في ذلك جيل جديد من المتعلمين والشباب الجامعي، وكان لذلك صده في وسائل الإعلام محليا ودوليا وعلى مدونات الأنترنت بمساهمة بعض الأجانب الذين زاروا المنطقة أو عملوا بها في السابق.

تم تسجيل عمليتين قطاعيتين لصيانة الفقاقير بولاية أدرار خلال موازنة سنة 2007 بغلاف إجمالي قدره 400 مليون دج. تم اعتماد جملة من القواعد توخيا للفعالية، منها تعيين الفقاقير من البلديات وإعداد كشف وصفي وكمي للأشغال بمعية خبير الفقارة وتحت إشراف مصالح الري. وأمام رفض ملاكي الفقاقير من أن يدخل الأنفاق المقاولون أو عمالهم، تم الاتفاق على أن تكون العمال من الأهالي الذين سبق لهم أن اشتغلوا في أعمال الصيانة. تلت هاتين العمليتين عمليات أخرى بمديرية الموارد المائية سنة 2010 و 2011 وعملية أخرى سنة 2013. كما أن هناك عمليات أخرى برمجت من مديرية الغابات سنوات 2009 إلى 2013، وعمليات سبشرع في إنجازها أو هي قيد الإنجاز بوكالة التنمية الاجتماعية عن طريق مديرية النشاط الاجتماعي.

ضمن عمليات 2007 لمديرية الموارد المائية، وقع الاختيار في تميمون على فقارتي أمقان وأزقور. ساهم الخبير الحاج بولال في إعداد كشف الأشغال، وعينت للإنجاز المقاول التي يشرف عليها الحاج محمد بن جعوان. تم إبرام الصفقة بداية جوان 2009 بغلاف مالي قدره 25.7 مليون دج على أن تنطلق الأشغال في شهر سبتمبر 2009 لمدة حددت بستة أشهر. الحاج بن جعوان ابن المنطقة ومن ملاكي الفقارة، وسبق له أن أنجز مع مصالح الفلاحة صيانة فقارة "تعلو" التي كانت أقل شأنا من فقارة "أمقان". عند الإنجاز، تم اكتشاف حالات تدهور أكبر مما تم وصفه عند الإعداد. يُعزى ذلك لعدم دقة توصيف الأشغال وهو ما لم ينفه المقاول، أو إمكانية حدوث تدهور إضافي حل بالنفق بعد المعاينة، أو السببان معا. فامتدت فترة الإنجاز ثلاثة أضعاف ما حُدد في الوصف.

أثناء الإعداد للعملية، وبمبادرة من السيد محمد الشريف صاولي أحد الملاك وجاك فودارزك، أستاذ فرنسي سبق له أن عمل بالمدرسة الثانوية بتميمون، قامت جمعية من شمال فرنسا بمبادرة لتمويل أشغال صيانة سواقي الفقارة بالتنسيق مع جمعية فقارة أمقان (Un-Terre-Agir 2010) تغطي الأشغال إعادة تهيئة القصيرية الأم، ثم السواقي الرئيسية الأربعة المتفرعة منها. أرادت الجمعية أن تكون مبادرتها مكملة للجهود العمومية فيرمجت أعمالها من شهر فبراير إلى شهر جويلية 2010 على أساس أن مياه الفقارة ستتدفق من جديد عند انتهاء الصيانة فتجد السواقي مهياة. حُصص للعملية غلاف قدره عشرين ألف يورو، صرف تسعة أعشاره في أجور حوالي تسعين عاملا. صادفت أعمال الجمعية بعض العقبات فتطلت الأشغال ولم يكف الغلاف لإنجاز كل ما كان مبرمجا.

في شهر أغسطس من سنة 2011 بدأت المياه تتدفق من جديد بمنسوب محدود) الشكل 3، فلم تجد كل السواقي مهية. فتم توجيه المنسوب، الذي لما يتم قياسه بعد، إلى إحدى السواقي الأربعة التي تمد القصيرية الفرعية آث عمران (الشكل 4. (كانت أشغال تسريح

النفق من الرمال قد توقفت حينها على مسافة 75 متر من مكان احتباس الماء. صعوبة الأشغال جعلت المقاول يطالب بميزانية إضافية لإتمام الأشغال. ومنذ شهر مارس 2012 لوحظ بعض النشاط الزراعي بدأ يذب من جديد مع السواقي المتفرعة في المنطقة المحاذية للقصرية الفرعية المسماة آث عمران، لكن التدهور لا يزال كبيرا، فالنفق لا يزال مسدودا وعملية إعادة إحياء النخيل التي جفت عروقها سيحتاج إلى جهود أكبر من مجرد زرع الحبوب والخضار .

الشكل 3 : قصرية أمقان بين مارس 2010 وبعد أشغال الترميم الأولى.



المصدر : المؤلف.

الشكل 4 : قصرية آث عمران الفرعية، هي الوحيدة التي يجري فيها الماء من جديد منذ عام 2011 على إثر عملية الترميم.



المصدر : المؤلف.

أمام استمرار التعمير الذي بدأ يطال نفق الفقارة منذ بداية الثمانينات، وتوقف الصيانة، وتعطل مشروع إعادة الإحياء، ظهرت مشاكل أخرى تمثلت في انهيار أجزاء أخرى من النفق وسد بعض المواطنين لبعض الآبار خوفا من تأثيرها على بناياتهم التي شيدت في حريم الفقارة، بالإضافة لتراجع احترام الفقارة ورمي القاذورات في الآبار. أدى ذلك بجمعية الفقارة إلى أن تطلب سنة 2013 تسجيل ميزانية إضافية بما يسمح بتسريح النفق على طول إجمالي قدره ألف متر، أي بزيادة ثمانمائة وخمسين مترا عن المسافة التي تبقت عند تعطل المشروع الأول. تمت الاستجابة للطلب واستأنفت أشغال الترميم في إطار العملية الثانية، حيث أبرمت صفقة الأشغال مع نفس المقاول بميزانية قدرتها بحوالي 7.27 مليون دينار جزائري. انتهت الأشغال مع نهاية 2015 دون أن يتعاضد منسوب المياه.

6. أهم الملاحظات

رأينا كيف عاشت فقارة "أمقان" حالة نمو واستقرار لإثني عشر قرنا تجاوزت فيها مع الفضاء الواسع في أبعاده الاقتصادية والاجتماعية والثقافية والتكنولوجية والبيئية والعمرائية. كانت أكبر التحديات ولا تزال موت الفقارة، لكن استطاعت الفقارة أن تستمر في الحياة مع احتمال أن تكون قد شهدت هذه الفترة تغييرا في نظام تقسيم المياه على فرضية التطور الديمغرافي الذي شهدته المنطقة منذ القرن السادس عشر. ثم رأينا كيف تطورت الفقارة في قرنها الثالث عشر مع الظروف التي سادت خلال الاحتلال وبعد الاستقلال، وكيف استطاعت أن تتكيف أحيانا وأن تتأثر أحيانا أخرى إلى درجة الموت. ثم رأينا كيف أن عملية إعادة الإحياء لم تُنه كل التحديات التي أمامها.

وقد رأينا مع التعبير في أنماط العمل من خلال منع الرق، أو تطبيق قانون الثورة الزراعية، كيف استطاعت الفقارة أن تتكيف وتستقر إلى حد ما. لكن التهديد الأكبر على وجودها كان ظهور نظام ري جديد أفرز نمطا زراعيًا، موازيا وبعيدا عن الفقارة، استأثر بالجانب الأهم من الدعم العمومي. ووافق ذلك تطور نمط اقتصادي جديد على نحو ما يوجد في ولايات الشمال، فكانت النتيجة فقدان الفقارة لمحوريتها. ورأينا من جهة أخرى كيف كان البعد الثقافي والاجتماعي مُحركا للرأي العام المحلي للمطالبة بحماية هذا التراث. ورأينا أخيرا أن عمليات صيانة الفقارير أو إعادة إحياء فقارة "أمقان" لم تدرِك بعضا من فعاليتها إلا بعد أن صارت جمعيات الفقارير شريكا رئيسا في مختلف مراحل العملية.

ويبقى التساؤل حول سبب محدودية نتائج مشروع إعادة الإحياء. من الواضح أن تقييم الأضرار كان غير دقيق لأسباب موضوعية أهمها انسداد النفق، لكن الأهم هو أن الإدارة تدخلت فقط لتسريح النفق دون نظرة شاملة للموضوع. ليس من الصعب تصور ما يحدث لو أن مشروع الإحياء انتهى بعودة تدفق المياه لسابق عهده، والذي كان سيحل بالسواقي التي لم تكن مهياة إلا جزئيا. ثم ما مصير الغابات التي جفت وصارت جرداء؟ من جهة أخرى، هل تستطيع البنية الاجتماعية التي ربطتها الفقارة أن تساهم في توثيق الأواصر من جديد؟ وإلى أي مدى ستقاوم الفقارة تحديات الصيانة الدائمة وانشغال الأجيال الجديدة بطول سنوات الدراسة في سن كان أسلافهم يعتبرون شبابا عاملين، ثم يتخرجون للعمل بعيدا عن الفقارة؟

وكيف للفقارة منافسة نظام زراعي واقتصادي جديد ومهيمن لم تعهده المنطقة من قبل؟ مع كل هذا، ألا تزال حظوظ الفقارة في أن تستعيد بعضا من محوريّتها من جديد؟ هذه التساؤلات لها علاقة وطيدة بالجوانب غير المادية في تراث الفقارة. والجواب عليها يقتضي أولا اعترافا بالأبعاد غير المادية، وضرورة رعايتها على غرار البعد المادي سواءً بسواء. مع هذا، فإن العامل المهم الذي تصعب مراجعته هو المسار الجديد للتعمير وتهئية الإقليم الذي يحاكي مدن الشمال والذي تولد عنه حجم احتياجات من الماء تتجاوز بكثير ما يمكن أن توفره الفقاقير. للمقارنة وحسب معطيات مصالح وكالة الحوض المائي للصحراء لسنة 2011، هناك 590 بئر عميقة تضخ 510 مليون متر مكعب سنويا بينما لا تتعدى مياه الفقاقير مجتمعة 90 مليون متر مكعب سنويا.

تعكس كثرة التدخلات إرادة اجتماعية لحماية الفقارة واستجابة عمومية في ظرف الوفرة المالية. ويقدر ما يوحى تعدد المتدخلين وتنوع أدوات التدخل باستمرار أهمية الفقارة في الحياة الواحية والشعور الاجتماعي العام، بقدر ما يُعزّي ذلك غياب رؤية واضحة وموحدة لدلالات هذا التراث. وربما كانت الفقارة في الجزائر مثلا للتراث الذي يجد الاهتمام الاجتماعي والعمومي في غياب الأدوات التعريفية المهيكلة لعملية الاعتراف الرسمي به، رغم توفر الإطار القانوني المتمثل في قانون حماية التراث الثقافي الصادر سنة 1998، والذي يعنى بالتراث المادي وغير المادي على حد سواء.

7. الخلاصة

انطلقنا في هذا العمل من فرضية أن البعد غير المادي للفقارة أهم من مجرد البعد المادي، ومن فرضية أن سمات هذا البعد غير المادي يجب البحث عنها عبر سمات التأثير المباشر والدائم بين الفقارة ومختلف جوانب الحياة الواحية. وانطلاقا من مبدأ الاعتدال بمؤثرات الواقع لقراءة تفاعل الأبعاد غير المادية لتراث الفقارة، وقفنا على مختلف حالات هذا التأثير عبر مسار التحولات الاجتماعية والاقتصادية منذ الاستقلال وصولا إلى حالة الجفاف، كما وقفنا على طبيعة التدخلات العمومية قبل وبعد جفاف الفقارة. رأينا كذلك أن تحديات إعادة بعث الفقارة تقتضي النظر في كيفية صيانة علاقتها بالحياة الواحية. يدل هذا على أن الترميم الذي طال الفقارة في بعدها المادي، يفترض أن يطال بعدها غير المادي، ولو بأشكال أخرى تأخذ في الاعتبار التحولات الكبرى التي شهدتها المجتمع الواحي.

لا يزال هذا التراث حيا، وهو ما يجعله يتأثر تلقائيا بالعوامل الحاكمة في الواقع المعيش. لذلك يستعصي بعض الشيء على تحويله إلى تراث. فمن الصعب أن يستقل التراث الحي بمقاربة تراثية تتفصل تماما عن استعماله الجاري، وهذه إحدى عوائق التعريف التراثي للفقارة، لا سيما في بعدها المادي. لقد رأينا تدخل قطاعات عمومية عدة، من فلاحية وموارد مائية وغابات وحماية اجتماعية لصيانة الفقارة، لكن غاب قطاع الثقافة كمسؤول أول عن حماية التراث. ولا تزال الفقارة غير مصنفة، وغير محمية رغم اقتراحها على القائمة التمهيدية للتراث العالمي باليونيسكو. فهي غير مصنفة رسميا كتراث وطني رغم اعتراف الأهالي بها وسعيهم لحمايتها، ورغم الاهتمام العلمي الكبير الذي تحظى به وطنيا ودوليا. توحى حالات الانسداد التنموي وآثار الأزمة المالية العالمية يوما بعد يوم باستحالة نجاح الدول الفقيرة في إحداث تنمية ناجحة ودائمة بالإعتماد على النموذج التنموي الغربي. من

شأن هذا الأمر أن يدعم جهود البحث وإعادة الاعتبار لكثير من أشكال الحياة القديمة كمجالات اقتباس لنماذج أقدر على توفير حياة أفضل بكلفة أقل وآثار أطف على البيئة. وقد يكون في ذلك إرهابا لاهتمام تراثي بمحورية أقوى حول الإنسان بما سيضيفي على حماية التراث أدوارا ووظائف تنموية.

يحتاج موضوع صيانة الفقارة إلى تعريف شامل لأبعادها المختلفة وصيانة جانبها المادي وغير المادي من إحياء رأسمال الخبرة والدرائية، وتوثيق الروابط الاجتماعية والاقتصادية المرتبطة بها، ودعم الجوانب الثقافية في المجتمع من خلال فعاليات المجتمع المدني والمدرسة ومراكز التكوين وأشكال التعبير الشعبي، وتدقيق أكبر لضوابط العمران في فضاء الفقارة بمعالجة التهديدات المرتبطة بشبكات الصرف الصحي ومرور الشاحنات الثقيلة، وتكريس لقواعد التنمية المستدامة. مع ذلك، قد لا تستعيد الفقارة محوريته السابقة مثل ما هو الحال في المجال الاقتصادي والمادي، لكن يمكن أن تستمر هذه المحورية من خلال آفاق جديدة كالثقافة والسياحة.

المراجع

- البركري عبد الحميد 2005، النبذة في تاريخ توات وأعلامها من القرن 9 إلى القرن 14 هجري، دار الهدى، عين مليلة
- بن زيطة أمحيدة (إشراف) 2004، الفقارة في ولاية أدرار. دراسة تاريخية اجتماعية اقتصادية. بحث علمي من إعداد وحدة البحث " الفقارة " للفترة 2003-2002، جامعة أدرار، بحث غير منشور
- حرمة بوفلجة 2008، الأحكام الفقهية لاستغلال المياه الجوفية وتوزيعها. منطقة أدرار نموذجاً، تحت إشراف دنور الدين طوابة، قسم الشريعة، جامعة أدرار، بحث غير منشور
- المصري عبد العزيز محمود 1999، قانون المياه في الإسلام، دار الفكر، دمشق
- مقدم ميروك 2008، علاقة الأجدية التيفناغية برموز وإشارات توزيع مياه الفقارة، الجزء الرابع، دار هومة، الجزائر

المخطوطات

- البلبالي (الشيخ) محمد بن عبد الرحمان، غنية المقتصد السائل فيما حل بتوات من القضايا والمسائل، مخطوط بخزانة - الشيخ محمد بلعالم باي، أولف الركينة. توفي سنة 1828
- تقييد زمام فقارة أمقان) تميمون (مؤرخ في 25 : جمادي الأولى 1366 هـ الموافق ليوم 16 افريل 1947م
- تقييد زمام فقارة أمقان) تميمون (مؤرخ في 7 : صفر 1340 هـ الموافق ليوم 8 اكتوبر 1921 م
- تقييد زمام فقارة أمقان) تميمون (مؤرخ في 26 : رجب 1370 هـ الموافق ليوم 3 ماي 1951 م
- تقييد زمام فقارة أمقان) تميمون (مؤرخ في : تمام شهر شوال 1378 هـ الموافق ليوم 9 ماي 1959 م
- الكنتي (الشيخ) بن بادي ، فتح الباري الجواد في حكم آبار بلاد أزواد، قصيدة مخطوطة من 171 بيتا . توفي سنة 1968

المراجع باللغات الأجنبية

Ansari T, (2015). «Mapping living heritage: the foggara of Adrar, Algeria, in IWA-ICQHS. Evolution of Qanat and Relevant Hydraulic Technologies, Yazd, Iran, pp.166-180

Bellil R, (2000). «*Les oasis du Gourara (sahara algérien). II_ Fondation des ksour*, Peeters, Paris-Louvain

Bessaoud O, (2002). «*L'agriculture algérienne: des révolutions agraires aux réformes libérales (1963-2002)*, in. Blanc P (dir.). *Du Maghreb au proche orient, les défis de l'agriculture*, L'Harmattan, Paris 2002

Bisson J, (1956), «*Le Gourara, étude de géographie humaine*, Mémoire de géographie humaine, Institut de Recherches Sahariennes, Alger

Bisson J., (1983). «*Les villes sahariennes, politique volontariste et particularismes régionaux*, in Monde Arabe Maghreb Machrek, n° 100, Paris, juin 1983

Capot-Rey R, (1944). «*Problèmes des oasis algériennes*, in travaux de l'Insitut de Recherches Sahariennes (IRS), Université d'Alger

Cornet A, (1953). «*Essai sur l'hydrogéologie du Grand erg occidental et des régions limitrophes. Les foggaras*, in, Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes (IRS), t.8, pp. 71-121

Dahmen A, (2012). «*Traditional hydraulic systems in Algeria*, In: *Traditional Knowledge for Water Resources Management*, (TKWRM-2012). International Center on Qanats and Historic and Hydraulic Structures (ICQHS), Yazd, feb. 21-23 - 2012, Iran

Eberhardt I, (1920). «*Pages d'Islam*. Fasquelle, Paris

Echallier J.C, (1972). «*Villages désertés et structures agraires anciennes du Touat-Gourara*, A.M.G., Paris

Grandguillaume G, (1973). «*Régime économique et structure du pouvoir : le système des foggara du Touat*, In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°13-14, 1973. pp. 437-457.

Gravari Barbas & Guichard Anguis, (2003). «*Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle*, Presses de l'université de Paris Sorbonne, Paris.

Jonnart M.C, (1906). «*Exposé de situation générale des territoires du Sud de l'Algérie, année 1905*, Heintz, Alger.

Laureano P, (2001). «*The Water Atlas, Traditional knowledge to combat desertification*, Boringhieri, Turin, Italy

Mammeri M & Auguier P & Cambuzat P.L & Colonna F & Henni T, (1973). «*Le Gourara. Eléments d'étude anthropologique*, Libyca, 25, pp.239-292

Martin A.G.P, (1908). «*Les oasis sahariennes, le Gourara, le Touat et le Tidikelt*, Imprimerie algérienne, Alger.

Martin A.G.P, (1923). «*Quatre Siècles d'histoire Marocaine au Sahara de 1504 à 1902, au Maroc de 1894 à 1912 : d'après archives et documents indigènes*, Alcan, Paris

Mattingly D.J & Al Mashai M & Balcombe P & Chapman S & Coddington H & Davison J & Kenyon D & Wilson A.I & Witcher R, (1997). «*The Fezzan Project 1997: methodologies and results of the first season*. Society of Libyan Studies, London, 28: pp.11-25

Moulias D, (1927). «*L'organisation hydraulique des oasis sahariennes*, Carbonel, Alger, 1927

Mays L. W, (2010). «*Ancient Water Technologies*, Springer New-York

Naser I & Faruqi & Asit K & Biswas & Murad J & Bino (Dir), (2003). «*La gestion de l'eau selon l'Islam*, Karthala, Paris

Noppen L & Morisset L.K, (1994). «*De la production des monuments. Paradigmes et processus de la reconnaissance*, in : Laurierurgeon, Jocelyn LeTourneau, Khadiyatoulah Fall (dir.) (1997), *Les espaces de l'identité*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, pp. zg-s2

Tricaud P. M, (2010). «*Conservation et transformation du patrimoine vivant. Etude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs*, Thèse de doctorat soutenue le 15 déc. à l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP). Lien : http://www.projetsdepaysage.fr/images/documents/tricaud_these.pdf. Consulé le : 28/12/2015

Unesco-ICH, Le sbuâ, pèlerinage annuel à la zawiya Sidi El Hadj Belkacem, Gourara, Dixième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel, 10.COM (décision 10.b.2), nov-déc. 2015. Lien : <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/RL/le-sbuâ-pelerinage-annuel-a-la-zawiya-sidi-el-hadj-belkacem-gourara-00667>

Willem J.H & Willems & Henk P.J & Van Schaik, (2015). «*Water heritage, material, conceptual and spiritual connections*, Sidestone Press, Leiden

Wilson A.I & Mattingly D.J, (2003). «*Irrigation technologies: foggaras, wells and field systems*, in D. J. Mattingly (ed), *The Archaeology of Fazzan, 1, Synthesis*, Society of Libyan studies, London

Wilson A.I, (2009). «*Foggaras in ancient North Africa: or how to marry a Berber Princess*, in : *Contrôle et distribution de l'eau dans le Maghreb antique et médiéval*, Collection de l'École française de Rome, 426, Rome, pp. 19-39

Wodarczak J, (2010). «*Réhabilitation d'une oasis algérienne, Timimoune*. Rapport d'activité de l'association. Lien : <http://www.un-terre-agir.org/timimoun/>